



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 15 mai 2007 — Vol. 40 N° 4

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

| | |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée | 145,00 \$ |
| Débats des commissions parlementaires | 500,00 \$ |
| Pour une commission en particulier: | |
| Commission de l'administration publique | 75,00 \$ |
| Commission des affaires sociales | 75,00 \$ |
| Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation | 25,00 \$ |
| Commission de l'aménagement du territoire | 100,00 \$ |
| Commission de l'Assemblée nationale | 5,00 \$ |
| Commission de la culture | 25,00 \$ |
| Commission de l'économie et du travail | 100,00 \$ |
| Commission de l'éducation | 75,00 \$ |
| Commission des finances publiques | 75,00 \$ |
| Commission des institutions | 100,00 \$ |
| Commission des transports et de l'environnement | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions) | 30,00 \$ |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 15 mai 2007 — Vol. 40 N° 4

Table des matières

Affaires du jour

| | |
|--|-----|
| Affaires prioritaires | |
| Reprise du débat sur le discours d'ouverture | 89 |
| M. Gilles Taillon | 89 |
| M. Bernard Drainville | 91 |
| M. Alain Paquet | 93 |
| M. Claude Roy | 96 |
| M. Guy Lelièvre | 98 |
| Mme Stéphanie Vallée | 100 |
| Mme Sylvie Roy | 101 |
| Mme Marie Malavoy | 102 |
| Présence de membres du conseil d'administration et de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec | 104 |
| Présence de Mme Hélène Scherrer, représentante de l'Association canadienne des ex-parlementaires | 104 |
| Présence de MM. Jean-Noël Lavoie et Jean-Pierre Charbonneau, anciens présidents de l'Assemblée nationale | 104 |
| Affaires courantes | 104 |
| Présentation de projets de loi | 104 |
| Projet de loi n° 6 — Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale | 104 |
| Mme Nathalie Normandeau | 104 |
| Mise aux voix | 105 |
| Projet de loi n° 1 — Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie | 105 |
| M. Philippe Couillard | 105 |
| Mise aux voix | 105 |
| Projet de loi n° 3 — Loi assurant la mise en œuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et de Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles | 105 |
| M. Jacques P. Dupuis | 106 |
| Mise aux voix | 106 |
| Projet de loi n° 5 — Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre et d'autres dispositions législatives | 106 |
| M. Sam Hamad | 106 |
| Mise aux voix | 106 |
| Projet de loi n° 202 — Loi concernant un immeuble du cadastre du canton de Letellier | 107 |
| Mise aux voix | 107 |
| Renvoi à la Commission de l'aménagement du territoire | 107 |
| Mise aux voix | 107 |
| Projet de loi n° 203 — Loi concernant la Ville de Sorel-Tracy | 107 |
| Mise aux voix | 107 |
| Renvoi à la Commission de l'aménagement du territoire | 107 |
| Mise aux voix | 107 |

Table des matières (suite)

| | |
|--|-----|
| Dépôt de documents | 107 |
| Rapport annuel de la Régie des installations olympiques | 107 |
| Avis de classement de la grange Adolphe-Gagnon de Saint-Fabien et de la collection Louis-François-Georges-Baby de Montréal, et avis de reconnaissance de la maison Pierre-Lefebvre de Québec | 107 |
| Lettres de confirmation de la nomination du leader et du whip du deuxième groupe d'opposition | 107 |
| Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation | 107 |
| Motion proposant d'adopter la liste | 108 |
| Mise aux voix | 108 |
| Dépôt de pétitions | 108 |
| Reprendre en charge M. Clermont Bégin et le tenir à l'écart de la société tant qu'il représente un danger pour la population | 108 |
| Questions et réponses orales | 108 |
| Poids politique du Québec à la Chambre des communes | |
| M. Mario Dumont | 108 |
| M. Jean Charest | 109 |
| M. Mario Dumont | 109 |
| M. Benoît Pelletier | 109 |
| M. Mario Dumont | 109 |
| M. Benoît Pelletier | 109 |
| Défense des intérêts du Québec par le premier ministre | |
| M. Mario Dumont | 109 |
| M. Jean Charest | 110 |
| M. Mario Dumont | 110 |
| M. Jean Charest | 110 |
| Hausse du prix de l'essence | |
| M. François Gendron | 110 |
| M. Claude Béchar | 110 |
| M. François Gendron | 111 |
| M. Claude Béchar | 111 |
| Action gouvernementale concernant les projets immobiliers de l'UQAM | |
| Mme Rita Dionne-Marsolais | 111 |
| Mme Michelle Courchesne | 111 |
| Mme Rita Dionne-Marsolais | 111 |
| Mme Michelle Courchesne | 111 |
| Sécurité des infrastructures routières | |
| M. Pierre Gingras | 112 |
| Mme Julie Boulet | 112 |
| M. Pierre Gingras | 112 |
| Mme Julie Boulet | 112 |
| Détachement de béton du pont de la rue Hochelaga, à Montréal | |
| M. Pierre Gingras | 112 |
| Mme Julie Boulet | 112 |
| M. Pierre Gingras | 113 |
| Mme Julie Boulet | 113 |
| Intégration des médecins étrangers | 113 |
| M. Bernard Drainville | 113 |
| M. Philippe Couillard | 113 |
| M. Martin Lemay | 113 |
| M. Philippe Couillard | 113 |
| Pénurie de médecins de famille dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches | |
| M. Éric Caire | 113 |
| M. Philippe Couillard | 114 |
| M. Éric Caire | 114 |
| M. Philippe Couillard | 114 |

Table des matières (suite)

| | |
|---|-----|
| Offre d'achat d'Alcan par Alcoa | 114 |
| M. François Legault | 114 |
| M. Raymond Bachand | 115 |
| M. François Legault | 115 |
| M. Raymond Bachand | 115 |
| Achat d'obligations émises par l'UQAM pour le financement de ses projets immobiliers | 115 |
| M. Gilles Taillon | 115 |
| Mme Monique Jérôme-Forget | 115 |
| M. Gilles Taillon | 115 |
| Mme Monique Jérôme-Forget | 115 |
| Dépassement des coûts de projets immobiliers à l'UQAM | 115 |
| Mme Rita Dionne-Marsolais | 115 |
| Mme Monique Jérôme-Forget | 115 |
| Travaux de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles | 116 |
| Mme Catherine Morissette | 116 |
| Mme Yolande James | 116 |
| Connaissance gouvernementale du dépassement des coûts de projets immobiliers à l'UQAM | 116 |
| Mme Rita Dionne-Marsolais | 116 |
| Mme Michelle Courchesne | 116 |
| Plan d'aide aux travailleurs de l'industrie forestière | 116 |
| M. Robert Deschamps | 116 |
| M. Claude Béchar | 116 |
| Prix de l'électricité vendue en Ontario | 117 |
| M. Sylvain Gaudreault | 117 |
| M. Claude Béchar | 117 |
| Suspension avec solde de M. Jocelyn Beaudoin, responsable du Bureau du Québec à Toronto | 117 |
| M. Sébastien Proulx | 117 |
| M. Benoît Pelletier | 118 |
| Intentions concernant le projet de loi fédéral C-56 modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 | 118 |
| M. Sylvain Simard | 118 |
| M. Benoît Pelletier | 118 |
| Intentions concernant les demandes de pétitionnaires au sujet de M. Clermont Bégin | 118 |
| Mme Sylvie Roy | 118 |
| M. Jacques P. Dupuis | 118 |
| Motions sans préavis | 118 |
| Souligner la Semaine de la police | 119 |
| Mise aux voix | 119 |
| Souligner la Semaine québécoise des personnes traumatisées cranio-cérébrales | 119 |
| Mise aux voix | 119 |
| Souligner le Mois de l'éducation physique et du sport étudiant | 119 |
| Mise aux voix | 119 |
| Souligner le 400 ^e anniversaire de Jamestown, en Virginie | 119 |
| Mise aux voix | 120 |
| Féliciter les gagnants du Gala de l'excellence de l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière | 120 |
| Mise aux voix | 120 |
| Souligner la Semaine québécoise des familles | 120 |
| M. Camil Bouchard | 120 |
| M. Jean Domingue | 121 |
| Mme Michelle Courchesne | 121 |
| Mise aux voix | 122 |
| Renseignements sur les travaux de l'Assemblée | 122 |

Table des matières (suite)

Affaires du jour

| | |
|---|------------|
| Affaires prioritaires | 123 |
| Allocation du vice-président, M. Jacques Chagnon | 123 |
| Reprise du débat sur le discours d'ouverture | 123 |
| M. Pierre Arcand | 123 |
| M. Pierre Michel Auger | 125 |
| Mme Rita Dionne-Marsolais | 126 |
| M. Emmanuel Dubourg | 127 |
| M. Simon-Pierre Diamond | 128 |
| Mme Louise Harel | 130 |
| Allocation du vice-président, M. Marc Picard | 132 |
| Reprise du débat sur le discours d'ouverture | |
| Mme Line Beauchamp | 133 |
| M. Sylvain Légaré | 135 |
| Mme Lise Thériault | 136 |
| M. Camil Bouchard | 138 |
| M. Hubert Benoit | 140 |
| M. Vincent Auclair | 141 |
| Débats de fin de séance | |
| Achat d'obligations émises par l'UQAM pour le financement de ses projets immobiliers | 144 |
| M. Gilles Taillon | 144 |
| Mme Monique Jérôme-Forget | 144 |
| M. Gilles Taillon (réplique) | 145 |
| Dépassement des coûts de projets immobiliers à l'UQAM | 145 |
| Mme Rita Dionne-Marsolais | 145 |
| Mme Monique Jérôme-Forget | 146 |
| Mme Rita Dionne-Marsolais (réplique) | 147 |
| Sécurité des infrastructures routières | 147 |
| M. Pierre Gingras | 147 |
| Mme Julie Boulet | 148 |
| M. Pierre Gingras (réplique) | 149 |
| Ajournement | 149 |

Le mardi 15 mai 2007 — Vol. 40 N° 4

(Dix heures deux minutes)

La Vice-Présidente: À l'ordre, s'il vous plaît! Mmes, MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur le discours d'ouverture

Aux affaires prioritaires, l'Assemblée reprend le débat, ajourné le 10 mai dernier, sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. le premier ministre le 9 mai 2007.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 4 h 29 min 36 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 20 h 30 min 24 s réparti comme suit: 8 h 2 min 40 s au groupe parlementaire formant le gouvernement; 6 h 7 min 45 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 5 h 19 min 59 s au groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition; 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je cède maintenant la parole au prochain intervenant et je reconnais M. le député de Chauveau.

M. Gilles Taillon

M. Taillon: Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'aimerais profiter de cette première intervention en Chambre pour remercier les électeurs de Chauveau de m'avoir accordé leur confiance, de m'avoir donné le mandat de les représenter. C'est un honneur et un défi incroyables, et je compte m'appliquer au mieux pour les représenter adéquatement. Je voudrais aussi remercier les bénévoles, sous l'habile direction de M. Gilles Plante, qui ont rendu possible la victoire décisive dans le comté de Chauveau.

Chauveau, Mme la Présidente, est un comté merveilleux qui est un peu un microcosme de ce que contient le Québec comme communauté. Nous avons des banlieues traditionnelles, le nord de la région de Québec, donc Loretteville, Lac-Saint-Charles, Saint-Émile, des banlieues traditionnelles mais aussi en expansion qui accueillent de jeunes familles de la classe moyenne. Donc, c'est un comté qui est à l'image du Québec sous cet angle-là. C'est aussi un comté qui compte des zones moins urbaines, plus touristiques, quand on pense au Lac-Beauport, Stoneham, Lac-Delage. Il y a, dans Chauveau, une communauté anglophone bien vivante à Shannon. Il y a aussi une communauté autochtone dynamique à Wendake. Il y a du développement agricole à Saint-Gabriel-de-Valcartier. Il y a donc tout ce que le Québec contient de communautés, et c'est avec beaucoup de fierté que je vais exercer mon rôle de député et tenter de remplir au mieux les fonctions de ma charge.

J'arrive maintenant, Mme la Présidente, aux réactions au message inaugural du premier ministre, et ma première observation dans un contexte d'un message qui a été présenté sous le signe de la transparence et de la rigueur, c'est une observation de surprise, de constater, dans ce contexte-là, l'absence de référence à la situation des finances publiques. C'est une surprise d'autant plus grande quand on se rappelle l'empressement qu'avait mis le gouvernement à l'ouverture de la dernière législature, en 2003, l'empressement à dénoncer une situation de finances publiques extrêmement précaire. On se rappelle du trou de 3,8 milliards de dollars dénoncé par le gouvernement libéral à l'époque. On avait mis le paquet pour démontrer la situation. On avait embauché un ex-Vérificateur général, M. Breton, on avait médiatisé le dossier, on s'était engagé publiquement à corriger la situation. On avait même fait un forum, le Forum des générations, en 2004, pour exorciser le phénomène. Donc, on avait vraiment présenté une situation claire des finances publiques, et c'était à mon avis la chose à faire. Ma grande surprise, c'est que, quatre ans plus tard, la situation n'est pas réglée, elle s'est même détériorée, le trou qui était de 3,8 est maintenant rendu à 5 milliards de dollars, et il n'y a aucun signal, rien, silence total dans le message inaugural à cet effet-là. Pour une volonté exprimée de transparence et de rigueur, disons qu'il y a là quelque chose d'assez surprenant.

C'est une situation, Mme la Présidente, extrêmement préoccupante de savoir que les fondations de l'économie du Québec sont lézardées. Un jour ou l'autre, il faudra réparer, et mieux vaudrait prendre nous-mêmes les moyens que de laisser quelqu'un de l'extérieur via, par exemple, la cotation nous obliger à le faire.

J'ai reçu avec beaucoup d'intérêt l'engagement de la ministre des Finances, lors de la dernière période de questions, à s'engager à présenter un budget qui allait être satisfaisant à cet égard de l'équilibre de la situation des finances publiques. J'aimerais vous signaler, Mme la Présidente, qu'il s'agit pour nous, de l'ADQ, d'une condition essentielle à la présentation d'un budget acceptable. Sans plan de redressement, sans amélioration de la situation, évidemment nous porterons le jugement qu'il s'agit d'un budget tronqué.

Ma deuxième remarque à l'égard du message inaugural, Mme la Présidente, touche la préoccupation manifestée et l'objectif poursuivi de baisser les impôts de la classe moyenne. Je ne reviendrai pas sur le moment de l'annonce, en pleine campagne électorale, et sur le danger que comporte ce type d'annonce pour notre rapport de force futur dans les négociations avec le reste du Canada. M. Dumont l'a fait habilement dans sa réplique au message. Mais je veux insister et rappeler que nous sommes habitués aux intérêts passagers du premier ministre à l'égard des baisses d'impôt. Je parlais tantôt du Forum des générations en 2004, on se rappelle du vibrant plaidoyer du premier ministre à l'époque pour soulager la classe moyenne et faire en sorte qu'il y ait baisse d'impôt. Cependant, du projet à la réalité, les Québécois ont largement déchanté. Peu de temps après

ce Forum des générations, où on annonçait à grand renfort une baisse des impôts de la classe moyenne, le ministre des Finances accouchait à cet égard d'une souris, et par la suite on a vu les tarifs dans les divers secteurs de l'activité gouvernementale augmenter, de telle sorte que, plutôt qu'une baisse d'impôt de 1 milliard de dollars, tel que promis, c'est une hausse de tarifs de 1 milliard de dollars qu'ont subie les Québécois, les contribuables québécois. Il n'y a pas une journée de la campagne électorale qui passait sans que les citoyens nous rappellent cette situation catastrophique de gens qui étranguaient sous la pression des dépenses publiques et des tarifs élevés.

● (10 h 10) ●

Pour nous, Mme la Présidente, la préoccupation fondamentale, lors de la présentation du budget du gouvernement, le 24 mai, sera en parallèle l'annonce d'une politique tarifaire pour éviter que la main gauche vienne défaire ce que la main droite proposait. Il y aura donc pour nous une exigence fondamentale à ce qu'en sus des promesses de baisse d'impôt ou des réalités des propositions de baisse d'impôt il y ait une politique tarifaire accompagnant le budget. Ce sera une raison fondamentale pour nous d'accepter ou non le budget. Bien sûr, il sera important aussi de bien déterminer la nature de la baisse d'impôt, qui de la classe moyenne sera touchée. On sait que la classe moyenne, ça recoupe des familles, des travailleurs mais aussi des retraités dont les rentes fixes les mettent vraiment à risque devant l'augmentation du coût de la vie. Il faudra savoir aussi comment va se faire cette baisse d'impôt là et combien. On sait que le saupoudrage de baisses d'impôt n'aide en général que très peu des contribuables de la classe moyenne. Ça finit par se perdre surtout si, à côté de cela, on augmente la tarification. Donc, deuxième condition fondamentale, au niveau de la présentation du budget, au niveau de la baisse des impôts annoncée dans le message inaugural, c'est accompagner les propositions d'une politique de la tarification visant à limiter les hausses; non pas les geler mais à les limiter.

Autre observation au niveau des impôts: Nous nous interrogeons fortement sur la pertinence de la baisse. Le premier ministre, dans son message inaugural, a, par son ton un peu coquin, son clin d'oeil, voulu un peu confondre notre parti, l'ADQ, au sujet de la baisse d'impôt de la classe moyenne. Je vous rappelle, et il est utile de le rappeler, que l'ADQ souhaite fortement la baisse des impôts des contribuables. Cependant, Mme la Présidente...

C'est très, très agréable de voir que...

La Vice-Présidente: Continuez, M. le député.

M. Taillon: Mais il est utile de rappeler qu'il y a une condition fondamentale présente dans notre programme à la baisse des impôts: c'est qu'il faut avoir la marge de manoeuvre nécessaire pour le faire. Notre cadre financier, que le parti d'en face a attendu avec tellement d'intérêt, le précise bien: Il y a un seuil qui va permettre de dégager une marge de manoeuvre pour baisser les impôts, et c'est à cela que nous allons nous attacher dans l'étude du budget. Ce seuil, c'est qu'il faut une croissance du produit intérieur brut suffisante pour le permettre. Permettre ou proposer une baisse des

impôts quand on n'a pas les moyens et les financer par l'endettement des Québécois, c'est une solution qui est, pour nous, inacceptable. Nous n'accepterons pas une hausse de la dette et en parallèle des baisses d'impôt pour faire bien au plan politique.

Nous nous interrogeons fortement sur la marge de manoeuvre disponible et nous posons les questions suivantes, Mme la Présidente, dans le cadre du discours inaugural: Le dernier exercice budgétaire présenté par le gouvernement libéral laissait entrevoir une impasse budgétaire de 1 milliard de dollars. Est-ce qu'on a solutionné ça? Est-ce que, dans la proposition budgétaire, on solutionnera ça? Est-ce qu'il y aura des réorganisations, des rationalisations qui permettront de résorber ce trou, cette impasse supplémentaire de 1 milliard de dollars?

En sus des promesses de 700 millions de dollars faites par le premier ministre en campagne électorale, il y avait d'autres engagements électoraux de pris qui totalisaient 900 millions de dollars. Est-ce que ces 900 millions de dollars là, le 700 millions, le milliard de baisses, est-ce que tout ça sera pris en compte pour arriver à un équilibre budgétaire? Nous nous interrogeons sérieusement. Évidemment, il y a le règlement du déséquilibre fiscal, mais, quand vous totalisez ce qui a été accordé, vous n'arriverez certainement pas au chiffre de plus de 2,5 milliards que je viens d'avancer.

Autre question fondamentale aussi que nous poserons, c'est: Est-ce que le règlement du déséquilibre fiscal qui a prévu des sommes pour la santé, pour l'éducation supérieure, pour l'environnement, est-ce que ces sommes seront affectées à ces postes-là? Évidemment, vous comprendrez qu'à ce moment-là on réduit la capacité d'investir dans la baisse des impôts. Bref, pour nous, nous voulons vraiment nous assurer, s'il y a des propositions de baisses d'impôt, qu'on soit capables de les financer, qu'on n'augmente pas la dette, que ça s'adresse aux contribuables de la classe moyenne et que ça ait un impact certain, clairement exprimé, visant aussi à ne pas favoriser par ailleurs une augmentation de la tarification. Mme la Présidente, voilà des questions fondamentales auxquelles nous attendons réponse. Et, avant de croire aux baisses d'impôt, nous voulons voir le quoi, le combien et le comment.

En conclusion, par rapport au discours inaugural, Mme la Présidente, je ne sens pas beaucoup la nécessité de commenter les autres objectifs ou les autres priorités avancées par le premier ministre. Vous comprendrez que nous sommes assez familiers avec ces autres annonces, je vous dirais, assez familiers et assez d'accord puisque ces objectifs ont pigé largement aux propositions de notre parti, aux propositions de l'ADQ.

Je voudrais, en terminant, aussi, rassurer le député de Hull qui, en fin de séance, la semaine dernière, jeudi, s'inquiétait de la capacité de l'ADQ de proposer des solutions novatrices dans le cadre où nous nous situons, dans un contexte d'une opposition qui est en attente de gouverner. Hein, je pense que c'est tout à fait normal qu'une opposition en politique soit en attente de gouverner. Il n'y a que le Bloc, à Ottawa, qui est en opposition permanente. Mais, nous, nous ne sommes pas en opposition permanente. Alors, je voudrais le rassurer sur notre capacité de générer des solutions. Je l'inviterais à bien regarder notre programme politique. Il va voir d'abord que son premier ministre a trouvé qu'on avait

des solutions pas mal intéressantes, puisqu'il en a repiqué quelques-unes, et probablement que le député de Hull aurait intérêt à les lire, à bien les lire, ça le rendrait certainement très intéressant auprès de son premier ministre dans les échanges à venir entre eux. Merci, Mme la Présidente.

● (10 h 20) ●

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Chauveau. Je suis maintenant prête à reconnaître un autre intervenant. M. le député de Marie-Victorin, vous avez la parole.

M. Bernard Drainville

M. Drainville: Merci, Mme la Présidente. C'est avec beaucoup d'émotion que je me lève en cette Chambre pour la première fois. Je le fais au nom de mes électeurs de Marie-Victorin qui m'ont choisi pour être leur député. C'est donc vers eux que vont mes premières pensées. J'aimerais profiter de l'occasion pour répéter à quel point ils m'ont honoré de cette confiance qu'ils ont placée en moi. Je tiens à réitérer également mon engagement que je ferai tout en mon pouvoir pour bien les servir, pour ne pas les décevoir. Je serai leur député, leur protecteur et le défenseur de leurs intérêts.

J'ai une pensée également pour ceux et celles qui ont contribué à mon élection, Mme la Présidente. Je suis très reconnaissant à Jean-Claude Hénault, entre autres, qui a accepté de diriger ma campagne. Il l'a fait de main de maître aux côtés de Denis Lafontaine. J'aimerais également exprimer ma gratitude à Mme Cécile Vermette, l'ancienne députée de Marie-Victorin, qui m'a grandement facilité la transition au moment de mon arrivée dans Marie-Victorin. Jacques Seminario est également dans mes pensées. Il a été une source de stabilité et d'appui entre le moment où j'ai annoncé ma candidature et l'élection du 26 mars; je lui suis également très reconnaissant. Finalement, tous les militants du Parti québécois de Marie-Victorin sont avec moi en pensée également.

J'ai une pensée pour ma famille, ma femme Martine, mes enfants, Lambert, Rosalie et Matisse. Sans leur appui indéfectible, je n'aurais pu réaliser mon rêve de devenir député. Mon père Victor, ma mère Denise également sont dans mes pensées. Ils m'ont inculqué les valeurs de famille, de travail, de communauté qui m'animent encore aujourd'hui. Ils m'ont transmis le respect des ancêtres, la fierté de mon héritage francophone, mon héritage québécois, l'amour de la terre également et donc du pays, le respect de la nature, également. Cette éducation qu'ils m'ont donnée, ils l'ont fait toujours dans un esprit d'ouverture, un grand esprit de liberté et de tolérance pour les idées des autres. Je veux donc leur dire merci aujourd'hui.

J'ai décidé de me lancer en politique pour servir, servir les gens de Marie-Victorin et, de façon plus générale, les Québécois, le Québec dans son ensemble, parce que j'aime profondément le Québec et parce que servir comme député est un travail honorable, respectable.

Pourquoi avoir choisi le Parti québécois? Bien, parce qu'il est le parti de la social-démocratie et le parti de l'indépendance. Laissez-moi d'abord vous parler de la social-démocratie. Pour moi, elle allie justice sociale, développement économique et durable et saine gestion

des finances publiques. Le 26 mars dernier, les Québécois nous ont envoyé un message clair. Ils nous ont dit, à nous, du Parti québécois: Vous devez renouveler votre vision de la social-démocratie. J'en prends note, comme tous mes collègues. Ils nous ont dit: Nous voulons un État plus efficace, un État qui est davantage axé sur les résultats. Ce sont des mots que vous avez peut-être entendus ce week-end. Mme Marois les a prononcés, ces mots. Ce n'est pas un hasard si je les reprends aujourd'hui. Vous savez à quel point j'ai accueilli avec enthousiasme la candidature de Mme Marois au poste de chef du Parti québécois. Je l'ai déjà dit, mais je tiens à le répéter dans cette Chambre: J'ai décidé de lui donner mon appui à cause de son expérience, de ses compétences, à cause de son engagement, à cause de sa fidélité aux Québécois et à ces valeurs communes que nous partageons au Parti québécois, c'est-à-dire la justice sociale, le développement durable et la saine gestion des finances publiques.

L'autre grande raison pour laquelle j'ai adhéré au Parti québécois, c'est l'indépendance. Pourquoi l'indépendance? Parce qu'il nous faut un pays, à nous, francophones d'Amérique, parce que ce pays, ce sera un jour une maison dans laquelle nous pourrions trouver refuge lors des jours difficiles. L'indépendance, pour assurer la pérennité du peuple québécois; l'indépendance, parce que ce serait un formidable instrument pour intégrer nos immigrants que nous accueillons, que nous voulons, qui sont notre avenir, eux et les autres Québécois qui habitent déjà ce territoire. Hein? On est arrivés ici il y a 400 ans, on a construit quelque chose de très beau, une très belle culture, et je pense que l'arrivée des néo-Québécois vient enrichir cette culture. L'indépendance nous permettrait de mieux les franciser, de mieux les intégrer et d'assurer leur pleine contribution, de mieux assurer leur pleine contribution dans cette société québécoise ouverte et tolérante que nous souhaitons bâtir ici, en cette terre d'Amérique. Donc, l'indépendance pour assurer, renforcer et consolider notre culture québécoise vieille de 400 ans, comme je viens de le dire. L'indépendance aussi pour la liberté, pour la responsabilité parce que nous pourrions dire désormais: Nous sommes responsables de nos bons coups, nous, Québécois, puis aussi responsables de nos erreurs, responsables de nos échecs. Et qu'on pourra dire: Nous sommes seuls responsables, nous avons les moyens de trouver les solutions à ces échecs, à ces erreurs et que c'est à nous de nous en sortir, plutôt que de se fier sur une solution qui pourrait venir d'Ottawa ou d'ailleurs. Donc, l'indépendance pour la liberté et pour la responsabilité.

Je pense qu'il faut mettre fin à cette relation de dépendance dans laquelle nous maintient le régime fédéral. Je pense qu'il y a quelque chose d'un petit peu ridicule dans cette façon de fonctionner actuelle où on envoie une partie de nos taxes et de nos impôts à Ottawa pour par la suite aller quémander un chèque à Ottawa. Je pense que ce serait une bonne idée si nous gardions ici, chez nous, l'ensemble de nos taxes et de nos impôts pour pouvoir se donner un pays à notre image, un pays qui nous ressemble.

Quand je regarde ce qui se passe actuellement à Ottawa, quand je vois la croissance phénoménale des dépenses militaires, je me dis: Si nous étions indépendants, si nous contrôlions l'ensemble de nos revenus, il est évident que les dépenses militaires n'auraient pas la

même priorité. On aurait sans doute notre propre armée, on aurait une petite armée qui servirait à des fins de maintien de la paix, je pense que ce serait normal, mais ses dépenses militaires n'auraient certainement pas l'ampleur que l'on observe actuellement à Ottawa. Et je pense qu'une partie de ces moyens, de ces revenus, on pourrait les investir ailleurs dans les besoins et la population, dans les services à la population.

Quand je regarde ce qui se passe au niveau de Kyoto, quand on voit visiblement que ce gouvernement canadien fédéral ne croit pas en Kyoto, ne voit pas l'immense éveil environnemental que l'on observe actuellement... Vous avez tous vu, j'espère que vous avez vu l'incroyable accueil qu'a reçu le Sedna IV cette fin de semaine, des gens qui avaient dormi dans leur voiture pour pouvoir venir dire à Jean Lemire: Ce que vous avez fait est extraordinaire. Vous avez posé un geste d'avenir. Vous avez éveillé les consciences.

Je pense qu'au Québec, si on était indépendants, on aurait un gouvernement, un État, un pays beaucoup plus engagé dans le respect des valeurs environnementales que ce qu'on observe actuellement, à Ottawa. Donc, l'indépendance pour se donner un pays qui nous ressemble, moins militariste, plus écologique. Bref, l'indépendance parce qu'on pourrait exprimer ce que nous sommes dans le monde. On n'a plus besoin de passer par Ottawa pour dire qui nous sommes. Je pense qu'on a atteint maintenant un niveau de maturité et un niveau de confiance tous ensemble pour dire au monde: Nous sommes des Québécois, et voici ce en quoi nous croyons, voici la contribution que nous voulons faire avec vous.

Je l'ai dit lors de la conférence de presse, ma première conférence de presse, lorsque j'ai décidé de faire le saut, pour moi, la planète, c'est une mosaïque, et là-dessus, dans cette grande mosaïque, il y a un petit cristal sur lequel est écrit le mot, le nom «Québec». Je souhaite que cette petite société qu'on a réussi à garder contre vents et marées pendant 400 ans continue à vivre et à grandir dans le monde et je pense que l'indépendance est le moyen, ce serait un formidable moyen pour assurer notre avenir collectif comme francophones en terre d'Amérique.

Ce qui m'amène évidemment au message inaugural de nos amis d'en face. En attendant l'indépendance, on n'a pas les bras croisés, hein? On veut continuer à construire ici une société qui soit le plus riche possible pour qu'on puisse justement avoir les moyens de redonner, de partager avec les moins fortunés un peu de cette richesse pour s'assurer qu'on soit tous ensemble du voyage. Pour ça, ça nous prend un État qui a des revenus, ça nous prend un gouvernement qui a des moyens. Or, qu'est-ce que nous propose le gouvernement libéral d'en face? Sa grande priorité, c'est de faire quoi? C'est d'affaiblir notre gouvernement, d'affaiblir cet État dont nous avons tant besoin en diminuant les impôts. Nous, de ce côté de la Chambre, on n'est pas contre les baisses d'impôt. Si on pouvait se les payer, on aimerait bien pouvoir appuyer ces baisses d'impôt. Malheureusement, nous en venons à la conclusion qu'on n'a pas les moyens de se donner des baisses d'impôt actuellement. Pourquoi? Parce qu'il y a beaucoup de besoins: les enseignants ont besoin d'aide avec les élèves en difficulté; les malades ont besoin d'être opérés plus rapidement; les aînés ont

besoin d'être aidés par des infirmières à la maison; nos entreprises ont besoin d'aide pour relever le défi de la productivité; nos entreprises en région notamment ont besoin de l'aide qu'on peut leur apporter, que le gouvernement peut leur apporter pour faire face à la concurrence internationale, la concurrence de l'Asie, entre autres.

● (10 h 30) ●

Or, que nous proposent le premier ministre et son gouvernement? C'est de dire: Nous allons enlever à notre gouvernement, hein, à notre État, au Québec des moyens, nous allons lui retirer une partie de ses moyens pour le redonner en baisses d'impôt. Moi, je vous dis qu'on n'a pas les moyens de se les donner, ces baisses d'impôt, actuellement parce que les besoins sont trop grands. Puis je dis également que, ce faisant, en baissant les impôts, on hypothèque l'avenir. Si jamais, à l'avenir, dans quelques années d'ici, on se retrouve avec un ralentissement économique, qu'est-ce qu'on va faire? Dans quelle situation allons-nous nous trouver? On le sait, qu'en période de ralentissement économique les besoins grandissent. Je trouve ça irresponsable, vos baisses d'impôt, parce qu'ils compromettent notre capacité d'agir à l'avenir, parce qu'ils vont nous priver de moyens dont nous aurons éventuellement besoin si jamais on se retrouve dans une situation de récession ou de ralentissement économique. Et vous le savez, à quel point politiquement c'est difficile d'augmenter les impôts, d'augmenter les taxes. Si on les diminue maintenant, on va se retrouver dans une situation de grands besoins et on aura possiblement — lequel d'entre nous? je ne le sais pas, mais on aura à ce moment-là... on se retrouvera devant une décision extrêmement difficile, celle possiblement d'aller chercher à nouveau ces revenus dont vous nous aurez privés. On s'en va, Mme la Présidente, nous allons, comme société, nous nous dirigeons, comme société, dans un mur. La population vieillit, nous savons très bien que les besoins vont s'accroître et on sait très bien que les ressources ne pourront pas croître à la même vitesse que les besoins.

J'étais à une conférence il y a quelques jours de cela. Il y avait, entre autres, l'économiste Godbout, là, qui était là, là, et qui disait: Les enfants qui naissent aujourd'hui peuvent espérer vivre jusqu'à 100 ans et possiblement au-delà de 100 ans. Et il disait: Dans ce contexte, la liberté 55, oubliez ça, c'est terminé, cette idée-là, là. Il va falloir travailler plus longtemps à l'avenir, parce qu'on va vivre plus longtemps. Et on se rend bien compte, dans une société où les gens vivent de plus en plus vieux, notre État ne pourra plus, à un moment donné, subvenir aux besoins qui sont les siens actuellement, que ce soit en matière de santé, d'éducation, de régime de retraite. C'est à ça qu'il faut s'atteler, Mme la Présidente.

Je trouve que votre calcul, messieurs et mesdames du gouvernement, est un calcul à courte vue. Je trouve que c'est un calcul qui compromet le long terme pour une mesure du court terme. Vous avez devant vous deux partis politiques qui ont reçu grosso modo l'appui du deux tiers des Québécois, et là-dessus on s'entend avec l'ADQ, on est d'accord, nous aussi, pour dire que ce n'est pas le moment de baisser les impôts. Dans les jours qui ont suivi l'élection, votre premier ministre a dit: Nous allons changer notre façon de faire, nous allons

écouter les Québécois. Or, vous n'en faites qu'à votre tête, vous continuez sur la même lancée. Les Québécois vous ont dit... le deux tiers des Québécois vous ont dit: On ne veut pas de cette idée de baisser les impôts parce qu'on n'a pas les moyens, parce que ce n'est pas le temps, parce que ça compromet l'avenir. Or, vous vous entêtez et vous foncez dans le mur. Vous accélérez la vitesse avec laquelle on s'en va dans ce mur, vers cette crise, cette grande crise des finances publiques.

Je ne sais pas... défendez-moi la... défendez-moi votre sens des responsabilités. Défendez-le parce que, moi, je ne le vois pas. Et je pense que cette décision-là va revenir nous hanter, comme société, et je pense qu'elle pourrait bien venir vous hanter, comme parti politique également. Je fais appel à votre sens de l'avenir, à votre sens du long terme, à votre lucidité, député de Laval-des-Rapides. M. le député de Laval-des-Rapides, vous savez, vous connaissez ce grand défi...

La Vice-Présidente: M. le député, M. le député de Marie-Victorin, je vous prie de vous adresser à la présidence. Merci beaucoup.

M. Drainville: C'est l'expérience qui rentre, Mme la Présidente.

En conclusion, en conclusion, je vous demanderais, s'il vous plaît, d'avoir un peu de vision, de penser à ceux et celles qui nous suivent au nom de l'équité pour les générations qui viennent. Oubliez un peu le petit bonheur que vous allez essayer de donner, là, aux gens à travers ces baisses d'impôt, puis pensez plutôt au petit bonheur de ceux et celles qui s'en viennent après nous, et posez-vous la question: Est-ce que c'est vraiment ce dont nous avons besoin actuellement, au Québec, baisser les impôts?

Moi, Mme la Présidente, je soutiens que le moment n'est malheureusement pas encore venu de baisser les impôts. Je pense qu'il faut construire l'avenir, il faut faire le pari de l'avenir et pour ça il faut construire, garder nos moyens pour assurer à notre État, à notre gouvernement — pas juste le libéral, Dieu sait qui formera le gouvernement à l'avenir — lui assurer, lui conserver les moyens pour continuer à aider les gens, pour assurer la grande mission de solidarité qui doit être celle de l'État québécois. Je vous remercie beaucoup.

La Vice-Présidente: Merci beaucoup, M. le député de Marie-Victorin. Alors, maintenant, je reconnais M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Alain Paquet

M. Paquet: Merci beaucoup, Mme la Présidente. D'abord, bien sûr, c'est un honneur d'intervenir aujourd'hui, en ce début de cette Trente-huitième Législature, parce que c'est un grand privilège d'être présent ici et de représenter nos concitoyens. Je veux donc d'abord remercier très sincèrement les citoyens de Laval-des-Rapides qui, le 26 mars dernier, m'ont exprimé leur confiance, me l'ont renouvelée. Je m'engage à continuer d'honorer cette confiance parce que la confiance, ça se mérite. Ça exige du respect de la vérité, du respect de la rigueur, du respect de la cohérence et du respect des faits.

Il y a bientôt 15 ans cette année, je prenais, à Laval-des-Rapides, un engagement fidèle auprès de mon épouse Liliane, et ma complice et extraordinaire épouse, et nous avons ensemble bâti une famille. Et nous voyons notre fille Ariel de 11 ans grandir, se développer, aspirer à un avenir prometteur comme on souhaite pour l'ensemble des jeunes Québécois et Québécoises. Toutes deux sont extraordinaires et généreuses, et je ne pourrais accomplir ce que je fais sans leur appui et leurs encouragements. Je renouvelle aussi un autre engagement fidèle dans Laval-des-Rapides, auprès de mes citoyens, celui de continuer à les représenter, de poursuivre mon travail auprès d'eux, pour eux, avec eux afin de continuer à améliorer leur situation économique et sociale. C'est un grand honneur et un privilège de servir les citoyens de Laval-des-Rapides et d'appuyer de façon tangible la réalisation de projets mobilisateurs pour notre communauté.

● (10 h 40) ●

Vous savez, Mme la Présidente, la décision qu'on prend, à un moment donné, dans notre vie, de mettre ou non notre nom sur un bulletin de vote, ça ne doit pas et ce n'est pas un geste qui doit s'improviser à quelques semaines d'une élection. C'est le fruit d'une réflexion et d'une volonté de vouloir servir ses citoyens, d'une passion de vouloir accomplir des choses, d'aider à changer des choses, bien qu'on n'ait pas de baguette magique, bien qu'on ne puisse pas tout faire, mais de le faire avec rigueur et avec beaucoup de volonté, de détermination.

Comme je le disais aux citoyens de mon comté depuis 2003, l'important, ce n'est pas d'avoir un député ou un candidat uniquement dans le temps des élections, mais c'est surtout et avant tout d'avoir un député qui est présent entre les élections, sans hésitation ce que j'ai eu la chance de faire depuis quatre ans et que je continuerai à faire. J'assure donc mes citoyens du même dévouement dans ce nouveau mandat afin que nos jeunes se réalisent pleinement et que la qualité de vie de nos familles et de nos aînés continue de progresser. Je continuerai à agir comme un facilitateur ainsi qu'à incarner la volonté politique qui permet de faire avancer les choses.

Toutes les semaines, j'ai des occasions extraordinaires de pouvoir appuyer le travail et les initiatives des organismes de mon comté de Laval. Ces organismes sont actifs pour les jeunes, les familles et les aînés. Plusieurs projets sont mis de l'avant pour tisser activement des liens dans notre communauté, des liens entre les personnes, des liens entre les groupes, des liens entre les communautés, des liens entre les organismes.

Je veux saluer et rendre hommage aux gens de Laval-des-Rapides. À bien des égards, Laval-des-Rapides, c'est le Québec en miniature. On y retrouve des services de santé, des écoles de quartier avec un rayonnement communautaire, la Cité du savoir, en plein développement autour de son collège, un parc industriel, des commerces et maintenant trois nouvelles stations de métro en opération. Près d'une cinquantaine d'organismes communautaires dévoués répondent à de multiples besoins. Et vous savez quelle est la richesse commune, la véritable richesse commune de toutes ces institutions et de ces organismes? Elle repose sur les gens qui y oeuvrent. La personnalité dynamique de mon comté tient à leurs aspirations, au talent et à l'engagement des citoyens. Je le dis souvent: La meilleure façon

d'avoir des quartiers et un comté qui nous rassemblent, c'est des quartiers et un comté qui nous ressemblent.

Le 26 mars dernier, le choix des Québécois a été de constituer une Assemblée nationale avec un nouveau gouvernement libéral minoritaire, avec deux oppositions significatives. Avec un gouvernement minoritaire et une telle Assemblée, tous les partis sont maintenant sous les feux de la rampe: ceux qui gouvernent ou qui ont déjà gouverné et aussi comme celui qui n'a jamais formé un gouvernement. Un défi est lancé à nous tous, les 125 députés de l'Assemblée nationale. Tous doivent être mesurés sur la même base, à la lumière du même étalon de mesure. Ils nous faut tous nommer des problèmes à régler, mais il faut aussi proposer des solutions sans faux-fuyants, avec rigueur et avec cohérence.

Tout à l'heure, le critique de l'opposition officielle en matière de finances nous parlait de cadre financier, de leur cadre financier qu'ils avaient présenté pendant la campagne électorale. On se rappellera, sur 86 engagements, de manière très tardive, seulement 16 des 86 engagements avaient été chiffrés. Ça, ça manquait de rigueur.

En même temps, c'est dans le même cadre financier qu'on n'avait même pas prévu les 700 millions de dollars, l'argent pour engager, pour financer les 1 500 médecins et 2 000 infirmières qui sont présentement en formation et qui apparaîtront sur le marché pour servir nos concitoyens au cours des quatre prochaines années. Ça, c'était un manque de rigueur, c'étaient des faux-fuyants. La page est tournée. Maintenant, nous trois, les trois partis doivent être jugés au même étalon de mesure.

Les bonnes politiques n'ont pas des effets immédiats, mais les mauvaises politiques ont un effet qui dure longtemps. Les solutions les plus durables et les plus souhaitables sont celles qui demandent de la patience mais qui visent des objectifs clairs, qui reposent sur une vision et qui s'inscrivent dans une suite cohérente de gestes réfléchis. Ces politiques doivent reposer sur un ensemble de valeurs qui se renforcent les unes les autres: le respect des libertés individuelles, l'identification au Québec, le développement économique, la justice sociale, le respect de la société civile, le respect de la démocratie, l'appartenance canadienne dans laquelle le Québec assume un leadership, et l'équité intergénérationnelle. Toutes ces valeurs se renforcent les unes les autres.

Notre gouvernement croit dans un Québec responsable, ambitieux et généreux où chaque citoyen participe à la réussite de notre nation et à l'affirmation de son identité unique. Il croit dans un Québec moderne qui offre les meilleurs soins de santé possible, qui valorise une éducation de haut niveau, qui soutient la famille. La création de richesse est un levier d'un progrès résoluement orienté vers le développement durable. C'est pourquoi il faut garder une direction sur les choses importantes pour le Québec. Le Québec est confronté à des défis multiples: le vieillissement de la population, la concurrence internationale, le développement durable, le défi des finances publiques. Les Québécois souhaitent — et les citoyens de Laval-des-Rapides souhaitent entre autres — que ces défis soient relevés sans faux-fuyant et que les visions posées se traduisent aussi dans leur quotidien. Ça ne veut pas dire sacrifier le long terme par des gestes précipités et irréfléchis en fonction du

court terme, ça veut dire que les Québécois veulent mesurer, sur une base plus fréquente, les progrès qui s'accomplissent. Et c'est là-dedans que les huit mesures qui ont été annoncées par le premier ministre, dans le cadre du discours inaugural, s'inscrivent comme certains des gestes concrets qui s'inscrivent et qui découlent d'une vision plus large. Le discours inaugural ne reprend pas toutes les visions à l'intérieur d'un discours de 40 minutes et tout ce qui nous anime — j'en ai repris certains éléments tout à l'heure — ce sont des illustrations de ce sur quoi nous allons agir, et il faut agir. Je disais, le discours inaugural présenté par le premier ministre, la semaine dernière, fait donc ressortir des priorités spécifiques, des actions et des décisions qui touchent le quotidien, tout en visant l'objectif d'améliorer la qualité et le niveau de vie des Québécois dans le contexte des défis que j'ai énumérés.

Permettez-moi donc d'aborder le contexte économique dans lequel le Québec se retrouve. Le Québec a de grands succès mais a de grands défis en même temps, ce n'est pas contradictoire. Parmi les grands succès, nous avons des secteurs qui font extrêmement bien: le secteur de la biotechnologie notamment, le secteur des mines; il y en a d'autres. Il y a des secteurs qui ont plus de difficultés: le secteur manufacturier dans un contexte de concurrence internationale où la concurrence des pays émergents est grandissante. Le taux de chômage: la semaine dernière, nous apprenions qu'il a atteint maintenant son plus bas niveau, au Québec, en 33 ans, à 7,2 %. On se souviendra qu'en 2003, lorsque nous sommes arrivés en fonction pour le premier mandat, le taux de chômage était de 8,3 %. Donc, on voit une amélioration... pas 8... pardon, oui, de 8,3 %. On voit donc une amélioration significative, alors qu'en même temps le taux d'emploi des gens qui travaillent a augmenté à des niveaux encore... depuis trois ans est resté en haut de 60 % et a même atteint un record historique de 60,9 % au mois d'avril dernier. Ce sont des chiffres qui sont encourageants, mais nous savons qu'il faut poursuivre dans la voie de la responsabilité, car la création de richesse est une condition incontournable pour répondre aux défis du Québec et pour répondre aux ambitions légitimes des Québécois et assurer son plein développement et pour assurer le maintien du développement de services publics de qualité.

On a entendu, la semaine dernière, le chef de l'opposition officielle parler de l'investissement privé. Il a présenté les chiffres d'une année en particulier mais il n'a pas regardé le portrait global. La cohérence et la rigueur dans les faits exigent une vision plus large. Et les investissements privés... les investissements des entreprises publiques et privées ont crû de 33 % entre 2003 et 2006 en termes réels. C'est une performance même similaire à l'Ontario et cinq fois plus rapide que le rythme qu'on avait connu au cours du dernier mandat du parti qui formait... du deuxième parti d'opposition aujourd'hui qui formait le gouvernement alors. Les investissements non résidentiels privés, d'après les chiffres de 2007 de Statistique Canada, devraient s'accroître, cette année, de 6,8 % au Québec, comparativement à 2,8 % en Ontario et à 2,3 % en Alberta. Le Québec sera en troisième position, d'après les chiffres de Statistique Canada, même pour les investissements privés non résidentiels.

Et ça vient d'où, ça? Ça vient bien sûr de l'effort des entreprises, des gens qui veulent se positionner pour participer à la création de richesse et tirer, partager, profiter des fruits de la croissance économique. Et ça découle de mesures qui ont été prises dans le passé. Les bonnes politiques prennent du temps à voir leurs effets, ce n'est pas instantané, mais les mauvaises politiques qui avaient été poursuivies au début des années quatre-vingt, même jusqu'en 1994, jusqu'en 2003, ont fait en sorte que l'investissement privé n'était pas au rendez-vous. On commence à voir des changements significatifs — il faudra voir — mais ça découle de résultats de mesures qui ont été prises au cours des trois dernières années. Nous allons les voir maintenant.

Lorsqu'on compare les investissements — une petite note d'économie pour nos amis d'en face — il faut tenir compte que, dans les autres provinces, l'énergie est surtout privée — hein, une partie significative qui est dans le domaine du privé, comme le gaz, par exemple — et donc ça fait partie des investissements dans le privé des autres provinces, alors qu'au Québec l'investissement en électricité est dans l'investissement public, qui vient donc d'Hydro-Québec. Il faut donc comparer des pommes avec des pommes pour regarder avec rigueur les choses.

● (10 h 50) ●

Parlons maintenant du fardeau fiscal. J'entends les deux partis d'opposition dire qu'ils ne seraient pas contre des baisses d'impôt, mais ce n'est pas le moment, mais il ne faut pas le faire parce qu'il y a autre chose à faire puis que... parce que finalement, bien, il ne faut pas que la dette augmente du tout. Le chef de l'opposition officielle et la critique de l'opposition officielle, tout à l'heure, en finances nous ont dit qu'il ne faut pas que la dette augmente du tout. On va voir ce que ça implique.

D'abord, les baisses d'impôt, ce n'est pas une question de dogme ou d'idéologie. Il serait bête de vouloir baisser tous les impôts ou de les baisser de façon démesurée. Mais il faut baisser des impôts, c'est une des conditions pour avoir de la création de richesse. Il faut que nos amis d'en face aillent voir ce qui s'est passé ailleurs, en Irlande, notamment: ils ont baissé des impôts, ils n'ont pas baissé tous les impôts. Il ne faut pas analyser l'impact des impôts d'un point de vue statistique à courte vue, il faut dynamiser notre économie et permettre à nos entreprises, permettre aux investisseurs, permettre aux travailleurs de donner le meilleur d'eux-mêmes comme ils veulent le faire et de profiter de l'effort qu'ils y mettent.

C'est dans cela que s'inscrit une vision de baisser des impôts, et l'objectif que notre gouvernement poursuit est de baisser les impôts des particuliers vers la moyenne canadienne. Rien de plus mais rien de moins. Parce que c'est une condition, ce n'est pas la seule, mais c'est une condition incontournable pour créer de la richesse si sérieusement on croit à la création de richesse. Parce que c'est facile de faire l'éloge de la richesse, encore faut-il qu'on prenne des moyens pour en créer. Donc, de revoir la fiscalité des particuliers pour la ramener vers la moyenne canadienne, en travaillant pour la classe moyenne, c'est une des conditions pour cette création de richesse.

Entre 2003 et 2006, l'objectif que nous avons poursuivi était le même. Notre gouvernement n'avait pas

pu aller aussi loin qu'on le voulait, aussi rapidement, c'est vrai. On a mis de l'argent en santé et en éducation, on va continuer d'en mettre, parce que, oui, ça prend des services de qualité, mais il faut créer de la richesse pour continuer à se les payer, ces services-là, et en développer davantage.

Donc, lorsqu'on parle de réduire le fardeau fiscal, bien, de 2003 à 2006 seulement, en ne tenant même pas compte de l'impact des mesures de 2007 et celles qui seront en vigueur en 2008, les familles québécoises ont vu la réduction du fardeau fiscal de façon significative, surtout les familles avec enfants et les familles à plus faibles revenus et à revenus moyens et bas. C'est vrai, il fallait commencer quelque part — c'était à la page 26 de nos engagements en 2003, du programme en 2003. Mais, quand une famille de Laval-des-Rapides qui a un revenu moyen de 25 000 \$, par exemple, une famille de 25 000 \$ par exemple, a deux revenus de travail, avec deux enfants, a vu son fardeau fiscal réduit de 4 426 \$, alors que, c'est vrai, l'électricité a augmenté, les frais de garde ont augmenté de 5 \$ à 7 \$ par jour — mettons qu'il y avait un des enfants en service de garde — l'assurance parentale, l'assurance médicaments, ils ont dû déboursé 776 \$ de plus, ils ont reçu 4 426 \$ et ils ont déboursé 776 \$ de plus, mais, je m'excuse, les familles de Laval-des-Rapides à 25 000 \$ ont été gagnantes des changements qui ont été faits. À 50 000 \$ aussi, ils ont été gagnants. À 75 000 \$ et 100 000 \$, il y a eu des débuts de faits, on n'a pas pu se rendre aussi loin. Et c'est là qu'on est rendus à travailler, notamment.

Les économistes Pierre Lefebvre et Philip Merrigan ont publié récemment une analyse du bilan des finances publiques du premier mandat du gouvernement libéral. Ils ont expliqué là-dedans d'ailleurs qu'en ajoutant les autres mesures de dépenses fiscales les baisses d'impôt ou hausses de revenus disponibles découlant de ces mesures atteignent 3,5 milliards de dollars. Cela n'est pas très loin de la cible visée de 5 milliards qui, rappelés-le, était pour l'année 2008-2009.

Notre objectif donc est de poursuivre la route de manière responsable vers la moyenne canadienne. Et, lorsqu'on s'engage à dire qu'on va continuer la route, on va continuer à faire du chemin là-dessus, il faut réaliser que, dans le règlement ou les éléments de règlement du déséquilibre fiscal qui ont été rendus publics dans le dernier budget fédéral, seulement une partie de l'argent va servir pour les baisses d'impôt. La grande majorité sert pour les services: ce qui est à la santé va aller à la santé, les ententes pour l'environnement vont aller à l'environnement, en éducation, vont aller à l'éducation.

Mais, contrairement à ce qu'a affirmé le chef de l'opposition officielle en Chambre et ailleurs, baisser les impôts des Québécois, en se rapprochant davantage de la moyenne canadienne, avec une partie des sommes qui proviennent de la péréquation n'est pas un détournement. Lefebvre et Merrigan, dans l'article d'*Options politiques*, mai 2007, disaient: «La suggestion d'utiliser une partie ou la totalité des nouveaux montants de péréquation attribués au Québec pour financer une baisse des impôts personnels au Québec est une idée défendable et légitime compte tenu des objectifs du système de péréquation. Un de ces objectifs est de rendre disponible un panier de biens et services publics en demandant aux

citoyens un effort fiscal comparable à l'effort moyen fait dans les [autres] provinces. La réduction des écarts entre les fardeaux fiscaux provinciaux s'inscrit dans cet objectif.» Robert Gagné, en mars 2007, dans *La Presse*, parlait aussi d'un choix légitime qui fait du sens économiquement. On aura l'occasion, dans les prochaines semaines, de continuer à débattre de différents enjeux.

Je termine sur un dernier enjeu: la question de la dette publique et des infrastructures qui sont reliées. Lorsque le chef de l'opposition officielle, lorsque la critique de l'opposition officielle nous disent tout à l'heure: Il ne faut pas que la dette augmente du tout, sont-ils en train de nous dire qu'il ne faut pas s'occuper des infrastructures publiques? Vous savez, le propre des infrastructures, c'est qu'on investit maintenant pour les hôpitaux, pour les autoroutes, pour les écoles, pour des appareils et services médicaux qui avaient été négligés globalement entre 1976 et 2003.

Des choses ponctuelles avaient été faites dans le passé par les autres gouvernements, mais globalement, dès 1976, il y a une réduction de la tendance des investissements publics. En 1981, j'avais fait une conférence de presse à la salle de presse de l'Assemblée nationale dénonçant cette mauvaise tendance amorcée par Jacques Parizeau en 1976. En 2003, nous avons été le premier gouvernement, depuis 1976, qui a commencé à renverser la tendance en doublant les montants d'investissement en infrastructures. Ça, c'est vérifiable. Ça, c'est la rigueur des faits.

C'est pour ça donc que la dette a augmenté essentiellement depuis quatre ans pour les infrastructures, sauf un montant ponctuel qui sert à compléter le règlement du déséquilibre fiscal. On a provisionné de l'argent, au cours des quatre dernières années, pour le déséquilibre fiscal, mais un montant pour les arrérages, une partie du montant, 600 millions, a dû être mis dans la dette. Le reste, c'est essentiellement des infrastructures.

Alors, est-ce que nos amis d'en face vont nous dire qu'il ne faut pas investir dans les infrastructures parce que la dette va augmenter, ou encore sont-ils en train de nous dire — ils ont le choix: On va augmenter les impôts pour payer les infrastructures, ou encore: On va couper dans les services pour payer les infrastructures? C'est ça, les trois choix.

Donc, il faut agir de manière responsable. Et, en mettant en place le Fonds des générations, en agissant de façon responsable dans les infrastructures, le gouvernement a reçu un bulletin, le bulletin des agences de crédit, qui a augmenté la cote de crédit du Québec à son plus haut niveau depuis 1975. Ça, là, les gens qui regardent ça, des agences de crédit, ils analysent tous les tableaux, toutes les notes de bas de page, toutes les annexes, tous les chiffres, l'ensemble des finances publiques, et là ils mettent une note. Et ils n'ont pas d'intérêt en soi pour la couleur du parti politique qui forme le gouvernement. Ils n'ont pas à en avoir non plus, ils doivent analyser ça avec rigueur. Bien, c'est ce qu'ils ont fait. Donc, si les oppositions persistent à soutenir que le montant de la dette ne doit pas augmenter du tout, ils seraient irresponsables.

Par contre, si, comme nous, ils s'allient à nous pour dire qu'il faut réduire davantage le poids de la dette en... économie, là nous allons nous entendre, tous les trois, sur ce point-là. Et c'est ce que le Fonds des générations

permet d'amorcer de façon significative, mais on se souviendra que l'opposition officielle d'aujourd'hui a voté contre le Fonds des générations à l'époque.

En conclusion, Mme la Présidente, le Québec doit apporter les moyens nécessaires pour créer un environnement durable où une plus grande compétitivité va nous permettre de changer le cap de notre économie, de continuer davantage de créer de richesse. Nous allons travailler dans cet esprit et des objectifs de notre gouvernement, et j'ose croire qu'au-delà des différences de moyens les objectifs des 125 députés de l'Assemblée nationale vont concourir pour agir en ce sens. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Laval-des-Rapides. Je suis prête maintenant à céder la parole à M. le député de Montmagny-L'Islet.

M. Claude Roy

M. Roy: Merci, Mme la Présidente. Premièrement, toutes mes félicitations pour le poste que vous occupez présentement. La chance qui m'est donnée aujourd'hui est le plus beau cadeau que j'ai pu recevoir dans ma vie: les électeurs et électrices du comté de Montmagny-L'Islet m'ont octroyé le droit de les représenter à l'Assemblée nationale afin de défendre avec acharnement leurs préoccupations.

● (11 heures) ●

Notre comté vit les pieds dans l'eau du Saint-Laurent et la tête qui... souffle des Appalaches, et ils ont bien raison de se donner tous les moyens possibles afin de conserver leurs acquis. Montmagny-L'Islet vit dans la dure réalité de la ruralité, et la tâche qui m'incombe dans la sauvegarde de nos villes et villages sera un défi magnifique pour le travailleur que je suis. Dire merci avec de simples mots, c'est courtois et déferent, mais s'identifier à sa population, s'imprégner de son odeur afin de défendre ses valeurs, ce sera ma façon à moi de leur prouver ma bonne foi. Si les gens de Montmagny-L'Islet ont travaillé si fort pour la sauvegarde du territoire, ils espèrent un peu plus de votre présence lors de la belle saison. Voir le soleil se lever derrière les montagnes, ensoleiller notre vallée le jour et se coucher dans le fleuve est un privilège que nous avons, mais avant tout nous avons notre fierté, et c'est après une journée de travail bien accomplie que nous aimerions pouvoir en profiter.

Vivre dans la ruralité, c'est aussi vivre dans la réalité. Nous avons assisté dernièrement à la formation d'une nouvelle carte de couleurs du Québec, et il n'en fallait pas moins pour se questionner sur les besoins du Québec rural. Quand nous vivons dans les grands centres urbains, avec les inconvénients mais des avantages certains, nous sommes bien loin des interrogations et des frustrations que la population rurale... qui ne demande qu'à survivre. Le Québec aujourd'hui a été construit par ces bâtisseurs des premières heures soucieux de laisser en héritage le Québec de demain. De retour dans les villages qui les ont vus naître, ils essaient, tant bien que mal, de survivre à l'exode des leurs vers des lieux encore meilleurs. Ils ont cultivé la terre, défriché la forêt, préparé à l'avenir et aujourd'hui ils sont oubliés des gouvernements à qui ils ont dédié leur vie. Nos parents ont démarré de

petites entreprises qui ont évolué avec le temps, mais, aujourd'hui, elles ferment les unes après les autres, incapables de se battre contre la mondialisation ou encore de se battre contre le Québec. La soif de centralisation des municipalités bordant le fleuve, qui se croyaient jadis le moteur de l'économie locale... se voient à leur tour victimes de leurs mêmes châtiments.

Le Québec fêtera bientôt son 400e, mais faut-il également, Mme la Présidente, se rappeler que c'est par la création des villes et villages riverains que l'on a pu découvrir et construire Québec? Rouler entre les montagnes et le fleuve offre un décor unique au monde, mais derrière les arbres se cache une grande réalité: le Québec rural se meurt, et sa population vieillit dans un silence désarmant. Les routes sont devenues dangereuses et peu accueillantes aux touristes. Les infrastructures sont désuètes et encore inexistantes. La capacité de payer des populations rurales entraîne des délais inacceptables pour la réalisation des travaux, car il n'y a plus assez d'habitants pour en payer les taxes.

Dans Montmagny-L'Islet, nous vivons la dure réalité d'être trop près de Québec ou de Lévis, qui deviennent les pôles d'achat de notre population, et la disparition des commerces locaux procure encore plus d'excuses à la population pour regarder ailleurs. Nous aimerions pouvoir garder notre jeunesse afin qu'ils perpétuent nos valeurs, mais le manque criant de plusieurs services les pousse à étudier dans les grands centres desquels ils ne reviendront plus jamais. Le Québec de la ruralité, c'est le Québec de la réalité, et je suis fier de pouvoir participer à la survie des communautés. Ils furent jadis le moteur du développement des grands centres, et, aujourd'hui, nous devons préserver l'héritage économique et le tourisme que nos comtés réclament légitimement.

En tant que critique officiel au niveau de la faune et des parcs, je n'ai rien entendu depuis 25 ans, j'ai été l'ardent défenseur du domaine de la chasse et de la pêche et de l'environnement durant toutes ces années, dans le cadre de mon émission sur la chasse et la pêche. La forêt, l'eau et l'air sont des sujets d'actualité qui interpellent les gens et qui portent au questionnement sur l'avenir. J'ai passé ma vie entière à parcourir les routes du Québec tout en assistant, impuissant, aux changements imposés par notre désir d'amélioration.

J'ai, pour les besoins de mon travail, survolé la province tellement de fois que j'ai pu, du haut des airs, remarquer les changements dramatiques qui s'opéraient sous mes pieds. J'ai remarqué le changement de comportement des animaux qui s'habituent, tant bien que mal, au déplacement de leur lieu de naissance. J'ai assisté, impuissant, à l'exode des oiseaux qui ne retrouvent plus leurs nids et qui préfèrent d'autres cieus. J'ai vu des lacs perdre leurs couleurs et leur végétation sous l'effet pervers de la présence de l'homme. J'ai constaté l'intelligence des poissons qui tournent au ridicule les artifices des pêcheurs qui entendent d'en faire leurs festins. J'ai passé ma vie entière à décrier les fumeurs qui brisent sous leurs pieds les mégots de cigarettes qui souillent le sol.

La chasse, la pêche ont été reconnues ici même, en ces lieux, par nos pères comme un droit et non pas un privilège. Nous sommes fiers défenseurs de la nature, bien que critiqués par l'ignorance du sport. Nous investissons des sommes astronomiques afin de passer quelques trop courts instants de liberté et de passion face à l'adversité.

Les montagnes que nous parcourons, Mme la Présidente, et les routes sur lesquelles nous défilons, et la nature que nous protégeons est l'essence même de la vie des coureurs des bois, que nous tentons de transmettre à des nouvelles générations.

Depuis plus de 25 ans, ma vie entière a été consacrée à faire découvrir la nature québécoise à une population qui recherche les moments d'évasion entre amis ou en famille. Rouler plus de 30 000 km annuellement sur les routes forestières, naviguer sur les plus beaux plans d'eau du Québec à la recherche des spécimens de nos rêves et de capter sur image ces moments à partager, voilà ce qu'ont été mes années passées. Aujourd'hui, j'ai une autre mission, celle d'interroger des décideurs, de questionner leurs raisonnements et d'interpeller l'irresponsabilité. L'argent recueilli des utilisateurs ne revient même pas à la faune et sera désormais ma considération première. Le fonds consolidé du Québec, ce n'est pas l'avenir de la chasse, de la pêche et de la faune au Québec. Nous devons protéger ce patrimoine faunique unique au monde et envié par la planète entière. Les yeux du monde sont fixés sur nous, et nous devons en prendre conscience. Nous avons coupé nos forêts sans penser au lendemain, nous avons vendu nos richesses collectives jusqu'au chaos actuel, nous avons creusé la terre pour en extraire les ressources mais encore une fois à quel prix? Nous arrivons aujourd'hui à la fin de notre richesse collective, et nous n'avons aucune alternative convenable à offrir à la population. Si gouverner, c'est prévoir, nous avons failli à nos promesses de défendre les intérêts de la population qui nous a donné ce mandat.

Bien que des programmes trop timides sont mis en place pour favoriser la relève de la pêche et de la chasse au Québec, la seule alternative présente passe par les femmes qui se sont redécouvert une passion halieutique et chasseresse. Elle ont écrit le premier livre sur la pêche, qui a assuré à l'homme son pouvoir sur la nature, et elles sont devenues les grandes organisatrices, instigatrices des grandes aventures entre amis. C'est une femme qui a découvert la pêche et c'est une femme qui a découvert tout ce qu'on sait, en tant qu'hommes, sur la pêche. Donc, que les hommes en prennent leur parti. La femme a été l'instigatrice de la pêche à travers le monde, et ce, dans le premier livre écrit, en 1496, par dame Juliana Berners. Deuxième livre qui est écrit et qui fait encore l'éloge de la femme, c'est celui de Mme Goldsmith, qui est toujours une thèse déposée à l'Université de Paris, sur la vision des poissons et sur les attraits que peuvent représenter les leurres de pêche. Nous devons à la gent féminine tout ce qu'on sait présentement sur la pêche et on tient à vous en remercier.

Les fédérations et organisations de toutes sortes exhortent nos gouvernements à prendre conscience de ce pouvoir économique que représentent la chasse et la pêche. Les milieux fauniques ne peuvent survivre que par des efforts monétaires investis par les utilisateurs qui ne demandent qu'une seule chose, avoir un juste retour sur leur investissement.

Je terminerai en vous disant, Mme la Présidente: Nos parcs et nos réserves fauniques sont maintenant pris d'assaut par la cupidité des uns au détriment des autres. Nous avons bien reçu un réseau routier exploité temporairement pour les besoins des forestières qui doivent sortir leur bois coupé, mais après qu'advientra-t-il de

ces mêmes routes? Ils ont rasé nos forêts en ne respectant pas ou peu les limites de coupe aux abords des cours d'eau, et le vent abattra les arbres plus faibles désormais sans protection. Nos montagnes doivent être protégées, car nos provinces en ont besoin. Les touristes s'attendent à découvrir de grands espaces, mais ils constatent que nous avons manqué de respect envers cette nature si généreuse.

● (11 h 10) ●

Les chasseurs, pêcheurs, randonneurs, ornithologues et mycologues ainsi que tous les autres utilisateurs de la nature exhortent nos dirigeants à beaucoup plus de diligence. Nous avons encore la chance d'aider nos forêts en pensant à l'avenir. Supportons les travailleurs forestiers dans leur quête de dignité, aidons la nature en contrôlant nos exigences face aux besoins réels et protégeons nos lacs et rivières en exploitant leur potentiel, tout en respectant les utilisateurs. Il est révolu, le stratège de l'autruche, car, d'ici peu de temps, nous n'aurons même plus de terre pour nous cacher. Fini le gaspillage des ressources fauniques sur le seul prétexte de la rentabilité. Il faut savoir mieux faire avec moins, mais pour cela il faut savoir écouter ceux qui en vivent.

Je me ferai un devoir de surveiller, d'analyser et de proposer des solutions qui me seront transmises par les utilisateurs. Je me défendrai contre tous les empêchements de tourner en rond qui revendiquent sans toutefois investir. Nos lacs et forêts et nos parcs et nos réserves, nos ruisseaux et nos rivières sont des richesses collectives qui doivent résister aux envahisseurs de toutes sortes. J'ai pu constater, Mme la Présidente, ce que l'homme a pu faire par inconscience et que nos gouvernements n'ont pas fait par ignorance.

Je passerai les prochaines années à supporter tout effort pour sauvegarder notre nature et je m'efforcerais de défendre les droits des chasseurs et pêcheurs qui en sont les plus grands défenseurs. Merci beaucoup.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Montmagny-L'Islet. Maintenant, je reconnais M. le député de Gaspé.

M. Guy Lelièvre

M. Lelièvre: Alors, merci, Mme la Présidente. Tout d'abord, je voudrais m'adresser à la population du comté de Gaspé et les remercier, tous les électeurs et les électrices de la circonscription qui encore une fois m'ont donné le mandat de venir les représenter ici, à l'Assemblée nationale. Et je dois leur dire merci et leur dire qu'une fois qu'on est élu on est le député de toute la population que l'on représente.

Alors, Mme la Présidente, concernant le discours inaugural du premier ministre, je voudrais, avant de l'aborder, saluer la députée de Bonaventure, ministre des Affaires municipales, vice-première ministre, et la féliciter pour toutes ses nominations, Mme la Présidente, ainsi que mes collègues des Îles-de-la-Madeleine et de Matane qui ont été également mandatés par leur population pour venir les représenter dans cette Assemblée. Je salue également l'ouverture de collaborer de ma collègue de Bonaventure, et elle peut être assurée de mon soutien et d'échanges cordiaux que nous aurons dans un proche avenir.

Alors, les priorités, Mme la Présidente, de ce gouvernement. En 2003, ce gouvernement s'est fait élire en disant à la population du Québec: Nous sommes le gouvernement des régions, nous sommes le parti des régions. Et, pour illustrer que ces promesses n'ont pas été remplies, il y a une foule de dossiers, une foule de dossiers. Qu'on pense, par exemple, à la forêt. Le gouvernement actuel, qui a été reconduit de façon minoritaire à l'Assemblée nationale, avant 2003 nous disait qu'il fallait avoir un commissaire pour la forêt, que le Parti québécois n'avait pas fait ce qu'il fallait. Je dois rappeler à cette Assemblée que, le 11 février dernier, le Forestier en chef a déclaré, en Abitibi, que la forêt, il ne pouvait pas en conclure qu'elle avait été surexploitée. Pendant des années, ceux qui sont au pouvoir minoritairement nous disaient que la forêt était surexploitée pour alarmer tout le monde.

Mais, pour revenir, Mme la Présidente, au discours inaugural, le premier ministre nous propose tout simplement du reboisement, mais il faut aussi s'occuper des travailleurs forestiers, des travailleurs forestiers qui gagnent leur vie dans la forêt, avec l'aide de l'État, parce que l'État et les industriels contribuent aussi à la régénération de la forêt par des mesures de plantation, etc. Bon. Et on doit aussi innover. On doit jardiner nos forêts. On doit s'en occuper. On doit préserver les bonnes essences. On ne doit plus couper des arbres parce qu'ils ne font pas partie d'un CAAF ou d'un contrat d'approvisionnement et qu'ils obstruent. On a des projets à présenter en région.

Et la forêt, Mme la Présidente — j'écoutais le député de Montmagny-L'Islet tout à l'heure — c'est un trésor que nous avons parce qu'il y a la faune, la flore. Alors, en forêt, c'est un autre monde. Et, pour ceux qui ne vont pas en forêt, prenez le temps d'y aller. Allez parcourir les routes forestières et vous allez découvrir toutes sortes de choses. Vous allez voir des orignaux, vous allez voir du chevreuil. Vous allez voir des poissons, vous allez voir du saumon dans les rivières, en Gaspésie, par exemple. Donc, promenez-vous et allez voir ça.

Mme la Présidente, un des sujets importants dans cette campagne électorale a été l'éducation. Le premier ministre en a fait une priorité. Qu'est-ce qu'il nous dit, le premier ministre? «Pour élever la qualité de l'éducation et mieux réussir comme peuple, nous procéderons au dégel des frais de scolarité en bonifiant de manière correspondante le programme des prêts et bourses.» Mais c'est ce même gouvernement, ce même gouvernement, souvenons-nous, dans son premier mandat, qui a transformé des bourses en prêts puis a augmenté l'endettement des étudiants. C'est ce gouvernement-là et ce sont les mêmes qui sont encore au pouvoir. Est-ce qu'ils vont corriger la situation? Est-ce que, par exemple, quand on parle d'élever la qualité de l'éducation et mieux réussir... Qu'est-ce que ça nous prend?

Qu'est-ce qu'ils demandent dans les écoles? Ils demandent d'avoir des écoles avec un toit qui ne coule pas, minimalement. On le sait. On sait que le parc immobilier est en désuétude. On sait que, dans les écoles, ils ont besoin de support au niveau des orthophonistes, au niveau des psychologues. Alors, comment se fait-il que rien n'a été fait jusqu'à ce jour. En Gaspésie, un orthophoniste pour toute la région. Les commissions scolaires demandent d'avoir du support. Et comment se

fait-il que le gouvernement ne répond pas? La commission scolaire des Chic-Chocs demandait au gouvernement d'instituer une maternelle à quatre ans. Ça a pris six mois avant qu'ils aient une réponse, puis la réponse était négative. Et ils sont encore au pouvoir. Est-ce qu'on peut s'attendre que ce gouvernement va être plus sensible aux demandes de la population?

Les écoles secondaires, c'est la même chose. Le collège de la Gaspésie et des Îles, la seule institution d'enseignement supérieur dans la région, est aux prises avec un déficit ou a une facture, que le ministère lui demande de rembourser, de 1,3 million parce qu'ils ont changé les critères à un moment donné, puis il y a moins d'étudiants dans les cours. Et là on dit: Bon, bien, d'autant plus qu'il y a moins d'étudiants dans les cours, si on n'a pas assez d'étudiants, on va former une cohorte d'environ une quinzaine d'étudiants puis, s'il en manque la deuxième année pour avoir le nombre d'étudiants, on va inciter les étudiants de la région à changer de région pour aller étudier ailleurs, pour terminer leur D.É.C. Est-ce que c'est normal qu'un gouvernement doive gérer comme ça? Non. On doit trouver des solutions.

Le secteur anglophone au collège de la Gaspésie, pour toute la région, il se meurt parce que les politiques du gouvernement n'ont pas été efficaces. Et malheureusement on va perdre une grande partie de cette population qui va quitter pour aller ailleurs.

● (11 h 20) ●

Alors, qu'attend le gouvernement? Quelles sont les mesures qu'ils vont mettre en place? Parce que l'éducation, c'est fondamental, c'est fondamental. Si on veut aller plus loin, si on veut travailler, si on veut construire un avenir, c'est par l'éducation, l'apprentissage de métiers, l'apprentissage d'une profession. C'est ça qu'on a besoin. C'est ça, Mme la Présidente, que nous avons besoin. Et j'exhorte le gouvernement et, en passant, je veux demander à ma collègue de Bonaventure de prendre ce dossier, de prendre ce dossier et de le régler. Ce n'est pas en demandant à l'institution de rembourser le gouvernement de 1,3 million, d'abandonner des programmes pour pouvoir rembourser le gouvernement. C'est le monde à l'envers. Et je lui demande qu'elle travaille en collaboration avec la ministre de l'Éducation et, moi aussi, je vais travailler avec elle pour qu'on puisse trouver une solution non pas pour encore fragiliser davantage cette institution, mais pour lui donner de l'oxygène, de lui donner de l'oxygène, et le politique a un rôle à jouer là-dedans.

Si la machine communément appelée la fonction publique considère qu'on modifie les règles, oui, on devra les modifier, mais il faut absolument qu'on conserve des outils que nous avons en région. Et, si on ne le fait pas, bien, Mme la Présidente, on va revenir à la charge constamment. J'en fais mon cheval de bataille parce que c'est fondamental qu'une région ait un établissement d'enseignement supérieur et qu'on conserve puis qu'on garde chez nous nos jeunes.

Les pêches, Mme la Présidente — j'écoutais mon collègue, tout à l'heure, de Marie-Victorin qui parlait de la souveraineté et que je partage également tout ce qu'il nous a dit ce matin: six semaines de conflit pour savoir où la crevette, hein, où les captures de crevettes seraient débarquées; six semaines, 500 personnes qui n'ont pas travaillé, et, exaspérées, la plupart — des femmes,

90 % peut-être — ont pris d'assaut le ministère des Pêches à Gaspé, Pêches et Océans, pour se faire entendre. Et savez-vous qu'est-ce que le fédéral a répondu? Bien, les pêcheurs ont le droit d'aller décharger leurs captures n'importe où mais surtout à Terre-Neuve. Si le Québec était un pays, comment gérerions-nous nos ressources? Nous aurions accès à une ressource de la mer. Il y a aussi le sous-sol, Mme la Présidente. Nous aurions la capacité de prendre nos décisions nous-mêmes et non pas être dépendants d'un autre gouvernement, qui refuse d'agir et qui, lui, a repris la juridiction des pêches en 1982, et, depuis ce temps-là, ça ne va pas nulle part.

Au niveau du poisson de fond, de la morue, c'est la même chose. Mais, pour revenir à la crevette, j'ai été sur les lignes de piquetage, j'ai vu le désarroi de ces personnes-là, j'ai vu le désarroi de ces femmes qui tenaient le phare 24 heures par jour, depuis le début du conflit, et le gouvernement fédéral n'a jamais bougé là-dedans. Le gouvernement du Québec a tenté d'obtenir des choses du gouvernement fédéral. «Niet», rien.

Alors, est-ce que pour ces deux secteurs-là, hein, les pêches par exemple, hein, l'accès aux ports de mer... Le développement du port de mer de Gaspé, qui, depuis que le gouvernement fédéral a décidé que c'était Halifax qui allait être la porte d'entrée des marchandises... deuxième port de mer au monde en eau profonde, naturel... À Gaspé, deuxième port de mer naturel au monde et aucun investissement du gouvernement fédéral depuis qu'ils ont fait la Confédération, la fédération canadienne. Depuis ce temps-là, Mme la Présidente, il y avait 11 consulats à Gaspé, à une certaine époque, 11 consulats, les affaires étaient prospères, et, aujourd'hui, il ne reste qu'un bâtiment qui sert de témoin de la présence consulaire à Gaspé.

Comment se fait-il que ce gouvernement fédéral a refusé encore, il y a quelques années, de transférer au gouvernement du Québec lorsque le Parti québécois était au pouvoir? Et par la suite ça n'a pas été mieux avec nos amis qui sont l'autre bord, ils ont refusé de l'acquiescer parce que le gouvernement fédéral voulait leur transférer à eux. Bon. Mais ce n'est pas un problème. Le transfert est important, et avoir la juridiction de cette infrastructure, et d'avoir la capacité de s'en servir, de le développer pour le transport des marchandises, pour le transport des touristes.

Alors, Mme la Présidente, je dois vous dire, je dois vous dire que je suis extrêmement déçu à voir les orientations que prend le gouvernement avec la baisse des impôts également, hein? Est-ce qu'ils vont nous dire: Bien, écoutez, on est en récession? À moins que le gouvernement ait trouvé beaucoup d'argent, hein, on est en déficit, hein, on est en déficit. Alors, à ce moment-là, le gouvernement va faire quoi? Ils ont déjà commencé à faire des coupures. Il y a déjà des projets dans la machine qui sont abandonnés, puis ils le savent, ils le savent, quels projets ils vont abandonner. Puis il y en a plein puis d'autres qui ne sont pas financés. Alors, qu'est-ce qu'on va faire? Le Musée de la Gaspésie, par exemple, au niveau de la culture. Ça fait quatre ans que la communauté s'est mobilisée pour trouver une part à mettre dans le financement, une exigence du gouvernement, et là il n'y a rien qui se passe, et les coûts augmentent, parce que, chaque jour qui passe, les coûts augmentent. Est-ce qu'on va pouvoir enfin avoir

des réponses? Est-ce qu'on va pouvoir enfin avoir des réponses?

Alors, la même chose au niveau de la décentralisation: on attend. On attend depuis quatre ans. On nous avait promis un projet de décentralisation. Où en sommes-nous? Bien, c'est au gouvernement à nous dire où ils en sont, parce que le premier ministre nous dit qu'il allait accélérer la décentralisation. Alors, il faut croire qu'il a commencé à quelque part, mais est-ce qu'on peut savoir où il a commencé? Est-ce qu'on peut avoir l'information au moins sur ce qu'ils ont préparé? Parce que, là, si on veut accélérer, ça veut dire, ça signifie qu'on a déjà fait quelque chose pour aller plus loin.

Alors, Mme la Présidente, les outils qu'on a besoin en région, hein, je suis convaincu que, si le Québec était souverain, nous aurions nos outils, nous aurions la capacité d'agir. D'ailleurs, le premier ministre du Québec qui occupe encore le même fauteuil comme premier ministre du Québec a déclaré en France que le Québec indépendant serait viable. Alors, on doit constater que le premier ministre du Québec, lorsqu'il parle, il ne parle pas pour rien dire, et nous avons la capacité de faire un pays. Il faut que la population comprenne qu'on discute, que, la direction que nous allons prendre, on ne fera pas ça seuls, mais on va le faire avec tout le monde, avec les adéquistes, avec Québec solidaire, avec les libéraux, hein, avec tout ceux qui veulent faire en sorte que le Québec devienne un pays.

Alors, Mme la Présidente, je vais m'arrêter là-dessus, et nous aurons l'occasion, dans les différentes commissions, de nous exprimer éventuellement sur les mesures que le gouvernement mettra en place. Il parle d'une loi sur les armes à feu, il parle de d'autres lois au niveau de la forêt. Donc, il va falloir que nous fassions notre travail, et nous allons le faire consciencieusement, consciencieusement, pour que le Québec avance, Mme la Présidente. Merci.

● (11 h 30) ●

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Gaspé. Maintenant, je reconnais Mme la députée de Gatineau.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée: Mme la vice-présidente, je tiens d'abord à vous dire combien je suis honorée de me trouver ici, à ce siège, en cette auguste enceinte. Les plus brillants politiciens du Québec et même du Canada se sont tenus ici, dans cette salle, de grands hommes et de grandes femmes politiques qui ont pris parole ici avant moi et qui, par leurs mots, leurs convictions, leur passion même, ont changé le cours de notre destin, ont fait du Québec ce qu'il est aujourd'hui. Devant ces hommes et ces femmes et devant aussi mon prédécesseur, M. Réjean Lafrenière, que je salue, et qui a tenu à ce siège pendant 17 années, j'ai le devoir de faire preuve d'humilité et de reconnaître l'immense privilège qui m'est accordé. J'espère que je pourrai défendre les intérêts du Québec et ceux des citoyens de mon comté avec la même ferveur et le même enthousiasme que ceux et celles qui m'ont précédée.

Mme la vice-présidente, chers collègues, vous me permettrez de profiter de cette première occasion que j'ai de m'exprimer à l'Assemblée nationale pour justement vous parler de la circonscription de Gatineau

que je suis fière de représenter et pour remercier les électeurs qui m'ont accordé cette grande marque de confiance et qui de surcroît, pour la première fois, ont élu une femme pour les représenter devant l'Assemblée nationale. Je tiens à prendre quelques moments pour remercier l'équipe de bénévoles, sous la gouverne de M. Jean-Guy Hubert, qui ont cru en moi dès le départ. Je tiens également, tout spécialement, à remercier trois personnes: mon conjoint, Louis-André, mes enfants, Élisabeth et Charles-Antoine, qui ont accepté de vivre avec moi cette superbe expérience.

Le comté que je représente fait partie des plus vastes du Québec. Il s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres, des portes de la capitale nationale du Canada jusqu'à l'entrée de l'Abitibi, les pieds dans l'eau de la rivière des Outaouais et la tête dans la source de la rivière Gatineau. C'est le pays de la traite des fourrures aux débuts de la Nouvelle-France, des exploits de Jos Montferrand. C'est le pays de la chasse-galerie et le lieu de naissance du cinéaste Gilles Carle.

Le développement de ce comté est intimement lié à cette rivière, la Gatineau, dont il porte le nom. C'est elle, et c'est grâce à elle et à l'expérience des Algonquins, qui a permis l'exploration puis le développement de l'industrie forestière dans le nord et, plus tard, qui a permis la colonisation. La Gatineau fut parmi les premières rivières hamachées au Québec et a constitué un des joyaux du grand processus de nationalisation sous le gouvernement libéral de M. Lesage.

Les barrages Farmers, Paugan et Corbeau ont constitué le fer de lance de l'exploitation hydro-électrique de la rivière Gatineau. Encore aujourd'hui, la Gatineau est un important producteur d'électricité. Sous peu, la centrale Mercier, située sur le réservoir Baskatong, au nord de mon comté, entrera en opération et ajoutera une capacité de 60 MW à la production d'Hydro-Québec. Ce sont tous les Québécois qui profiteront de cette source d'énergie renouvelable, notre hydroélectricité, notre or vert.

Le comté de Gatineau, c'est aussi, comme d'autres comtés, le microcosme de la société québécoise. Au sud, le territoire englobe une partie de la ville de Gatineau, fortement urbanisée, qui constitue le moteur économique de la région. Lors de la Révolution tranquille, on a encouragé les Québécois à s'affirmer et à prendre leur place au sein de la fonction publique fédérale, où nous étions définitivement sous-représentés. Plusieurs des citoyens de cette section de mon comté font partie de ce bataillon qui assure notre représentation à la fonction publique d'Ottawa.

Un peu plus au nord, on retrouve les municipalités de La Pêche, de Cantley, de Chelsea, qui, avec celle du Lac-Sainte-Marie, constituent le terrain de jeu des citoyens, tant du côté québécois qu'ontarien. Il y a un énorme essor de l'industrie récréotouristique dans ce secteur de mon comté.

Et je tiens à prendre quelques minutes pour féliciter trois entreprises qui, dans ce secteur, ont su se démarquer lors du dernier gala des Grands Prix du tourisme. Il s'agit du Moulin de Wakefield, le spa Le Nordik, de Chelsea, et la Corporation de gestion de la forêt de l'Aigle, qui a su allier gestion forestière et récréotourisme de façon fantastique. Dans ce comté également et dans ce secteur de comté, cinq centres de ski desservent

les populations de l'ouest du Québec et une bonne partie de l'est de l'Ontario. Ces cinq centres de ski sont situés dans quatre municipalités. Je vous laisse imaginer la qualité du paysage montagneux, qui est maintenant connu de tous les visiteurs, comme les collines de la Gatineau. Ce territoire semi-rural offre une qualité de vie exceptionnelle, et les citoyens y sont grandement préoccupés par toutes les questions environnementales.

En continuant notre périple vers le nord, nous rencontrerons les municipalités de Kazabazua et de Low, qui nous témoignent encore aujourd'hui de l'époque de la grande immigration où les Irlandais, fuyant la famine dans leur pays, venus travailler dans les chantiers, s'y sont implantés et y sont demeurés. Low, c'est également le barrage Paugan, l'un des plus anciens ouvrages hydro-électriques du Québec et qui à l'époque était le plus large chantier hydroélectrique au monde.

En remontant encore la Gatineau, vous atteindrez les municipalités de Gracefield, Blue Sea, lac Cayamant, Messines, Maniwaki, Délégé, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Aumond, Montcerf et Grand-Remous. Bien que l'agriculture occupe encore une place importante, c'est l'industrie forestière qui a été à l'origine de ces municipalités et qui influence encore aujourd'hui toute l'économie de cette région rurale. Alors que la forêt vit une très grande crise, il n'est pas une seule famille de cette partie de mon comté qui ne soit pas touchée par les fermetures d'usines, par l'arrêt des opérations forestières. Le chômage y est malheureusement élevé, mais la volonté des citoyens de vivre dans leur milieu n'y est que plus grande. Cette dure réalité a mené à la création d'une coop forestière et également d'une très grande mobilisation du milieu qui ne peut être que bénéfique pour le comté de Gatineau et également pour l'ensemble du Québec et des régions qui vivent cette même crise forestière. Plus au nord encore, c'est la réserve faunique La Vérendrye, lieu important pour l'exploitation forestière et pour la pratique d'activités de plein air. C'est le paradis de la chasse et de la pêche.

Le comté de Gatineau, c'est aussi le miroir de la société québécoise au niveau de sa population. Si les Québécois de souche française y forment la majorité, on y retrouve également une forte proportion de citoyens d'origine irlandaise ainsi que deux réserves algonquines, celle de Kitiganisipi et celle du Lac-Rapide, situées dans la réserve faunique La Vérendrye.

Les enjeux de ce comté sont intimement liés à la description physique que je vous en ai fait: une gestion responsable de notre environnement, une gestion responsable de notre forêt, les moyens de permettre la diversification économique et évidemment l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Je suis convaincue plus que jamais que notre gouvernement saura relever ces défis avec brio, comme il saura relever les défis du Québec de façon responsable, en se donnant des objectifs clairs et précis, tel qu'annoncé par notre premier ministre la semaine dernière. En tant qu'avocate pratiquant dans la région de Maniwaki, j'ai eu l'occasion de voir certains problèmes que rencontrent les citoyens de mon comté. J'entends travailler d'arrache-pied à les représenter et à les aider à mieux fonctionner dans notre société.

Il y a deux semaines, j'ai accepté avec plaisir l'invitation du premier ministre d'occuper les fonctions d'adjointe parlementaire à la ministre de l'Éducation, du

Loisir et du Sport et à la ministre de la Famille. Nous sommes tous ici parce que nous voulons le mieux pour les gens que nous aimons, pour notre famille. Je suis convaincue que l'éducation et la famille sont les piliers et les fondements de notre société. L'éducation permet de façonner notre société à notre image. Nous devons la valoriser, comme nous devons valoriser notre langue et notre culture. Valoriser l'éducation, c'est également permettre aux parents d'y participer et d'y prendre leur place. À cet égard, je salue haut et fort l'engagement du premier ministre et le retour du bulletin chiffré annoncé la semaine dernière. L'éducation nous permettra de façonner une société plus habile, plus dynamique, et la participation des parents est essentielle.

● (11 h 40) ●

Mme la vice-présidente, la circonscription de Gatineau est un comté de diversité. Et c'est cette population, ce territoire que j'aurai l'honneur de représenter et dont j'espère défendre les intérêts dans cette Chambre. Je vous remercie de m'avoir permis de vous le faire découvrir.

La Vice-Présidente: Merci, Mme la députée de Gatineau. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Lotbinière.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy: Merci, Mme la Présidente. C'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole devant vous. Je veux d'abord vous féliciter pour votre nomination. Je connais votre grand sens du professionnalisme et votre attachement à cette institution. C'est la raison pour laquelle il me fait plaisir d'offrir toute ma collaboration en tant que leader adjointe de l'opposition officielle pour que le travail se déroule rondement dans cette enceinte.

Je veux également féliciter mes collègues élus à la dernière élection, de tous les côtés de cette salle, mais, bien entendu, une félicitation spéciale à ceux de mon groupe parlementaire.

Je veux remercier ma famille, Estelle, trois ans, Michel, neuf ans, qui ont partagé leur maman avec les exigences d'une campagne électorale; le soutien de mon conjoint, de ma famille également et la formidable équipe que nous avons dans Lotbinière, tous les bénévoles qui se sont impliqués dans chacun des groupes pour cet exercice démocratique qui est l'élection.

Je m'en voudrais de ne pas remercier les électeurs de Lotbinière qui, permettez-moi de manquer un peu de modestie, m'ont accordé la plus grande majorité depuis Henri-Gustave Joly de Lotbinière. J'y vois par là une confirmation du travail que j'ai fait, une caution de la façon dont j'ai mené les dossiers dans mon comté. Cet engagement que j'ai pris de travailler pour les gens de mon comté, les familles, les aînés, les enfants, les cultivateurs, les entrepreneurs, les gens des commerces, tout le monde du comté, je reprends cet engagement devant cette enceinte, devant mes collègues.

Et, en réaction au discours inaugural, je dois reprendre les dossiers que j'avais menés il y a quatre ans maintenant et qui n'ont pas encore abouti. J'ai été étonnée de ne pas entendre d'engagement plus fort concernant nos infrastructures routières, l'année suivant

l'effondrement d'un viaduc. C'est un événement qui était malheureux, qui a marqué très fortement l'imaginaire de mes citoyens et qui a marqué aussi très fortement l'actualité. Je ne passe pas une journée, Mme la Présidente, sans qu'on me mentionne le mauvais état et souvent l'état pitoyable dans lequel les routes sont. Il faut comprendre que, lorsqu'on est dans un comté rural comme le mien, on gère beaucoup moins de population, beaucoup plus de distance. Et les routes sont, pour la plupart des citoyens, l'engagement concret du gouvernement envers eux. Et c'est la raison pour laquelle j'interpelle encore la ministre des Transports pour qu'on puisse travailler ensemble et continuer à améliorer le réseau routier de Lotbinière, c'est une priorité.

Il y a également les infrastructures immobilières. On a parlé de la vétusté des écoles. Lotbinière n'y échappe pas, mais, encore plus, les écoles sont vétustes, mais, chez nous, le CLSC est dans une ancienne école. Vous imaginez le genre de services qu'on peut y offrir et puis vous imaginez que ce n'est pas vraiment un attrait pour attirer des médecins chez nous. On a de la difficulté à attirer des médecins; avec de telles installations, c'est d'autant plus difficile.

Pendant les élections de 2003, nous avons eu des promesses. Je m'attendais à avoir les mêmes promesses pendant cette élection-là, mais rien. Pourtant, l'agence de santé avait pris un engagement ferme de travailler sur ce dossier. Je vais rappeler au ministre de la Santé ses engagements et j'espère qu'on y verra un aboutissement rapide.

En matière d'accessibilité à la santé, il y a également les ambulances. Vous savez qu'en milieu rural on demande, dans les cas urgents, une ambulance dans les 30 minutes. Mais j'entends trop souvent, et ce ne sont pas des cas isolés, des ambulances arriver, pour des urgences ou des incendies, une heure après l'appel. C'est un enjeu majeur qui fait que nos aînés ne se sentent pas en sécurité et ça contribue à l'exode de la population du milieu rural vers les milieux urbains. C'est donc une priorité pour toutes les régions, et je pense que, si on voulait dire que le gouvernement actuel sera le gouvernement des régions, il faut absolument corriger cette situation.

Pendant que beaucoup d'immeubles sont vétustes, paradoxalement il y a le bâtiment Saint-Julien, qui est un hôpital en excellente forme mais qui est vide, Mme la Présidente. Depuis quatre ans, on n'a rien fait d'autre que de, par plusieurs moyens, convaincre la population de le démolir. Mais il y a une résistance vraiment pour ne pas démolir cet immeuble-là qui est superbe, qui est le joyau de la municipalité de Saint-Ferdinand, qui est au coeur de la vie des gens et au coeur de la municipalité, et toutes les taxes que le gouvernement a pu payer au niveau des taxes foncières et au niveau de l'entretien de ce bâtiment auraient pu être investies dans une ressource qui aurait accompagné le monde municipal pour le reconverter. Mais la stratégie est assez facile: depuis quatre ans, on n'a rien fait; après, on va dire que c'est impossible de faire quelque chose avec ce bâtiment. Je vous appelle à la prudence, parce que je sais bien que qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, et c'est un peu la stratégie qu'on a faite pour ce bâtiment-là, et j'ai pris un engagement en 2003, que je maintiens, auprès de la population: nous allons tout faire pour reconverter ce bâtiment.

En matière de sécurité publique, comme je suis le porte-parole, j'ai entendu que le projet de loi n° 1 du gouvernement serait un projet de loi pour restreindre la circulation des armes à feu. On sait que le projet de loi n° 1 d'un gouvernement est souvent un projet symbolique qui veut marquer les priorités du gouvernement. J'offre ma collaboration au ministre de la Sécurité publique pour ce dossier. Mais je ne veux pas que ce projet de loi soit seulement symbolique, je veux qu'il soit utile, je veux qu'il permette une plus grande sécurité de mes concitoyens. Je veux également que les effets pervers de tout projet de loi soient le plus gommés possible. Autrement dit, dans le respect des compétences de cette enceinte, il faudra que ce projet de loi ne permette pas à ce qu'un nombre d'armes se retrouvent dans un lieu et qu'ils deviennent un trop grand attrait pour le crime organisé.

Il faudra également continuer à travailler sur la surpopulation carcérale. Nos prisons sont encore trop pleines, elles débordent, et les permissions de sortir permettent de régulariser la population carcérale plutôt que de servir les objectifs fournis par la loi. Nous avons voté en cette enceinte à l'unanimité la Loi sur les services correctionnels. Depuis, des mandats péquistes et libéraux se sont poursuivis, et nous n'avons pas appliqué cette loi-là. Je dois annoncer déjà mes couleurs: je désire que nous mettions en vigueur cette loi-là, que les libérations conditionnelles soient conditionnelles et non automatiques, que la protection de la population soit primée. Lorsqu'un juge a décidé de détenir une personne, c'est qu'il a jugé que cet individu-là était dangereux. Mme la Présidente, je ne veux pas que, pour des raisons administratives, ces gens-là se retrouvent à l'extérieur.

Il y a également tout le problème de la santé mentale des détenus. Lorsque quelqu'un rentre en prison avec un problème de santé mentale et que l'on ne le traite pas, le même problème persiste à sa sortie. Il faut s'attaquer à ce problème-là dès à présent.

Également, lors de la campagne électorale, nous avons pris l'engagement de faire une charte pour les victimes d'actes criminels. J'espère avoir la collaboration du gouvernement et de l'opposition, du deuxième parti de l'opposition, pour mettre en place cette charte.

Finalement, je ne veux pas terminer cette allocution sans souligner le travail des agents correctionnels, des policiers, de ceux qui oeuvrent dans les prisons, de tous ceux qui travaillent à la sécurité de notre population, parfois au péril de leur vie. Il y a eu une cérémonie pour souligner les personnes mortes en devoir hier. Je veux leur assurer mon entière collaboration et les féliciter de leur implication. Je vous remercie, Mme la Présidente.

● (11 h 50) ●

La Vice-Présidente: Merci beaucoup, Mme la députée de Lotbinière. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Taillon.

Mme Marie Malavoy

Mme Malavoy: Merci, Mme la Présidente. C'est ma première intervention en Chambre, moi aussi, depuis l'élection. Vous me permettrez, comme l'ont fait mes collègues, de saluer tout d'abord les électeurs, les électrices du comté de Taillon, qui font que, ma foi, en peu de temps, me voici élue pour deux fois consécutives à l'Assemblée nationale en moins d'un an. Alors, je suis ravie d'être parmi vous.

J'ai écouté attentivement le discours du premier ministre, et vous me permettez de noter tout d'abord ce que j'appelle un écart important entre le style du discours, les mots utilisés, les images et les références utilisées et, ma foi, le résultat en termes vraiment d'orientations précises. On a eu un discours qui se voulait dans la grande tradition du Parti libéral, un discours avec des valeurs d'inclusion familiale, avec une certaine empathie également pour les problèmes que vivent les gens dans la population, et, moi, je m'attendais que le premier ministre, lors d'un tel discours avec autant d'envoies, nous arrive avec un résultat très substantiel.

J'en viens maintenant au contenu du discours. J'ai noté quant à moi — puis je le dis avec des mots simples, puis je vais l'illustrer avec un exemple — des choix que j'appelle graves, des choix que j'appelle discutables puis des mauvais choix. Un exemple pour chacun, parce qu'on n'a pas beaucoup de temps.

Des choix graves, celui de la baisse d'impôt. Je fais partie des gens qui sont extrêmement désolés, heurtés que le premier ministre du Québec, après avoir fait moult pèlerinages, comme d'autres avant lui, pour plaider au nom du déséquilibre fiscal, trouve à la première occasion l'idée de baisser les impôts des citoyens et des citoyennes. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, j'ai fait deux campagnes électorales en peu de temps, les gens ne m'ont pas réclamé de baisses d'impôt, mais ils m'ont dit: On manque cruellement de services dans le domaine de la santé. Ils m'ont dit: On manque cruellement, par exemple, d'infrastructures culturelles ou routières ou sportives. Et je trouve que c'est très dommage de céder à cette idée que le premier ministre a à l'esprit depuis qu'il est premier ministre du Québec plutôt que de rendre des services aux citoyens et aux citoyennes qui en ont besoin.

Des choix discutables, je prends un exemple dans le domaine de l'éducation. Nous avions, pendant la campagne électorale, proposé des choses fermes, claires, courageuses mais en même temps, je crois, efficaces, comme, par exemple, baisser le nombre d'élèves dans les classes au primaire; comme, par exemple, augmenter le nombre de professionnels qui peuvent aider les enfants qui ont des troubles d'apprentissage. De quoi nous parle le premier ministre dans son discours inaugural? Il nous parle du bulletin scolaire. Je ne dis pas que, comme parent, je n'accordais pas d'importance au bulletin. J'en accorde. Mais, pour moi, le bulletin scolaire, c'est un petit élément. Peut-être qu'il faut s'en occuper, mais il y a bien d'autres choses dont le premier ministre aurait pu, aurait dû parler, et ça m'a déçu.

Je dis aussi: Des mauvais choix. Je vais l'illustrer en faisant un lien avec les dossiers dont je m'occupe. Je suis porte-parole en matière d'habitation. Quand le premier ministre dit qu'il veut s'attaquer à la malbouffe, moi, je dis: Oui. Ça, c'est le résultat de quelque chose, la malbouffe. Mais qu'est-ce qu'il y a en amont? Qu'est-ce qu'il y a avant que la malbouffe arrive? Il y a des gens qui n'ont pas les moyens de bien se nourrir. Il y a des gens qui paient trop cher pour se loger. Il y a des gens qui ont besoin, un besoin extrêmement important, extrêmement urgent, de logements sociaux et qui donc sont obligés de mal se nourrir. La malbouffe, pour moi, c'est une conséquence de quelque chose. Je m'attendrais à ce que le premier ministre soit capable de regarder

qu'est-ce qui la cause, et non pas simplement de s'attaquer à ce résultat-là.

J'aimerais parler maintenant d'une question qui me touche puisque je suis porte-parole en matière d'habitation, je suis porte-parole aussi en matière d'affaires municipales. Sous le règne du gouvernement libéral, le moins que l'on puisse dire, c'est que, dans notre région, dans la région du comté que je représente, sur la Rive-Sud de Montréal, dans le comté de Taillon, à Longueuil, depuis ces dernières années, on a assisté à un blocage à répétition de toutes formules autour du conseil d'agglomération. Je m'attends, moi, du gouvernement qui vient d'être élu de trouver le courage, parce qu'il en faudra, et la volonté politique pas simplement pour régler les petites choses qui sont faciles à régler d'elles-mêmes, il y a des choses sur lesquelles les gens s'entendent, comme, par exemple, payer un seul compte de taxes. Il y a des choses beaucoup plus importantes sur lesquelles ils ne s'entendent pas, qui est tout le mode de gouvernance d'un conseil d'agglomération. Et je m'attends à ce que la ministre et le premier ministre soient capables de trouver des solutions durables, parce que, sur la Rive-Sud, les gens veulent vivre ensemble, encore faut-il qu'on leur en donne les moyens et qu'on trouve une façon de sortir une fois pour toutes de ce bourbier dans lequel nous sommes depuis plusieurs années.

Puisque j'ai peu de temps, je voudrais parler, en terminant, de deux choses: je voudrais vous parler rapidement de la question des femmes et bien sûr de la question de la souveraineté du Québec. La question des femmes. Je salue d'ailleurs votre arrivée comme première vice-présidente. Vous savez, je pense que je suis une militante de la cause des femmes et particulièrement en politique depuis des années. Je suis convaincue que nous avons notre place en cette enceinte et que nous avons à assumer avec les hommes le gouvernement du monde. Je le dis avec des mots peut-être un peu forts, mais je le crois profondément: Nous devons nous occuper des affaires du monde, et le monde, ça commence là où nous sommes, ça commence là où nous vivons, ça commence dans nos comtés.

Je me réjouis, bien entendu, que le premier ministre ait un conseil des ministres paritaire. Je m'en réjouis, c'est une première dans notre histoire, et je souhaite que ce soit une première qui en entraînera d'autres. Je me désolais toutefois, et il ne faut pas l'oublier, qu'il y ait moins de femmes à l'Assemblée nationale qu'il y en avait la fois précédente. Et là-dessus nous avons reculé, et là-dessus, vous pouvez me croire, je vais tout faire pour qu'on rattrape du terrain et qu'on dépasse même le contingent de femmes que nous avions la dernière fois.

Je termine rapidement sur la question du pays parce que je vois tourner l'heure, Mme la Présidente, mais vous me faites signe... D'accord, d'accord, là, vous me rassurez, parce que j'étais en train de me dépêcher. Parfait. Bien, ça tombe bien parce que vous me laissez quelques minutes pour parler de la question du pays.

Moi, je vais être la meilleure députée de Taillon que je peux être. Je vais m'occuper, comme je vous le disais, des questions qui touchent l'agglomération, les citoyens, l'éducation, je vais m'occuper vraiment de participer à leur bien-être le mieux possible. Mais je voudrais redire en cette Assemblée, alors que je reprends la parole pour la première fois dans cette législature, que je

suis venue à ce métier de la politique parce que je porte en moi un grand rêve qui est celui de participer à la naissance d'un nouveau pays. C'est un désir qui est profondément enfoui en moi, c'est un désir qui revient à la surface à chaque fois qu'il est question d'une campagne politique.

Je dois vous dire aussi que, dans l'actualité québécoise, canadienne ou dans l'actualité mondiale, il n'y a rien qui ne me fasse reculer par rapport à ce rêve. Quand je regarde les enjeux de la mondialisation, quand je regarde l'importance de la défense des langues et des cultures dans le monde, quand je regarde les enjeux du Protocole de Kyoto et la nécessité d'avoir des décisions franches, vigoureuses, fermes pour assurer un environnement sain à nous et à notre descendance, je pense que nous ferions plus et mieux si nous étions assis aux tables où se discutent ces choses et si nous pouvions, en tant qu'État, ajouter notre voix aux autres États du monde.

Je ne veux pas, je ne veux plus, je ne peux pas rêver de ça, être toujours à l'intérieur de l'espace canadien pour qu'il parle en mon nom. Quand je défends la langue française, quand je défends ma culture et quand je défends des questions comme le Protocole de Kyoto, je veux avoir ma voix propre, et je veux l'avoir parce que je veux aussi être responsable de mes gestes. Je veux sortir, moi, de ce système où nous accusons le fédéral. Je ne veux pas accuser le fédéral, je veux que ce soit un voisin, le Canada, et je veux prendre mes décisions en toute liberté. Il n'y a pas, pour moi, pour un peuple, de plus grande fierté que d'assumer la pleine responsabilité de son avenir. Et, tant que je serai députée et tant que je serai députée de Taillon, tout en respectant parfaitement les opinions qui sont partagées, je continuerai à développer mes arguments et je continuerai à plaider pour que le Québec, un jour, soit un pays de plus dans le monde avec sa liberté et sa pleine responsabilité. Je vous remercie.

La Vice-Présidente: Merci beaucoup, Mme la députée de Taillon.

Alors, compte tenu de l'heure, je suspends les travaux jusqu'à 14 heures. Bon appétit.

(Suspension de la séance à 12 heures)

(Reprise à 14 h 3)

Le Président: Bon après-midi, Mmes, MM. les députés. Nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Présence de membres du conseil d'administration et de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

À l'occasion de l'assemblée générale de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, j'ai le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, des membres du nouveau conseil d'administration de l'Amicale, sous la présidence de M. Jacques Brassard. Sont présents également, dans les tribunes, des membres de l'Amicale.

Présence de Mme Hélène Scherrer, représentante de l'Association canadienne des ex-parlementaires

Nous aimerions souligner, à cette même occasion, la présence de l'ancienne ministre du Patrimoine canadien et représentante de l'Association canadienne des ex-parlementaires, l'honorable Hélène Scherrer.

Présence de MM. Jean-Noël Lavoie et Jean-Pierre Charbonneau, anciens présidents de l'Assemblée nationale

Je souhaite également saluer, dans les tribunes, dans nos tribunes, la présence de deux anciens présidents de l'Assemblée nationale, MM. Jean-Noël Lavoie et Jean-Pierre Charbonneau.

Affaires courantes

Aux affaires courantes, aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

Présentation de projets de loi. M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: Je vous demanderais d'appeler l'article a, M. le Président.

Projet de loi n° 6

Le Président: À l'article a du feuillet, Mme la ministre des Affaires municipales et des Régions propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 6, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale. Mme la ministre des Affaires municipales et des Régions.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Merci, M. le Président. Alors, ce projet de loi modifie, pour l'agglomération de Longueuil, les compétences d'agglomération pour en exclure les parcs industriels, les voies de circulation constituant le réseau artériel de l'agglomération, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux, à l'exception de certains éléments comme les usines de filtration ou d'épuration ou les réservoirs. Ces compétences seront exercées par les municipalités liées. Le projet de loi prévoit également que toute dépense d'agglomération sera financée, à compter de l'exercice financier de 2008, par des quotes-parts payées par les municipalités liées selon une répartition déterminée par le conseil d'agglomération.

Le projet de loi modifie également la composition du conseil d'administration de la Société de transport de Longueuil afin de porter le nombre de ses membres à 12, soit six représentants du conseil ordinaire de la ville de Longueuil, un représentant du conseil de chacune des municipalités reconstituées de l'agglomération et deux représentants des usagers.

Le projet de loi habilite toute municipalité à ordonner, par résolution, des travaux de construction et d'amélioration lorsque le coût de ceux-ci est financé au moyen des sommes provenant de son fonds de roulement ou obtenues au moyen d'un emprunt décrété dans un règlement qui mentionne l'objet de celui-ci en termes généraux. Le projet de loi accorde par ailleurs aux municipalités locales le pouvoir d'entretenir, aux frais du propriétaire, tout système privé de traitement des eaux usées.

En outre, le projet de loi modifie la Loi sur la fiscalité municipale pour prévoir qu'un organisme ne peut plus demander à la Commission municipale du Québec de lui accorder une reconnaissance donnant lieu à une exemption de la taxe d'affaires lorsque la municipalité compétente n'impose pas une telle taxe au moment où l'organisme formule sa demande. Il prévoit également qu'une telle reconnaissance déjà accordée par la commission devient caduque de plein droit lorsque la municipalité cesse d'imposer une telle taxe. Toutefois, dans le cas de la ville de Montréal, les personnes qui faisaient l'objet d'une telle reconnaissance continuent de pouvoir être exemptées de la taxe d'eau et de services.

Enfin, le projet de loi contient diverses autres dispositions relatives à certaines situations particulières.

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée? Mme la leader du deuxième groupe d'opposition.

Mme Lemieux: M. le Président, est-ce que le leader ou la ministre peuvent nous indiquer leurs intentions de procéder à des consultations particulières sur cet omnibus?

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: M. le Président, comme vous le savez, il s'agit d'un omnibus qui fait toujours suite à de nombreuses demandes du monde municipal. En fait, c'est une réponse aux demandes qui ont déjà été formulées. Alors, dans ce sens-là, ça va suivre son cours comme d'habitude.

Le Président: Mme la leader du deuxième groupe d'opposition.

Mme Lemieux: M. le Président, nous allons prendre connaissance du projet de loi, mais est-ce que le leader peut tout de même garder une petite porte ouverte au cas où les parlementaires aimeraient entendre un certain nombre d'intervenants?

Le Président: ...du gouvernement.

M. Fournier: Je suis toujours ouvert à écouter les argumentaires, M. le Président, ça, ça va de soi. Mais une chose est sûre, à l'égard de l'omnibus, c'est toujours une suite à des demandes, et on y procède le plus rapidement possible.

Mise aux voix

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée?

Une voix: adopté.

Le Président: Adopté. M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: L'article b, M. le Président.

Projet de loi n° 1

Le Président: À l'article b du feuilleton, M. le ministre de la Santé et des Services sociaux propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 1, Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie. M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, le projet de loi prévoit la création du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie. Ce fonds sera affecté au financement d'activités, de programmes et de projets visant à favoriser une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, à promouvoir des normes sociales encourageant de saines habitudes de vie, à améliorer les services aux personnes aux prises avec un problème de poids, ainsi qu'à soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances dans ces matières. Le projet de loi prévoit également les mesures encadrant la constitution et la gestion du fonds.

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée? Mme la leader du deuxième groupe de l'opposition.

Mme Lemieux: M. le Président, ce projet de loi est un projet de loi qui apparaissait au feuilleton avant que des élections générales soient déclenchées. Nous avons indiqué, à ce moment-là, l'intérêt que les parlementaires soient saisis d'un... et qu'ils aient l'occasion d'entendre notamment la Fondation Chagnon, éventuellement l'Ordre des diététistes. Il me semble que c'est un modèle pour lequel nous n'avons pas nécessairement de fermeture, mais qu'il y aurait intérêt à ce que les parlementaires soient exposés à ces points de vue.

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: Le ministre de la Santé m'indique, M. le Président, que la Fondation Chagnon pourrait être entendue. On verra à établir les modalités.

Mise aux voix

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté. M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: L'article c, M. le Président.

Projet de loi n° 3

Le Président: À l'article c du feuilleton, M. le ministre de la Justice propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 3, Loi assurant la mise en oeuvre de la Convention relative aux garanties internationales

portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles. M. le ministre de la Justice et Procureur général.

M. Jacques P. Dupuis

M. Dupuis: Oui. M. le Président, ce projet de loi avait été déposé sous l'ancienne législature, et vous constaterez que je n'en dis pas plus que vous. Ce projet de loi prévoit que la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles ainsi que le Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles ont force de loi au Québec.

● (14 h 10) ●

Ce projet de loi autorise le gouvernement à prendre, par règlement, toute mesure nécessaire à l'application des dispositions de la convention et du protocole.

Mise aux voix

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté. M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: L'article d, M. le Président.

Projet de loi n° 5

Le Président: À l'article d du feuilletton, M. le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives. M. le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

M. Sam Hamad

M. Hamad: Merci, M. le Président. J'ai l'honneur de déposer le projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives. Ce projet de loi modifie diverses dispositions de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre afin de favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre. À cet effet, il remplace le titre de cette loi et modifie son objet, en plus d'établir un cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre. Ce cadre permet la délivrance par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale de certificats ou d'attestations sanctionnant la maîtrise par une personne des compétences d'un métier visé par une norme professionnelle approuvée en application du cadre.

Ce projet de loi prévoit à ce titre la possibilité, pour la Commission des partenaires du marché du travail, de déterminer par règlement les droits exigibles pour une telle délivrance. Il permet en outre à la commission d'établir des stratégies de développement des compétences en milieu de travail pour l'application du cadre. De plus, le projet de loi ajuste le rôle des comités sectoriels de

main-d'oeuvre à ces nouvelles réalités et prévoit que ces comités exercent leur mandat dans le cadre de la politique d'intervention sectorielle élaborée par la commission et soumise à l'approbation du ministre.

Je vais compléter quasiment la lecture du projet de loi au complet, M. le Président.

Le Président: Continuez vos notes explicatives.

M. Hamad: Ce projet de loi propose également de reconnaître à titre de dépenses admises au bénéfice du personnel, dans les conditions fixées par règlement de la commission, les versements effectués ou les dépenses engagées auprès d'une mutuelle de formation reconnue, en remplacement de la possibilité d'effectuer de tels versements auprès d'un organisme reconnu en vue de la mise en oeuvre d'un plan de formation agréé.

De plus, ce projet de loi modifie la nature des sommes constituant le Fonds national de formation de la main-d'oeuvre et en précise l'utilisation.

Par ailleurs, ce projet de loi permet au ministre de confier à la commission, par entente, l'exercice de certaines fonctions. À cette fin, il accorde à la commission le pouvoir général de conclure des ententes et celui d'estimer en justice et il accorde aux membres de la commission une immunité pour les actes accomplis de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions.

En outre, ce projet de loi apporte des modifications aux règles de fonctionnement du ministère et prévoit des modalités administratives applicables dans le cadre d'ententes de services partagés entre organismes publics.

Enfin, ce projet de loi comporte en conséquence certaines dispositions de concordance, techniques et transitoires.

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée? M. le leader de l'opposition officielle.

M. Proulx: Oui. M. le Président, est-ce que le gouvernement entend faire des consultations particulières sur ce dossier-là, s'il vous plaît?

Une voix: ...

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: Juste pour rappeler à nos collègues que le projet de loi fait, en fait, suite à des consultations qui ont eu lieu par la Commission de l'économie et du travail, en février 2006, sur l'examen du rapport quinquennal 2000-2005. Il y a plusieurs groupes qui ont été entendus, et le projet de loi découle de la consultation qui a donc déjà eu lieu.

Mise aux voix

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président: Adopté. Mme la leader du deuxième groupe d'opposition. Mme la leader.

Mme Lemieux: M. le Président, je vous demanderais d'appeler l'article f du feuilletton.

Projet de loi n° 202

Le Président: À l'article f du feuilletton, j'ai reçu le rapport du directeur de la législation sur le projet de loi n° 202, Loi concernant un immeuble du cadastre du canton de Letellier. Le directeur de la législation a constaté que les avis ont été faits et publiés conformément aux règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé. Je dépose ce rapport.

En conséquence, Mme la députée de Duplessis propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant un immeuble du cadastre du canton de Letellier.

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président: Adopté. M. le leader du gouvernement.

Renvoi à la Commission de l'aménagement du territoire

M. Fournier: M. le Président, je fais motion pour que ce projet de loi soit déferé à la Commission de l'aménagement et du territoire et pour que la ministre des Affaires municipales et des Régions en soit membre.

Mise aux voix

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté. Mme la leader du deuxième groupe d'opposition.

Mme Lemieux: M. le Président, je vous demanderais d'appeler l'article g du feuilletton.

Projet de loi n° 203

Le Président: À l'article g du feuilletton, j'ai reçu le rapport du directeur de la législation sur le projet de loi n° 203, Loi concernant la Ville de Sorel-Tracy. Le directeur de la législation a constaté que les avis ont été faits et publiés conformément aux règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé. Je dépose ce rapport.

En conséquence, M. le député de Richelieu propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la Ville de Sorel-Tracy.

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président: Adopté. M. le leader du gouvernement.

Renvoi à la Commission de l'aménagement du territoire

M. Fournier: Je fais motion pour que ce projet de loi soit déferé à la Commission de l'aménagement et du territoire et pour que la ministre des Affaires municipales et des Régions en soit aussi membre.

Mise aux voix

Le Président: Cette motion est-elle adoptée? Adopté.

Dépôt de documents

Dépôt de documents. M. le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre du Tourisme.

Rapport annuel de la Régie des installations olympiques

M. Bachand: M. le Président, j'ai le plaisir de déposer le rapport annuel 2006 de la Régie des installations olympiques.

Le Président: Ce document est déposé. Mme la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Avis de classement de la grange Adolphe-Gagnon de Saint-Fabien et de la collection Louis-François-Georges-Baby de Montréal, et avis de reconnaissance de la maison Pierre-Lefebvre de Québec

Mme St-Pierre: M. le Président, j'ai l'honneur de déposer trois avis de la Commission des biens culturels du Québec, dont deux concernant les classements de la grange Adolphe-Gagnon, de Saint-Fabien, la collection Louis-François-Georges-Baby, de Montréal, et un avis sur la reconnaissance de la maison Pierre-Lefebvre, de Québec.

Lettres de confirmation de la nomination du leader et du whip du deuxième groupe d'opposition

Le Président: Ces documents sont déposés. Je vous avise que j'ai reçu de la part du deuxième chef du groupe d'opposition des lettres m'informant qu'il confirme dans leurs fonctions les personnes suivantes: au poste de leader du deuxième groupe d'opposition, Mme Diane Lemieux, députée de Bourget; au poste de whip du deuxième groupe d'opposition, M. Stéphane Bédard, député de Chicoutimi.

Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation

Conformément à l'article 91 de la Loi sur l'Assemblée nationale, je soumetts à l'Assemblée la liste des députés qui sont désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée.

Membres du parti ministériel: Mme Lucie Charlebois, députée de Soulanges; Mme Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton; Mme Nicole Ménard, députée de Laporte; M. Pierre Reid, député d'Orford; M. Tony Tomassi, député de LaFontaine. Membres suppléants: M. Norman MacMillan, député de Papineau et whip en chef du gouvernement; M. Russell Copeman, député de Notre-Dame-de-Grâce; M. Vincent Auclair, député de Vimont.

Membres de l'opposition officielle: M. Éric Caire, député de La Peltrie; M. Sylvain Légaré, député de Vanier; M. Claude Roy, député de Montmagny-L'Islet. Membres suppléants: M. François Bonnardel, député de Shefford; Mme Lucille Méthé, députée de Saint-Jean; M. Pierre Michel Auger; député de Champlain.

Membre du deuxième parti d'opposition: M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque. Membre suppléant: M. Stéphane Bédard, député de Chicoutimi, whip du deuxième groupe d'opposition.

Je dépose donc cette liste ainsi que les lettres de désignation signées par le premier ministre, par le chef de l'opposition officielle ainsi que par le chef du deuxième groupe d'opposition.

Je cède la parole à la première vice-présidente de l'Assemblée.

Motion proposant d'adopter la liste

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): M. le Président, je fais motion pour que cette liste soit adoptée et pour que ces nominations au Bureau de l'Assemblée nationale soient effectives à compter d'aujourd'hui, le 15 mai 2007.

Mise aux voix

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté.

Dépôt de rapports de commissions. Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

Dépôt de pétitions. Mme la députée de Crémazie.

Mme Lapointe (Crémazie): M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour déposer l'extrait d'une pétition non conforme.

Le Président: Il y a consentement? Consentement. Mme la députée de Crémazie.

Reprendre en charge M. Clermont Bégin et le tenir à l'écart de la société tant qu'il représente un danger pour la population

Mme Lapointe (Crémazie): Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 336 pétitionnaires. Et je salue, M. le Président, les deux initiatrices de cette pétition, qui sont dans les tribunes aujourd'hui, Mme Andrée Viens et Mme Marianne Gallo. Désignation: citoyennes et citoyens du quartier Ahuntsic, à Montréal, et ses environs.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Attendu que l'individu répondant au nom de Clermont Bégin réside, depuis le 23 avril 2007, parmi la population;

«Attendu que ce criminel n'a pas accepté les thérapies qui lui ont été offertes durant son incarcération;

«Attendu qu'il a de plus été évalué à très haut risque de récidive par les professionnels de l'établissement carcéral;

«Attendu que Clermont Bégin a proféré des menaces très claires à l'endroit des femmes;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«C'est pourquoi nous, les résidents du quartier Ahuntsic, demandons à l'Assemblée nationale d'exiger du ministre de la Sécurité publique du Québec de reprendre en charge l'individu et de le tenir à l'écart de la société tant et aussi longtemps qu'il représente un danger évident pour les femmes et les enfants du quartier où il élira domicile, quel que soit l'endroit. Nous jugeons irresponsable de la part du [ministre] de laisser en liberté un individu récidiviste avec de tels antécédents criminels et judiciaires — des viols — d'autant plus qu'il affirme très clairement vouloir s'en prendre à la population dès sa libération. Nous demandons aussi à la Chambre des communes d'amender le Code criminel afin que le temps d'incarcération des délinquants sexuels et pédophiles puisse être prolongé.»

Je certifie, M. le Président, que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

● (14 h 20) ●

Le Président: Merci, Mme la députée. Cette pétition est déposée.

Il n'y a pas d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales, et je reconnais, en question principale, M. le chef de l'opposition officielle.

Poids politique du Québec à la Chambre des communes

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui, M. le Président. Dans ses devoirs inhérents à sa fonction, le premier ministre est gardien de l'identité québécoise, un rôle qu'il a joué avec hésitation dans le dossier des accommodements raisonnables. Il est le gardien du territoire national des Québécois, ce à quoi il a joué en pleine campagne électorale en parlant du territoire divisible du Québec ou en jonglant avec le concept. Il est aussi gardien des pouvoirs du Québec, et il y a, aujourd'hui, un enjeu par rapport au poids du Québec, aux pouvoirs du Québec, c'est notre poids de représentation à l'intérieur de la Chambre des communes. Le projet de loi C-56 déposé à la Chambre des communes vient réduire considérablement le poids du Québec dans le Parlement fédéral en maintenant fixe le nombre de députés du Québec, alors que le nombre total s'accroît.

Le premier ministre ne s'est pas encore exprimé sur cette question. Pourtant, ses alliés du Parti libéral du Canada ont dit que, cette réforme, niant, hein, l'impact de la réforme sur les équilibres, sur les pouvoirs dans le Canada, ont dit qu'il s'agissait d'une simple question d'entretien ménager dans l'ensemble canadien.

Est-ce que le premier ministre du Québec se dissocie de ses alliés du Parti libéral du Canada? Est-ce qu'il considère cet enjeu comme majeur et assez majeur, lui, pour intervenir pour défendre les pouvoirs du Québec?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, je prends bonne note de la remarque du chef de l'opposition officielle sur les accommodements raisonnables, surtout qu'il a été silencieux au moment où il y a eu une commission parlementaire sur la question justement de la tolérance, de la discrimination raciale. Son parti est le seul parti politique actif à ne pas avoir déposé un mémoire à l'Assemblée nationale sur cette question. Il a choisi d'être silencieux. Pourtant, dans une commission parlementaire précédente, il suggérait que les imams enseignent l'islam dans les écoles. Ça, c'était la position officielle de l'ADQ. Il a beau dire non, mais là, là, il est dans le monde réel, M. le Président. Il devrait bien reconnaître les écrits de l'ADQ comme ils sont.

Maintenant, sa question m'étonne. La dernière fois que le Québec a été appelé à se prononcer pour protéger le nombre de sièges que nous avons à la Chambre des communes, qui inclut deux chambres, hein, la partie Chambre des communes, la partie Sénat, c'était au moment du référendum de Charlottetown. Le chef de l'opposition officielle était contre l'accord de Charlottetown, qui avait une disposition spécifique qui protégeait le pourcentage de députés représentés à la Chambre des communes. Vous étiez contre, vous avez voté contre et, aujourd'hui, vous prétendez le contraire.

Le Président: En question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui, question complémentaire. La question, elle est bien simple: Est-ce que le premier ministre entend mener une bataille pour protéger les pouvoirs du Québec, pour protéger le poids du Québec dans la fédération canadienne, ou est-ce qu'il partage le point de vue de son ministre des Affaires intergouvernementales qui a choisi la résignation, qui a dit: C'est inévitable, c'est quelque chose que le Québec ne peut empêcher? Est-ce que cette résignation est aussi la position du premier ministre du Québec?

Le Président: M. le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

M. Benoît Pelletier

M. Pelletier (Chapleau): Oui. Merci, M. le Président. M. le Président, je suis surpris du ton qu'emprunte

le chef de l'opposition officielle, parce que, si on parle de bataille, justement nous en avons livré plusieurs au cours des quatre dernières années et on a toujours eu des gains, on les a toujours remportés. Alors, si c'est ça qu'on appelle de la résignation, c'est drôlement payant pour le Québec.

On est le gouvernement qui a signé le plus grand nombre d'ententes intergouvernementales en un mandat de l'histoire du Québec en entier et nous le faisons non seulement avec le gouvernement fédéral, mais nous le faisons aussi avec nos partenaires, les autres provinces et les territoires, qui sont, comme nous le savons, des alliés précieux dans un certain nombre de dossiers. Alors, je pense que, de ce côté-là, le chef de l'opposition officielle n'a pas de leçons à nous donner. La résignation tranquille, c'est l'ADQ qui la représente...

Le Président: En question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. La question est pourtant simple au premier ministre. Je ne parle pas des autres batailles. Cette bataille-là pour le poids du Québec à l'intérieur du Canada, pour la place du Québec, le nombre de représentants du peuple du Québec à l'intérieur de la Chambre des communes, vont-ils la mener, oui ou non? Quels gestes le premier ministre a posés et quels gestes il va poser pour mener cette bataille-là au nom de la population du Québec?

Le Président: M. le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

M. Benoît Pelletier

M. Pelletier (Chapleau): Oui. M. le Président, comme le premier ministre l'a dit tout à l'heure, le Parlement du Canada est composé de deux chambres. La Chambre des communes, c'est fondé sur la représentation proportionnelle. Dans Charlottetown, on proposait une garantie constitutionnelle, pour le Québec, de 25 %. Vous étiez non seulement contre, mais vous avez applaudi quand cette entente-là a échoué. Ça, vous devrez porter ça pour le restant de vos jours sur vos épaules. Ça fait partie de vos responsabilités politiques.

Mais, cela dit, en ce qui concerne le Sénat, qui fait également partie du Parlement du Canada, nous défendons non seulement le principe de la représentation, donc qui est constitutionnalisée, une représentation qui est assurée par la Constitution en faveur du Québec, non seulement on protège cette représentation-là, mais on s'assure également que le gouvernement du Canada, en matière de réforme...

Le Président: C'est terminé. En question principale, M. le chef de l'opposition officielle.

**Défense des intérêts du Québec
par le premier ministre**

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. Au lendemain du budget fédéral, plusieurs se sont inquiétés de la position de faiblesse

dans laquelle le premier ministre du Québec nous avait placés en procédant au détournement des fruits du règlement du déséquilibre fiscal vers des fins autres que celles que le Québec avait mises de l'avant pour plaider sa cause. C'était, pour le premier ministre, une trajectoire connue. Il avait créé un conseil de la fédération dans lequel il avait placé les provinces à égalité, les territoires aussi, tant qu'à y être.

On vient d'entendre la position dans la loi C-56, où il semble que le gouvernement du Québec va se rabattre sur le Sénat plutôt que de défendre le poids et la force du Québec. On a vu, à la dernière Conférence des premiers ministres, le dernier Conseil de la fédération, le dossier de la bourse du carbone où le Québec était bien positionné et où on a senti, durant le Conseil de la fédération, que la position du Québec glissait.

Ma question au premier ministre: Lui qui se défend de protéger ses alliés pour un retour à Ottawa, quel est son plan pour rebâtir le rapport de force du Québec et stopper ce glissement?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, je regrette que le chef de l'opposition officielle choisisse toujours les attaques personnelles alors que l'histoire nous rappellera que, sur la question de la protection du nombre de députés à la Chambre des communes, il a voté contre ça, il a fait campagne contre ça. Il ne peut pas oublier ça.

Sur la question des baisses d'impôt, je suis très déçu que le chef de l'opposition officielle pose cette question-là. Peut-être qu'il ne sait pas que, depuis le budget fédéral ou les derniers budgets livrés partout au Canada, il y a sept provinces sur 10 qui ont réduit leurs impôts, alors que lui reprocherait à notre gouvernement de se battre pour la classe moyenne au Québec. Il me reprocherait à moi aujourd'hui de vouloir baisser les impôts pour la classe moyenne au Québec? Je n'ai pas d'excuses à faire pour ça, M. le Président. J'ai l'intention, mon gouvernement a l'intention de se battre pour la classe moyenne parce que ce n'est pas le chef de l'opposition officielle qui va le faire, certain!

Le Président: En question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. Est-ce que le premier ministre, maintenant qu'on sait que lui, son gouvernement ne mèneront pas de bataille sur le projet de loi C-56, est-ce qu'il peut au moins nous faire état de l'avancement du dossier de la bourse du carbone à Montréal? Est-ce qu'il peut nous dire où il en est? Est-ce qu'il n'est pas en train d'avoir, là aussi, un glissement à cause de la position de faiblesse dans laquelle il s'est placé? Et est-ce qu'il ne devrait pas, dans une nouvelle stratégie, s'appuyer sur l'Assemblée nationale pour compenser la faiblesse dans laquelle il a placé son gouvernement, il a placé le Québec et il s'est lui-même placé?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, depuis qu'on forme le gouvernement, on a rapatrié le Programme de congés parentaux, on a eu la reconnaissance du Québec comme étant une nation, le fédéralisme asymétrique a été reconnu grâce à nos efforts, comme la reconnaissance de la nation, une entente historique qui a été saluée par tous les Québécois, incluant Jacques Parizeau, que le député de Richelieu a probablement saluée, lui aussi, puisqu'il fait du bruit, et incluant Gilles Duceppe, M. le Président, qui ont salué ça.

Mon gouvernement, le gouvernement libéral des dernières années, a une des meilleures feuilles de route dans la défense des intérêts du Québec depuis le gouvernement de Jean Lesage. Voilà des résultats concrets, contrairement au discours de Toronto qu'a livré le chef de l'opposition officielle, où il est allé se mettre à plat ventre devant l'intelligentsia de Toronto pour se faire applaudir, M. le Président.

Le Président: En question principale, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

Hausse du prix de l'essence

M. François Gendron

M. Gendron: Oui, M. le Président. Ce matin, les automobilistes du Québec paient leur litre d'essence entre 1,17 \$ et 1,25 \$. C'est très, très dispendieux pour beaucoup de contribuables québécois. Vendredi dernier, le ministre des Ressources naturelles a promis d'intervenir avant la fin de l'été pour freiner les hausses du prix de l'essence. Le problème, c'est que les Québécois prennent leurs vacances avant la fin de l'été et que les pétrolières profitent toujours des congés majeurs et significatifs pour augmenter le prix de l'essence.

Ma question au premier ministre: Les Québécois doivent-ils d'abord comprendre de l'intervention du ministre des Ressources qu'elle est d'abord de nature gouvernementale, son intervention, et que lui, le premier ministre, n'entend pas rien faire pour les contribuables au moment où il en serait très opportun?

● (14 h 30) ●

Le Président: M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Claude Béchar

M. Béchar: Oui. Merci, M. le Président. Je veux aussi saluer mon ancien collègue du Lac-Saint-Jean, avec qui nous avons déjà eu d'excellents débats sur les prix de l'essence il y a quelques années... même hérité d'un surnom à l'époque, s'il se souvient.

Mais je veux revenir sur l'intervention que j'ai faite vendredi et je pense que, moi, comme consommateur, vous tous, comme consommateurs et comme contribuables, on doit d'abord et avant tout se poser des questions pour comprendre ces fluctuations-là qui, il y a quelques années, étaient de quelques sous et qui, aujourd'hui, sont de dizaines de sous. Il y a toujours de bonnes raisons d'augmenter les prix de l'essence mais jamais de bonnes de les diminuer, et c'est ce que j'ai dit

la semaine dernière, c'est exactement ce que je continue de dire aujourd'hui. Nous allons vérifier tout ce qu'il est possible de faire pour protéger les contribuables, pour faire en sorte que les gens comprennent, s'il y a des augmentations, si elles sont justifiées, que les gens voient, dans ces variations-là, de vraies raisons et non pas uniquement des conflits ou des raisons qu'on invente pour augmenter les prix de l'essence. Notre détermination est à protéger les consommateurs et les contribuables.

J'ai dit qu'on regarderait tous les moyens. J'ai même dit aux pétrolières qu'elles fassent... de la bonne foi. Il y a un long congé qui s'en vient. Si elles le peuvent, qu'elles n'augmentent pas les prix de l'essence, et, de cette façon-là, on va voir la bonne foi de tout le monde. Mais vous ne pouvez pas aujourd'hui nous reprocher de regarder tous les outils dont on peut bénéficier pour protéger les consommateurs québécois.

Le Président: En question complémentaire, M. le...

M. François Gendron

M. Gendron: ...c'est: Est-ce que sa sortie, c'était une position du ministre des Ressources ou une position de gouvernement? Et, si les pétrolières ne donnent pas suite à son avertissement, c'est quoi, son plan de match?

Le Président: M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Claude Béchard

M. Béchard: Oui, M. le Président. M. le Président, il est clair que la sortie que j'ai faite, faite en mon nom, au nom du gouvernement, au nom de ceux qui représentent la classe moyenne... On a en face des gens qui sont contre les baisses d'impôt, des gens qui ne veulent pas protéger les contribuables, les consommateurs. J'ai dit et je continue de dire qu'on va regarder tous les outils. Il y a une différence entre ce que le chef du deuxième parti d'opposition nous dit et ce que, nous, on fait. À l'époque, pendant plusieurs années, je me souviens, moi, ma collègue aujourd'hui vice-première ministre, on a questionné autant le député de Lac-Saint-Jean, autant vous sur les prix de l'essence, il n'y a rien qui s'est passé. Vous défendiez les pétrolières. Nous, on prend aujourd'hui le pari de défendre les consommateurs québécois. Et je veux dire aux consommateurs et surtout indiquer aux pétrolières que nous allons les avoir à l'oeil, qu'on va utiliser tous les moyens, M. le Président, qu'on peut utiliser pour protéger les consommateurs québécois aujourd'hui, dans quelques mois et...

Le Président: En question principale, Mme la députée de Rosemont.

Action gouvernementale concernant les projets immobiliers de l'UQAM

Mme Rita Dionne-Marsolais

Mme Dionne-Marsolais: Merci, M. le Président. M. le Président, la semaine dernière, la présidente du Conseil du trésor nous a fait la démonstration en long et

en large que le projet de l'îlot Voyageur était un mauvais projet et qu'il était voué à l'échec dès le départ. Elle s'est même vantée dans les journaux par la suite d'avoir fait la leçon à l'ancien recteur de l'UQAM en lui disant carrément qu'il était à côté de la plaque, au cours d'une rencontre qui a eu lieu bien avant que le projet ne dégénère en crise.

Est-ce que la présidente du Conseil du trésor peut nous expliquer pourquoi elle a préféré éloigner le calice plutôt que de travailler à limiter les dégâts au plus tôt comme elle aurait dû le faire?

Le Président: Mme la ministre de l'Éducation et de la Famille.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, je veux rappeler à cette Assemblée qu'en janvier 2006 il y a eu effectivement inauguration du complexe des sciences. Et rappelons-nous qu'à cette époque le recteur a dit publiquement que l'échéancier et les coûts seraient respectés. C'est à l'automne 2006 qu'on apprend qu'il y a un dépassement de quelque 80 millions non budgétés et 60 millions de financement incomplet. M. le Président, je veux être très claire dans cette Chambre: au moment où mon prédécesseur, et le gouvernement, a été informé de cette situation, il a tout de suite pris les mesures requises tant auprès du réseau de l'Université du Québec que de l'UQAM pour exiger un plan de redressement et de s'assurer que le conseil d'administration prenait toutes les mesures pour faire en sorte que nous puissions restreindre ces dépassements. M. le Président, l'îlot des Voyageurs ne nécessitait pas l'approbation du gouvernement, les travaux ont été faits sans l'approbation, et, dans ce sens-là...

Le Président: S'il vous plaît! C'est terminé. En question complémentaire, Mme la députée de Rosemont.

Mme Rita Dionne-Marsolais

Mme Dionne-Marsolais: Est-ce que la ministre comprend que la modernisation de l'État passe par l'acceptation de ses propres responsabilités ministérielles? Tous les signaux étaient là, depuis avril 2005, pour que le Conseil du trésor soit sur un pied d'alerte, et la présidente du Conseil du trésor n'a rien fait. C'est de la grossière négligence face à la responsabilité de fonds publics, M. le Président.

Le Président: Alors, j'ai commis une erreur, j'ai enlevé 15 secondes à la ministre de l'Éducation, alors je vous cède la parole.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: M. le Président, la députée de Rosemont peut baisser le ton. La vraie négligence, M. le Président, ça a été la Gaspésia, ça a été le métro de Laval. M. le Président, je rappelle à cette Chambre qu'on a affaire ici à un projet fort différent. Le gouvernement précédent était tout à fait d'accord avec l'autonomie des universités à l'époque. Le gouvernement

précédent, M. le Président, ne questionnait pas davantage les conseils d'administration. La députée de Rosemont sait tout à fait que, dans le cas de l'ilot des Voyageurs, lorsqu'il n'y a pas de subvention du gouvernement, lorsqu'il n'y a pas d'investissement gouvernemental, un conseil d'administration autonome a pris toutes les décisions, et c'est ça qui s'est passé, M. le Président. Quand le ministre a su qu'il y avait ces dépassements, immédiatement il a écrit, il a pris les mesures pour exiger que la situation soit redressée, M. le Président.

Le Président: Question de règlement.

Mme Lemieux: ...consent à ce que ce 15 secondes soit disponible pour la présidente du Conseil du trésor, qu'elle nous explique pourquoi elle n'a pas agi.

Le Président: Non. Ce n'est pas une question de règlement, j'ai permis un temps additionnel. En question principale, M. le député de Blainville.

Sécurité des infrastructures routières

M. Pierre Gingras

M. Gingras: M. le Président, la commission Johnson nous permet d'apprendre de plus en plus de détails révélateurs. Hier, en addition aux notes de service déjà connues, il a été mentionné que le ministère n'a pas tenu compte de photos prises lors des travaux de 1992. M. Mercier, ingénieur au ministère, a même souligné que ces photos l'auraient peut-être amené à pousser plus loin ses calculs.

Comment la ministre peut-elle expliquer aux citoyens que des informations clés au sujet d'infrastructures que l'on disait sous haute surveillance n'ont pas conduit à plus de prudence dans la prise de décision dans le dossier du viaduc Concorde?

Le Président: Mme la ministre des Transports.

Mme Julie Boulet

Mme Boulet: M. le Président, vous me permettez, on... Le gouvernement a agi de façon responsable, transparente. On a mis en place une commission d'enquête publique qui se déroule actuellement. Alors, j'inviterais tous les parlementaires de l'Assemblée nationale à être prudents dans leurs commentaires et à attendre les résultats de la commission. Merci.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Blainville.

M. Pierre Gingras

M. Gingras: Complémentaire, M. le Président. Donc, en attendant, comme la ministre le demande, que les travaux de la commission Johnson soient terminés, qu'est-ce que la ministre fait ou va faire pour assurer une meilleure coordination au sein de son ministère, et pour s'assurer que la main droite sait ce que fait la main gauche, et assurer une meilleure sécurité du public?

Le Président: Mme la ministre des Transports.

Mme Julie Boulet

Mme Boulet: Alors, M. le Président, ça me fait plaisir de répondre au collègue. Alors, oui, on a un système d'inspection rigoureux au Québec. Et la preuve que notre gouvernement agit de façon responsable, c'est en injectant les sommes nécessaires à réparer le sous-financement et la négligence qu'on a eus sur le réseau routier pendant des années. Alors, 1,7 milliard de dollars, 440 millions de dollars cette année pour la conservation de structures, c'est 75 % d'augmentation dans le poste budgétaire des structures du Québec.

Le Président: En question principale, M. le député de Blainville.

Détachement de béton du pont de la rue Hochelaga, à Montréal

M. Pierre Gingras

M. Gingras: M. le Président, la ministre des Transports continue à vouloir se faire rassurante. Le gouvernement libéral continue à vouloir injecter des argents sans résultats. Au sujet des ponts et viaducs au Québec, pas plus tard que jeudi dernier, la ministre a affirmé dans cette Chambre, et je cite: «Les structures du Québec sont totalement sécuritaires.»

Comment la ministre peut-elle réconcilier ses propos avec la réalité, alors que dimanche dernier, à 6 heures du matin, sur une route très achalandée, l'autoroute 25, une masse de béton de 2 m provenant du viaduc Hochelaga s'est écrasée sur la chaussée? Heureusement!

Le Président: Mme la ministre des Transports.

Mme Julie Boulet

Mme Boulet: Alors, vous me permettez, M. le Président, d'apporter une précision. Alors, le morceau, c'est une gaine de protection qui n'a pas de fonction structurale, donc qui ne touche en rien à la capacité structurante du pont. Alors, on a posé des questions...

Des voix: ...

● (14 h 40) ●

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît! À l'ordre! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Mme la ministre des Transports.

Mme Boulet: Alors, M. le Président, c'est une information qui est pertinente pour l'ensemble de la population du Québec. Alors, oui, on a posé des questions au ministère. Ils nous ont confirmé, l'ensemble des ingénieurs du ministère nous confirment que les structures du Québec sont sécuritaires.

Maintenant, à la programmation du 24 janvier dernier, il y a un montant de 18,5 millions de dollars qui a été programmé pour cet été, pour la construction, la reconstruction du pont d'étagement Hochelaga, M. le Président. Alors, les débuts de la démolition devraient commencer à la mi-juin, et normalement cette structure-là

devrait être reconstruite au mois d'octobre, M. le Président.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Blainville.

M. Pierre Gingras

M. Gingras: M. le Président, comment la ministre peut-elle nous assurer que nos systèmes de prévention et de surveillance sont efficaces et nous permettront d'éviter des accidents tragiques, alors que les dommages auraient pu être considérables si cet événement s'était produit un lundi, à 8 heures du matin, et ce bloc de 2 m, au lieu de s'écraser sur la chaussée, se serait écrasé sur un véhicule?

Le Président: Mme la ministre des Transports.

Mme Julie Boulet

Mme Boulet: Alors, M. le Président, la meilleure façon d'assurer la sécurité des usagers, c'est d'injecter de l'argent sur le réseau routier puis d'assurer que nos infrastructures soient adéquates, qu'elles soient fonctionnelles et en bon état, et c'est ce qu'on fait en injectant 1,7 milliard de dollars.

Ceci dit, pour la structure du pont d'étagement Hochelaga, j'ai demandé au sous-ministre, premièrement, un rapport circonstancié sur les événements. J'ai demandé également de revoir la dernière inspection, à savoir si elle a été faite correctement. Et on va vérifier également, entre la dernière inspection et l'événement, l'accident qui est arrivé, est-ce qu'il y a un événement qui aurait pu provoquer la chute de la gaine de protection.

Alors, on agit de façon responsable. On n'a pas attendu qu'il arrive un événement pour mettre de l'argent sur le réseau routier du Québec.

Le Président: En question principale, M. le député de Marie-Victorin.

Intégration des médecins étrangers

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, le ministre de la Santé a eu une rencontre ce matin avec les doyens des facultés de médecine du Québec pour discuter de l'intégration des médecins étrangers. On sait qu'il y a actuellement 87 postes qui ne sont pas comblés, des postes de résidence qui ne sont pas comblés, et qu'il y a par ailleurs pénurie de médecins au Québec.

Est-ce que le ministre de la Santé peut nous dire quelles sont les garanties qu'il a obtenues qu'une partie de ces 87 postes de résidence sera comblée par des médecins étrangers, et quand?

Le Président: Alors, M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, je voudrais féliciter brièvement notre collègue de son élection et de sa nomination comme critique à la santé, pour lui dire

qu'effectivement j'ai eu cette rencontre avec les doyens des facultés de médecine.

Il faut quand même savoir qu'avant 2003 il n'y avait que trois étudiants admis, je dis bien trois étudiants étrangers admis dans les programmes de résidence. Il y en a eu, cette année, 58, ce qui est une augmentation importante. On peut faire beaucoup mieux.

J'ai, lors d'une discussion qui est très prometteuse avec les doyens, exploré plusieurs pistes avec eux, qui doivent impliquer également le Collège des médecins. Il s'agit, comme le sait très bien le député, d'acteurs autonomes dont nous voulons respecter l'autonomie mais en les amenant avec nous dans cet objectif, qui est l'objectif non pas d'un gouvernement, mais de la société, d'intégrer plus facilement des professionnels étrangers à nos organismes publics.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

M. Martin Lemay

M. Lemay: M. le Président, la nouvelle ministre des Affaires culturelles et de l'Immigration, est-ce qu'elle est au courant que sa prédécesseure affirmait il y a plus d'un an: «Donc, depuis 2003, le dossier de la reconnaissance des diplômes étrangers a été réellement ce qu'on appelle un dossier prioritaire pour le gouvernement, pour le premier ministre, pour mon ministère»? Fin de la citation, M. le Président.

Est-ce que la nouvelle ministre peut nous dire ce qu'elle entend faire dans cet important problème de reconnaissance des diplômes et surtout en ce qui concerne les diplômes des médecins étrangers, M. le Président?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: Bien, la question porte spécifiquement sur la reconnaissance des diplômes des médecins. Et ça, l'évaluation de la compétence, bien vous avez... M. le Président, on a posé spécifiquement la question sur les médecins. Alors, cette question implique au plus haut point le Collège des médecins, c'est leur responsabilité, et ça fait partie d'ailleurs des questions que nous avons discutées ce matin avec les doyens de façon à ce que cette évaluation soit à la fois plus efficace et plus juste également, et nous allons avancer dans cette direction avec les doyens des facultés de médecine et avec le Collège des médecins, M. le Président.

Le Président: En question principale, M. le député... En question principale, M. le député de La Peltrie.

**Pénurie de médecins de famille
dans les régions de la Capitale-Nationale
et de Chaudière-Appalaches**

M. Éric Caire

M. Caire: Merci, M. le Président. La semaine dernière, encore une fois le ministre de la Santé nous

disait que le système de santé va mieux, malgré des listes de chirurgies qui s'allongent, malgré des postes d'infirmière qui seraient à créer, malgré des médecins qui quittent, malgré des étudiants de médecine qui décident d'aller faire leur résidence ailleurs, malgré un paquet de problèmes qui s'accumulent, et, quand on écoute, quand on écoute ses réponses, le constat qu'on fait, c'est qu'il semble beaucoup plus soucieux de son image que de son obligation de résultat. Encore ce matin...

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît! À l'ordre! À l'ordre, s'il vous plaît! À l'ordre!

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît, M. le ministre de la Sécurité publique, je vous demande votre collaboration. M. le député de La Peltrie.

M. Caire: Bien, cheap tant qu'ils voudront, M. le Président! Mais, encore ce matin, encore ce matin, on dénonce une pénurie de médecins de famille dans la région de Québec—Chaudière-Appalaches.

Alors, ma question, c'est: Cette fois-ci, par quelle pirouette statistique le ministre de la Santé va trouver le tour de nous dire que tout va bien?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, décidément l'ADQ, qui prétendait renouveler le discours politique, se comporte de bien vieille façon. On en a eu un exemple il y a quelques instants.

Maintenant, pour ce qui est de la situation de la pénurie des médecins, elle existe effectivement, si on compare la situation de 1997 à 2007, et on en connaît les causes: on a perdu des médecins au Québec, on a diminué les admissions en médecine. On en paie le prix d'ailleurs et on travaille très fort en augmentant le nombre d'admissions en médecine, en faisant de la formation en région. Et je vais ramener d'ailleurs le député sur un sujet que nous avons discuté ensemble au cours de notre dernier débat, sur l'irresponsabilité de la position de l'ADQ, de la mixité de pratique privée-publique dans le cadre d'une pénurie de médecins qu'il vient lui-même de reconnaître.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de La Peltrie.

M. Éric Caire

M. Caire: M. le Président, on aura certainement l'occasion de débattre de ces questions-là, sur la place du public et du privé en santé. Mais, au-delà de statistiques jovialistes que le ministre nous abreuve jour après jour, il y a une réalité, là, c'est 108 médecins de moins à Québec, aujourd'hui. Ça, ça veut dire, pour des parents

de la région de Québec, une impossibilité, dans le meilleur cas possible, une grande difficulté à se trouver un médecin de famille.

Qu'est-ce qu'il va faire, le ministre, plutôt que de nous donner des statistiques jovialistes, là?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: Bien, M. le Président, ces statistiques, c'est la vérité, c'est la situation. Au cours des dernières années, le nombre de médecins augmente, en particulier dans la région de Québec. Et ce qu'il faut savoir — et ça nous amène sur un autre enjeu que l'ADQ a occulté pendant la campagne électorale; ce qu'il faut savoir — c'est qu'il y a des régions, au Québec, des régions d'ailleurs maintenant représentées à l'ADQ, exemple la Mauricie, qui sont en situation bien pire de pénurie de médecins, et le discours là-dessus de l'ADQ est très ambigu. On a entendu le chef de l'opposition officielle parler de bureaucratie, de rigidité. À toutes fins pratiques, ils veulent qu'on fasse disparaître la gestion des effectifs médicaux régionaux, ce que nous ne ferons pas, car nous croyons que tous les citoyens du Québec doivent avoir accès aux soins médicaux, M. le Président.

Le Président: En question principale, M. le député de Rousseau.

Offre d'achat d'Alcan par Alcoa

M. François Legault

M. Legault: Oui, M. le Président. Le 13 décembre dernier, le gouvernement du Québec a signé une convention de continuité avec la direction de la compagnie québécoise Alcan. Or, au paragraphe 10 de cette convention, il est prévu que le gouvernement du Québec ne pourra débiter des négociations ou des discussions avec un acquéreur éventuel sans avoir eu au préalable l'accord du conseil d'administration d'Alcan. Or, M. le Président, comme vous le savez, la semaine dernière, la compagnie américaine Alcoa a déposé une offre d'achat hostile pour prendre le contrôle d'Alcan.

Donc, ma question: Est-ce que le ministre du Développement économique s'engage aujourd'hui à ne débiter aucune négociation avec Alcoa avant d'avoir eu l'accord du conseil d'administration d'Alcan?

Le Président: M. le ministre du Développement économique.

M. Raymond Bachand

M. Bachand: M. le Président, je remercie le député de Rousseau de souligner, et j'aurais attendu des félicitations, cette entente unique dans l'histoire du Québec, qu'ils n'ont jamais faite dans tous les deals qui ont été faits dans le passé, et qui protège les intérêts des Québécois, quand on prend nos ressources hydrauliques, quand on prend de nos ressources naturelles, et dans

laquelle, dans une entente en béton, Alcan, et qui que ce soit qui soit propriétaire d'Alcan, s'engage à garder au Québec à la fois ses activités actuelles mais ses projets d'investissement, son siège social et l'ensemble du contenu du siège social, devrais-je dire, M. le Président.

Dans un processus qui dure à peu près six mois, neuf mois, 12 mois, il est normal qu'à la première étape de cette offre d'achat hypothétique, parce qu'il reste encore beaucoup d'étapes, que ce soit le conseil d'administration d'Alcan qui, dans un premier temps, examine l'offre, parce qu'elle sera peut-être rejetée, pour toutes sortes de raisons, M. le Président.

● (14 h 50) ●

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Rousseau.

M. François Legault

M. Legault: M. le Président, est-ce que, plutôt que de se féliciter lui-même, le ministre du Développement économique pourrait prendre connaissance... Ce matin, dans le *New York Times*, il y avait deux articles où des fonds d'investissement proposaient que ce soit plutôt Alcan qui achète Alcoa.

M. le Président, je repose ma question, très simple: Est-ce que le ministre du Développement économique peut s'engager ici, dans cette Chambre, à respecter sa convention extraordinaire et donc ne démarrer aucune négociation avant l'accord du conseil...

Le Président: M. le ministre du Développement économique.

M. Raymond Bachand

M. Bachand: Je souhaiterais, M. le Président, aussi que ce soit Alcan, ce joyau du Québec qui a toujours été une société exceptionnelle, qui regarde l'ensemble des possibilités, qu'elles soient... Quant à nous, quant à nous, nous avons signé une convention et, comme gouvernement responsable, nous allons respecter cette convention.

Le Président: En question principale, M. le député de Chauveau.

Achat d'obligations émises par l'UQAM pour le financement de ses projets immobiliers

M. Gilles Taillon

M. Taillon: Merci, M. le Président. Alors, ma question s'adresse à la ministre des Finances. Depuis deux semaines, le gouvernement se lave les mains en disant ne pas avoir été mis dans le coup du scandale financier entourant l'UQAM. Pourtant, le ministère des Finances s'est porté acquéreur des obligations émises par l'UQAM afin de financer le projet de l'îlot Voyageur, 269 millions de dollars, M. le Président. À quelle date et pourquoi le ministère des Finances a-t-il effectué cette transaction?

Le Président: Mme la ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, je pense que le ministère des Finances a répondu à cette question très clairement, à l'effet que le ministère des Finances est intervenu justement pour corriger le marché parce qu'il y avait un mouvement qui amenait à la baisse et qui allait affecter toutes les transactions du Québec. C'est la raison pour laquelle le ministère des Finances est intervenu. Et d'ailleurs le ministère des Finances a bien expliqué les raisons pour lesquelles il était intervenu, M. le Président.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Chauveau.

M. Gilles Taillon

M. Taillon: M. le Président, est-ce que la ministre trouve crédible que son ministère n'a pas fait de vérifications additionnelles sur la qualité du projet avant de procéder à l'achat de 269 millions de dollars d'obligations et ainsi assumer les risques au nom de l'UQAM?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, le ministère des Finances a été impliqué au tout début de cette transaction. Au début justement, tout semblait aller pour le mieux. Quand est arrivée finalement l'émission publique, quand sont arrivées les obligations de l'UQAM, il est clair qu'il y avait un problème, et il nous fallait, au ministère des Finances, avoir une vue plus globale de la situation puisque ça affectait toutes les transactions du Québec, à ce moment-là, qui touchaient le gouvernement du Québec.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Rosemont.

Dépassement des coûts de projets immobiliers à l'UQAM

Mme Rita Dionne-Marsolais

Mme Dionne-Marsolais: M. le Président, la présidente du Conseil du trésor vient de nous confirmer qu'en avril 2006, quand le ministère des Finances a acheté pour 269 millions d'obligations de l'entreprise Busac, le gouvernement était alerté du fiasco financier. Pourquoi n'avoir rien fait?

Le Président: Mme la ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, la députée, la question qu'elle pose, elle est tout à fait pertinente. Le ministère des Finances a été très impliqué, à savoir qu'il voulait protéger justement les obligations du Québec, il voulait protéger les transactions parce que ça avait un

impact. D'ailleurs, ça suivait la décision de mon collègue le ministre des Finances qui avait demandé un compte rendu à cette occasion-là.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Charlesbourg.

Travaux de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles

Mme Catherine Morissette

Mme Morissette: M. le Président, vous le savez, le dossier des accommodements raisonnables préoccupe les Québécois et les Québécoises. Il s'agit d'un débat de société important. À la veille des élections, le premier ministre annonçait la création de la commission Bouchard-Taylor. Depuis, plus rien: personne n'a entendu parler d'un quelconque calendrier des travaux, personne n'a entendu parler d'audiences, d'invitation d'experts, de consultation de la population.

Si le dossier des accommodements raisonnables pose un enjeu qui préoccupe vraiment le premier ministre, comment peut-il nous expliquer que, 100 jours après l'annonce de la création de la commission, les travaux n'aient toujours pas commencé?

Le Président: Mme la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Mme Yolande James

Mme James: Merci, M. le Président. Dans un premier temps, je souhaite féliciter ma collègue députée de Charlesbourg pour sa nomination et lui dire à quel point que je tiens à travailler avec elle.

Sur la question des accommodements raisonnables, je tiens à rappeler, M. le Président, effectivement, c'est le premier ministre qui a pris le leadership, dans ce dossier-là en annonçant, de façon responsable, la commission Bouchard-Taylor. Au moment où on se parle, il faut se dire qu'avant l'annonce de cette commission-là il y a du travail qui a été fait notamment au ministère de l'Éducation et à la Commission des droits de la personne. Alors, la commission, au moment où on se parle, ils sont en train de prendre la cueillette de l'information, pour ensuite procéder de façon responsable à la bonne marche de ces travaux de cette commission.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Rosemont.

Connaissance gouvernementale du dépassement des coûts de projets immobiliers à l'UQAM

Mme Rita Dionne-Marsolais

Mme Dionne-Marsolais: M. le Président, la ministre des Finances vient de nous dire que le ministère des Finances savait, en achetant les obligations, qu'il y avait des problèmes; le mois suivant, mai 2006, la marge de crédit de l'UQAM augmente encore une deuxième fois.

M. le Président, pourquoi la présidente du Conseil du trésor, et le gouvernement du Québec, n'est pas intervenu en mai 2006 pour arrêter le fiasco financier à l'UQAM?

Le Président: Mme la ministre de l'Éducation.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: M. le Président, je vais répéter dans cette Chambre que le gouvernement a été informé à l'automne 2006 du dépassement des coûts. Rappelons-nous, M. le Président, je l'ai dit tout à l'heure, qu'en juin il y a eu l'inauguration, et le recteur de l'époque a dit publiquement, il a dit publiquement que l'échéancier et les coûts étaient respectés. Et, M. le Président, les gens d'en face savent très bien que, lorsqu'il n'y a pas de demande de subvention, ils n'ont pas à autoriser les travaux, et, sur l'îlot des Voyageurs, M. le Président, nous n'avions pas... et le ministre de l'Éducation et le gouvernement n'avaient pas à autoriser les travaux. Aussitôt que mon collègue a pris connaissance de ces dépassements, il a tout de suite exigé un état de situation et un plan de redressement.

M. le Président, cette histoire bien sûr n'est pas terminée, et c'est pourquoi nous avons aussi demandé au Vérificateur général de faire toute la lumière sur les différentes étapes: Que s'est-il passé entre le moment où nous avons appris l'état des travaux et le début de la construction? Et ça, je pense que le Vérificateur général, M. le Président, saura faire toute la lumière...

Le Président: En question principale, M. le député de...

Une voix: Saint-Maurice.

Le Président: ...Saint-Maurice. J'ai eu un petit coup de main, là.

Plan d'aide aux travailleurs de l'industrie forestière

M. Robert Deschamps

M. Deschamps: M. le Président, ma question s'adresse au ministre des richesses naturelles. La crise qui touche le secteur de la forêt a fait perdre 12 000 emplois dans les régions du Québec depuis deux ans. Les citoyens en sont rendus à s'exiler dans l'Ouest, même avec leur sac à dos puis avec leur boîte à lunch, pour trouver du travail.

Comment expliquer autrement que par de l'improvisation et un manque de vision que nous soyons rendus à un troisième plan du même gouvernement pour répondre à cette situation de crise, M. le Président?

Le Président: M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Claude Bécharde

M. Bécharde: Bien, la réponse est bien simple, M. le Président: Il s'agit d'une des crises les plus

importantes de l'histoire du secteur forestier au Québec, tout le monde s'entend là-dessus. Tous les facteurs ou à peu près sont intervenus pour faire en sorte que le secteur forestier a été happé comme jamais il ne l'a été par des secousses, que ce soit la monnaie, que ce soit l'accord avec les États-Unis, ou la mésentente avec les États-Unis, que ce soit le marché.

Et là on est, nous, un gouvernement qui avons pris tous les moyens et qui allons continuer de prendre tous les moyens. Pourquoi? Parce qu'il faut penser aux travailleurs, il faut penser aux gens qui sont pris, dans ce secteur-là, et qui se demandent: Est-ce que, oui ou non, l'usine va ouvrir? Est-ce que le moulin à scie va ouvrir? Est-ce qu'il va fonctionner ou pas? Et c'est pour ça que, la semaine passée, j'ai dit au Conseil de l'industrie forestière que nous allions mettre toutes nos énergies à donner des réponses à ces gens-là.

Oui, on a pris des mesures. Oui, on a mis de l'argent sur la table, elle a été dépensée. On va continuer de prendre d'autres mesures pour nous assurer de donner des réponses aux gens. Mais, moi, dans toutes les régions du Québec, présentement, et ça, que ce soit au niveau de l'opposition officielle, du deuxième parti de l'opposition, on doit tous travailler ensemble pour les travailleurs. On doit faire en sorte non pas qu'il y ait cinq moulins de fermés, mais qu'il n'y en ait trois ou quatre d'ouverts, et on va mettre toute notre énergie comme gouvernement à faire en sorte qu'on donne des réponses aux travailleurs et que l'industrie forestière ressorte de cette crise encore plus forte qu'elle était auparavant.

● (15 heures) ●

Le Président: En question principale, M. le député de Jonquière.

Prix de l'électricité vendue en Ontario

M. Sylvain Gaudreault

M. Gaudreault: Oui. Merci, M. le Président. Alors, la semaine dernière, dans son discours inaugural, le premier ministre nous disait que le processus de construction de l'interconnexion avec l'Ontario a débuté, pour augmenter bien sûr les exportations d'électricité. Alors, je le cite: «Nous créerons de la richesse avec notre énergie renouvelable, notre hydroélectricité, notre pétrole à nous.»

Alors, est-ce que le ministre des Ressources naturelles peut nous expliquer comment il va créer de la richesse si le prix payé ne dépasse pas 0,0574 \$ par kilowattheure 83 % du temps, comme le disait aujourd'hui, dans un article, *La Presse* qui citait l'Association québécoise des consommateurs d'électricité?

Le Président: M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Claude Bécharde

M. Bécharde: M. le Président, nous sommes très, très fiers des gestes qui ont été posés par le gouvernement du Québec dans les quatre dernières années au niveau du développement hydroélectrique. Nous avons remis le développement hydroélectrique du Québec sur les rails. C'est ce qui fait en sorte non seulement que,

oui, on peut exporter, que, oui, on peut répondre aux besoins des entreprises...

Des voix: ...

Le Président: ...M. le député de Richelieu, je vous demande votre collaboration.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Je vous demande votre collaboration. M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Bécharde: Laissez-le faire, c'est le seul qu'on n'a pas entendu de la fin de semaine. Je m'excuse, là, je ne le referai plus, M. le Président.

M. le Président, nous avons remis le développement hydroélectrique du Québec sur les rails après neuf ans où le développement hydroélectrique a été arrêté. On est arrivés à un moment où, oui, il fallait relancer les travaux; nous les avons relancés. Et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui, oui, on peut profiter de notre pétrole à nous, l'hydroélectricité, pour faire de l'exportation, pour augmenter les revenus d'Hydro-Québec et aussi des bénéfiques qui reviennent au gouvernement du Québec et qui servent à tous les Québécois.

Et voulez-vous savoir une bonne nouvelle, M. le Président? Non seulement on en est fiers, mais on va continuer. Il y a de grands travaux qui sont en cours: Eastmain-Rupert. Il y a des travaux dont j'ai reçu le mandat de lancer: La Romaine. On va continuer le développement hydroélectrique du Québec parce que c'est ça qui a façonné le Québec, c'est ce qui a enrichi le Québec et c'est ce qui fait de nous des leaders en Amérique du Nord au niveau de l'énergie propre et du développement durable.

Le Président: En question principale, M. le leader de l'opposition officielle.

Suspension avec solde de M. Jocelyn Beaudoin, responsable du Bureau du Québec à Toronto

M. Sébastien Proulx

M. Proulx: Merci, M. le Président. Ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales. M. Jocelyn Beaudoin, responsable du Bureau du Québec à Toronto, a été suspendu avec solde par le ministre le 13 janvier 2006 pour une durée indéterminée, puisqu'apparemment il serait lié au scandale d'Option Canada.

M. le Président, est-ce que le ministre peut nous confirmer que M. Jocelyn Beaudoin a reçu près de 200 000 \$ depuis sa suspension tout en restant chez lui? Et peut-il nous dire pourquoi lui a été suspendu avec solde?

Le Président: M. le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

M. Benoît Pelletier

M. Pelletier (Chapleau): Oui, M. le Président. D'abord, c'est très simple, M. Beaudoin, en tant que chef du poste du Bureau du Québec à Toronto, relève de moi, et en même temps j'ai la responsabilité de voir à l'application de la Loi électorale. Et je suis en discussion relativement régulière sur différents sujets avec le Directeur général des élections. Donc, pour assurer qu'il y ait apparence d'impartialité, nous avons cru bon donc de demander à M. Beaudoin, qui a d'ailleurs accepté, de prendre un congé.

Maintenant, nous n'avons aucune raison pour le sanctionner. M. Beaudoin lui-même — M. le Président, c'est important — M. Beaudoin lui-même a écrit une lettre qu'il a fait publier dans les journaux dans laquelle il ne reconnaît aucune responsabilité par rapport à des activités présumément illégales, dans un premier temps. Et, dans un deuxième temps, M. le Président, tout le monde jouit d'une présomption de bonne foi dans cette société, et attendons de voir quel sera le rapport du juge Grenier avant de reconnaître quiconque coupable ou même avant de l'accuser de quoi que ce soit.

Le Président: En question principale, M. le député de Richelieu.

Intentions concernant le projet de loi fédéral C-56 modifiant la Loi constitutionnelle de 1867

M. Sylvain Simard

M. Simard: M. le Président, étant donné que le projet de loi 56 fédéral s'attaque directement au poids politique de la nation québécoise, est-ce que le premier ministre serait d'accord avec la motion sans préavis suivante:

«Que l'Assemblée nationale demande au ministre fédéral responsable de la réforme démocratique, M. Peter Van Loan, le retrait du projet de loi 56, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867, [et] présenté le 11 mai dernier à la Chambre des communes?»

Le Président: M. le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

M. Benoît Pelletier

M. Pelletier (Chapleau): M. le Président, d'abord, ce que je constate, c'est que ceux qui aujourd'hui donc se posent en grands défenseurs de la nation québécoise sont ceux qui ont rejeté l'Accord de Charlottetown, qui ont fait le tour du Québec pour dire aux Québécois de voter contre, alors, M. le Président, que, dans cet accord, M. le Président, le Québec avait une protection constitutionnelle d'avoir 25 % de la représentation à la Chambre des communes. C'est ça, la vérité, M. le Président, et ces gens-là, aujourd'hui, veulent venir nous faire la leçon.

Cela étant dit, cela étant dit, je pense que ce que ça démontre d'abord, c'est l'importance pour le Québec, de préserver tous ses acquis en ce qui concerne le Parlement du Canada, et je pense ici particulièrement au Sénat, M. le Président, et, d'autre part, de continuer à faire preuve de leadership politique, ce dont vous n'avez jamais été capables.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Lotbinière.

Intentions concernant les demandes de pétitionnaires au sujet de M. Clermont Bégin

Mme Sylvie Roy

Mme Roy: Merci, M. le Président. Au début, avant cette période des questions, le deuxième parti de l'opposition a déposé une pétition. À mon grand étonnement, aucune question n'a suivi.

Je pose la question au ministre de la Sécurité publique: Qu'entend-il faire pour répondre aux 1 336 pétitionnaires concernant Clermont Bégin? Quand entend-il donner suite à cette pétition et faire des pressions à la Chambre des communes?

Le Président: M. le ministre de la Sécurité et ministre de la Justice.

M. Jacques P. Dupuis

M. Dupuis: Je suis heureux de la question de la députée de Lotbinière, M. le Président, parce que ça va me permettre aussi de saluer Mmes Viens et Gagnon, qui sont présentes aujourd'hui et que j'aurai le plaisir, si elles le souhaitent, de rencontrer après la période des questions. Je veux dire — et je veux les rassurer, je veux rassurer la population: D'abord, M. Bégin est en liberté extraordinairement mitigée puisqu'il ne sort pas de la maison de transition où il est depuis qu'il a été libéré de la prison. Il ne sort que pour une seule raison, celle d'aller rencontrer les psychiatres avec lesquels il est en traitement, dont le Dr Morissette. Et, lorsqu'il sort, M. le Président, il est accompagné en tout temps.

Il n'est pas exact non plus de prétendre qu'il refuse de suivre une thérapie puisque, jeudi dernier, il était en compagnie de trois psychiatres qui le traitent, qui le soignent. Et il y a un suivi qui est assuré, et il doit revoir ces psychiatres-là.

Alors, je pense qu'il faut quand même rétablir les faits. Mais je comprends très bien les inquiétudes de la population, et, croyez-moi, M. Bégin fait partie de mon intérêt quotidien.

Le Président: Alors, ceci met fin à la période de questions et réponses orales.

Motions sans préavis

Le Vice-Président (M. Chagnon): Motions sans préavis. Oui, M. le député.

M. Simard: M. le Président, j'aimerais faire lecture d'une motion sans préavis:

«Que l'Assemblée nationale demande au ministre fédéral responsable de la Réforme démocratique, M. Peter Van Loan, le retrait du projet de loi 56, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867[...], présenté le 11 mai dernier, à la Chambre des communes.»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce qu'il y a consentement sur cette motion sans préavis?

M. Fournier: ...de nos travaux, nous avons bien pris soin de communiquer aux partis que les motions de dernière minute, en fait de dernière seconde, n'allaient pas être discutées ici. Alors, à partir de ce moment-là, il n'y a pas de consentement à aucune motion-surprise puisque nous pouvons... d'ailleurs nous le faisons constamment, d'avoir un dialogue constant avec les partis. J'aurais souhaité que la deuxième opposition puisse se mettre aussi dans ce même pli et qu'on puisse être en discussion constante. Peut-être pour une autre fois.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, merci. Il n'y a donc aucun consentement à cette motion sans préavis.

Mme la leader du deuxième parti d'opposition.

Mme Lemieux: ...ouverture, je comprends que le leader du gouvernement dit: Aucune motion sans qu'il y ait eu de discussion préalable, mais il y a une urgence. Est-ce qu'on peut exercer notre jugement sur la situation? Il y a eu une question de l'opposition officielle qui était pertinente. Nous croyons que, comme Assemblée nationale, nous avons intérêt à marquer fortement les enjeux pour le Québec. Est-ce que nous sommes prêts, M. le Président, à...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Mme la leader du deuxième parti d'opposition, je vous rappelle qu'à partir du moment où nous n'avons pas de consentement, nous ne pouvons plus continuer de discuter de cette question.

Alors, nous allons procéder aux motions sans préavis suivantes en fonction de l'article 84. Alors, j'inviterais M. le député de Dubuc de nous faire sa motion.

Souligner la Semaine de la police

M. Côté: Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, je demande le consentement de cette Chambre pour présenter, avec le ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique et avec le député de Bellechasse, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la police qui se tient du 13 au 19 mai sous le thème "Tous responsables de notre conduite" et reconnaisse le travail de milliers de policières et [...] policiers qui consacrent leur vie à assurer la sécurité et le bien-être des Québécoises et [des] Québécois.»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, merci.

Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Consentement? Consentement, sans débat.

Mise aux voix

Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

● (15 h 10) ●

Le Vice-Président (M. Chagnon): Adopté.

Alors, deuxième motion sans préavis. M. le député de Marie-Victorin.

Souligner la Semaine québécoise des personnes traumatisées cranio-cérébrales

M. Drainville: M. le Président, je demande le consentement de cette Chambre pour présenter, conjointement avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille et avec le député de La Peltrie, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne la 4e édition de la Semaine québécoise des personnes traumatisées cranio-cérébrales qui se déroulera du 14 au 20 mai 2007.»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Marie-Victorin. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette question?

Une voix: Sans débat.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, sans débat.

Mise aux voix

Est-ce qu'il y a consentement pour adopter cette motion? Alors, la motion est adoptée sans débat.

Prochaine motion, Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille.

Souligner le Mois de l'éducation physique et du sport étudiant

Mme Courchesne: M. le Président, je présente cette motion conjointement avec le député de Vanier et le député de Beauharnois. Cette motion se lit comme suit:

«Que l'Assemblée nationale souligne la 13e édition du Mois de l'éducation physique et du sport étudiant, qui se déroule durant le mois de mai, et qu'elle encourage l'adoption de saines habitudes de vie par les jeunes Québécois.»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette question?

M. Fournier: Sans débat.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Sans débat.

Mise aux voix

Est-ce que la motion est adoptée? La motion est adoptée.

Est-ce qu'il y a consentement pour permettre à M. le ministre de la Santé et des Services sociaux de présenter une deuxième motion? Est-ce qu'il y a consentement? Consentement.

Alors, M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Souligner le 400e anniversaire de Jamestown, en Virginie

M. Couillard: Merci, M. le Président. C'est une motion conjointe avec le député de Montmorency et la députée de Taschereau afin:

«Que l'Assemblée nationale souligne le 400e anniversaire de Jamestown, en Virginie, premier établissement permanent anglophone en Amérique, ainsi que les liens qui unissent cet événement au 400e anniversaire de la ville de Québec en 2008».

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Fournier: Sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce que cette motion est adoptée?

La prochaine motion nous vient du député des Îles-de-la-Madeleine. Alors, je l'inviterais à nous faire part de sa motion.

Féliciter les gagnants du Gala de l'excellence de l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière

M. Arseneau: Merci, M. le Président. M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour présenter, conjointement avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et avec le député de Huntingdon, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale félicite les gagnants du 7e Gala de l'excellence de l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière, présenté le 23 avril dernier.»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Fournier: Sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce que cette motion est adoptée? Alors, la motion est adoptée.

J'inviterais maintenant le député de Vachon à nous faire part de sa motion.

Souligner la Semaine québécoise des familles

M. Bouchard: M. le Président, je demande le consentement de cette Chambre pour présenter, conjointement avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille et avec le député de Bellechasse, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne la [10e] édition de la Semaine québécoise des familles qui se déroulera du 14 au 20 mai...»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette question?

M. Fournier: M. le Président, il y a consentement pour qu'il y ait un débat d'un représentant de chaque groupe parlementaire, pour une durée maximale de cinq minutes chacun.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, je comprends qu'il y aura un débat de chacun des groupes

parlementaires d'ici pour un maximum de cinq minutes.

Alors, je vous remercie et j'invite le député de Vachon à procéder.

M. Camil Bouchard

M. Bouchard: M. le Président, la thématique de cette 12e édition de la Semaine québécoise des familles porte sur le sujet suivant: la fierté d'être parent. C'est le même motto que celui de l'an dernier, qui soulignait cette capacité du parent de se reconnaître un rôle très important, primordial dans notre société, dans la construction du pays.

Je veux, M. le Président, au point de départ, souligner combien importante est la présence de nombreuses personnes autour des parents pour que ceux-ci puissent non seulement exercer leur rôle de parent, mais aussi se sentir compétents dans ce rôle de parent, et, sans ce sentiment de compétence, la fierté n'est pas vraiment au rendez-vous. Vous remarquerez, M. le Président, que nous nous sentons compétents comme parent... nous sommes fiers d'être parents lorsque nous nous sentons compétent dans notre rôle de parent. Il y a des parents qui l'ont un petit peu plus facile que d'autres. Il y a des parents qui ont des enfants dont le tempérament est relativement facile, des enfants faciles à consoler. Il y a des parents dont les enfants correspondent exactement aux attentes qu'ils avaient lorsqu'ils planifiaient d'avoir un enfant: un enfant sans problème, en pleine santé, qui mange à l'heure qu'on souhaite et qui dort lorsqu'on le souhaite également, des enfants qui se développent de façon harmonieuse et prometteuse, des enfants dont on dit qu'ils sont beaux, qu'ils sont intelligents. Ça fait des parents fiers et ça fait aussi des parents pour qui le sentiment de compétence est assez facile à ressentir puisque quelque part l'enfant est une ressource dans notre compétence de parents. Un enfant qui fonctionne bien, ça fait un parent qui est compétent. C'est plus facile, en tous les cas.

Mais je pense à tous ces parents, M. le Président, qui l'ont un petit peu moins facile, qui peuvent avoir un enfant lourdement handicapé, un enfant plus fragile, un enfant plus vulnérable, un enfant qui présente un petit peu plus de problèmes, un enfant qui, dès le point de départ, dès le premier jour de la vie, est plus difficile à consoler, qui pleure plus souvent, qui est peut-être arrivé même à un moment non souhaité dans la vie des parents. Ces parents ont besoin d'aide, et je veux saluer, M. le Président, toutes celles et tous ceux qui quotidiennement rendent aux parents cette fierté qu'ils ont d'être parents, leur rendent la vie plus facile.

M. le Président, j'ai eu l'occasion, il y a quelques semaines, de visiter un centre de la petite enfance de ma circonscription qui s'appelle Aux mille fleurs. Et ce centre de la petite enfance offre désormais aux parents dont les enfants sont dysphasiques, c'est-à-dire qui présentent des difficultés importantes dans l'acquisition du langage, offre des ateliers de stimulation du langage par groupes de cinq enfants. Et j'ai eu l'occasion d'observer ces éducatrices à travers un miroir unidirectionnel et voir combien, combien nous étions chanceux, au Québec, de compter sur des personnes qui sont bien formées, qui sont capables d'assurer à des enfants qui présentent des difficultés particulières des environnements bienveillants, des environnements stimulants, des environnements qui

les amènent à se développer au maximum de leurs possibilités.

Mais en même temps je pensais aux parents de ces enfants, qui peuvent compter sur l'apport de ces gens-là quotidiennement et qui sont capables, à la fin de la journée, de rencontrer quelqu'un qui leur dise: Votre enfant, aujourd'hui, il a été capable de faire la différence entre le son «p» et le son «m», un enfant qui est capable désormais d'une élocution plus affirmée, un enfant qui est capable de prononcer des mots dont il n'avait aucune maîtrise au début de la semaine.

M. le Président, on mesure très mal encore l'importance d'assurer ces environnements de soutien à nos parents. On mesure très mal l'apport des éducateurs et des éducatrices dans nos services de garde, dans nos services de garde scolaires, les éducateurs et éducatrices de nos écoles, les directeurs et directrices d'école qui, quotidiennement ou de façon régulière, communiquent avec les parents pour les informer du développement de leur jeune enfant et des progrès qu'il marque dans la vie. Ce qui nous rend fiers d'être parents, M. le Président, c'est notre capacité en tant que parents mais aussi notre capacité en tant que communauté d'offrir à nos enfants toutes les possibilités possibles pour qu'ils se développent le mieux possible. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député de Vachon. M. le député de Bellechasse.

M. Jean Domingue

M. Domingue: M. le Président, c'est avec grand plaisir que je m'associe avec mes collègues à cette motion pour souligner la 12^e édition de la Semaine québécoise de la famille, du 14 au 20 mai, qui se tient, cette année encore, sous le thème *Parent et fier de l'être*.

M. le Président, quelle richesse que de voir s'épanouir son enfant, d'être témoin de chacun des pas qu'il franchit, de chacune de ses petites réussites! Oui, nous sommes fiers de nos enfants en tant que parents mais aussi en tant que société, car ils en sont la base. C'est cette fierté que la Semaine québécoise des familles nous invite à exprimer, fierté qui nous pousse à réfléchir sur la qualité de vie que nous voulons donner à nos jeunes et à nos moins jeunes.

La Semaine québécoise des familles a donc élargi sa thématique pour permettre aux parents de manifester leurs préoccupations, car ces derniers ont leur mot à dire dans nos choix de société. À ce sujet, je dis bravo aux organisateurs pour l'initiative, bravo parce que nous vivons dans un monde où tout change à un rythme effréné, où la réalité des uns n'est pas toujours celle des autres et où il est parfois difficile de conjuguer vie professionnelle et vie familiale.

● (15 h 20) ●

Au cours des décennies, nous avons fait de grands progrès, souvent pour le mieux, qui ont bouleversé le mode de vie traditionnel. Mais le vrai progrès, M. le Président, c'est que les parents ont dorénavant le choix, le choix de la façon dont ils veulent vivre ce changement pour eux et pour leurs enfants. À l'ADQ, nous croyons qu'il faut favoriser cette liberté de choix en soutenant les familles, toutes les familles. C'est pourquoi nous refusons

le modèle unique, modèle qui se veut exclusif pour beaucoup trop de gens. Nous ne croyons pas au mur-à-mur et pensons qu'il faut faire confiance aux parents et les soutenir dans leurs démarches. Nous en avons fait notre priorité.

M. le Président, le Québec a fait face au défi de la natalité et il se doit de se doter de mesures natalistes qui encourageront les parents à concevoir ou à adopter des enfants. Je profite, ici, de l'occasion pour saluer les efforts et la contribution des couples qui agrandissent leur famille et de tous ceux qui oeuvrent au développement de la jeunesse. Je l'ai dit plus tôt: La famille est le pilier de notre société, nos enfants représentent notre avenir. La famille, c'est aussi l'institution idéale pour prolonger l'autonomie de nos aînés. La famille, c'est de... la famille, pardon, c'est aussi l'institution idéale pour prolonger l'autonomie de nos aînés. Nous avons donc un devoir de responsabilisation, en tant que société et qu'individus, pour bâtir un milieu sain et propice au plein épanouissement de la relève où chacun, enfants, parents et grands-parents, a sa place. Nous devons faire les efforts nécessaires afin de léguer à nos jeunes un héritage digne de la fierté qu'ils nous procurent.

Je félicite donc les organisateurs de la Semaine québécoise des familles et les organismes associés. J'encourage tout le monde à participer aux différentes actions et réflexions que suscite la Semaine québécoise de la famille et souhaite à tous d'agréables moments en famille.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie beaucoup, M. le député de Bellechasse. J'inviterai maintenant Mme la ministre de l'Éducation et de la Famille de donner la réplique. Merci.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, c'est aussi avec grand plaisir que je me joins à mes collègues pour souligner cette Semaine québécoise des familles. Je pense que c'est effectivement un moment important, on le sait que cet événement mobilise un bon nombre d'acteurs sociaux. Et je joins ma voix aussi à celle de mon collègue député de Vachon pour dire à quel point nous sommes très redevables à toutes ces personnes qui quotidiennement oeuvrent pour le soutien des familles.

En fait, la Semaine des familles a un thème: *Parent et fier de l'être*, et, dans ce sens-là, M. le Président, ça nous rappelle très certainement que la famille est encore le lieu d'où émerge l'importance de nos valeurs comme société. C'est au sein de notre famille qu'on apprend le mieux à transmettre ces valeurs mais, je dirais, aussi certaines traditions, certaines actions qui, au fil des décennies, font en sorte que nous établissons véritablement notre identité.

Mais, M. le Président, au cours des dernières décennies, c'est vrai que cette famille, elle a beaucoup évolué. On est très loin aujourd'hui de la famille nucléaire homogène. On s'aperçoit que, dans notre société, il y a différents types de familles. Et c'est pour ça que les gouvernements se sont succédés, mais on peut voir que... et on peut être fiers, nous aussi, d'avoir contribué à améliorer le soutien de nos familles, de pouvoir les accompagner, d'accompagner davantage les parents dans leur

désir effectivement d'avoir des enfants mais aussi d'avoir une plus grande conciliation entre les responsabilités familiales et les responsabilités professionnelles.

Parce que, M. le Président, le libre choix, c'est aussi le choix des familles et des deux conjoints de pouvoir réaliser une carrière, de pouvoir travailler dans ce sens-là. Et je pense que nous devons avoir un grand respect pour le choix des familles. Le gouvernement n'a pas la responsabilité de dicter ces choix-là, mais a certainement la responsabilité de mettre des mesures d'accompagnement. Et c'est pour ça que je salue, encore une fois, le régime d'assurance parentale qui permet cette conciliation travail-famille. C'est pour ça que je salue l'importance de continuer à développer le réseau des services de garde, M. le Président, et à cet égard nous avons bien l'intention de remplir notre engagement.

C'est pour ça que je salue, aussi, bien sûr, l'aide aux devoirs dans nos établissements scolaires. Le député de Vachon parlait des professeurs; moi, je veux parler des bénévoles dans nos écoles. Je veux parler de ce soutien à l'aide aux devoirs très certainement, parce que toutes ces actions sont finalement toutes intégrées les unes aux autres et elles ont toutes leur importance.

M. le Président, je veux parler de la Prime au travail. N'oublions pas les mères monoparentales. Il y a beaucoup de progrès qui a été fait, au cours des dernières années, pour le soutien des mères parentales, pour leur permettre de retourner aux études, pour leur permettre effectivement de pouvoir gagner leur vie, mais certainement pour les encourager, les encourager dans les choix qu'elles ont faits.

Et, dans ce sens-là, on s'aperçoit, M. le Président, que, oui, dans un monde qui change, où tout va très vite, où il y a des changements économiques, des changements sociaux, des changements de toutes sortes, la famille doit obtenir ce soutien-là, parce que la famille quotidiennement nous ramène à l'essentiel. En fait, je vous dirais que pour nous, M. le Président, c'est tellement important que c'est un port d'attache, c'est vraiment l'ancrage de nos racines profondes. Et, dans ce sens-là, le bien-être des familles, ça veut dire, pour notre gouvernement, d'abord et avant tout, une conviction, c'est, d'abord et avant tout, un engagement.

C'est, d'abord et avant tout, aussi, une mobilisation de tous les acteurs sociaux en faveur des familles. Et, c'est intéressant, j'étais, dimanche, au lancement de cette semaine-là, M. le Président, et on s'aperçoit que les villes, les municipalités maintenant réalisent l'importance d'avoir des actions très précises sur leur territoire pour favoriser non seulement des activités familiales, mais faire en sorte que les familles, dans la prise de décision des villes, bien les familles sont au cœur des préoccupations. Moi, je crois beaucoup en cette mobilisation-là, M. le Président.

Je crois beaucoup en notre capacité de concilier ces différents enjeux, d'avoir des ressources suffisantes pour s'assurer d'une qualité de vie, mais surtout de pouvoir passer davantage de temps en famille et que ce temps-là soit un temps empreint de qualité, d'amour, de réciprocité, et, M. le Président, je suis convaincue que tous les membres de cette Assemblée se joindront à nous pour faire en sorte que nous continuerons d'améliorer la qualité de vie de nos familles québécoises. Merci.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, merci beaucoup, Mme la ministre de l'Éducation et de la Famille.

Mise aux voix

Est-ce que la motion est adoptée? Adopté.

Alors, avis touchant les travaux des commissions. Je pense qu'il n'y a pas de travaux des commissions. Oui?

M. Gauthrin: ...c'est qu'il n'y a pas encore de commissions.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Oui, c'est une bonne raison.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Alors, renseignements sur les travaux de l'Assemblée. Oui, Mme la leader du deuxième parti d'opposition.

Mme Lemieux: Merci, M. le Président. La semaine dernière, le député de Verchères a déposé un projet de loi — d'ailleurs c'était le tout premier projet de loi qui a été déposé à l'occasion de cette nouvelle législature — donc le projet de loi visant l'abrogation de la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques.

Alors, j'aimerais savoir de la part du gouvernement quelles sont ses intentions, puisque l'Assemblée a été donc saisie unanimement par un vote de ce projet de loi. Alors, je voudrais connaître les intentions du gouvernement quant à la suite des choses nous menant à l'adoption de ce projet de loi.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie, Mme la leader. Est-ce que le gouvernement a une réponse à la question?

M. Gauthrin: ... actuellement, on est dans un cadre d'un débat prioritaire qui touche le discours inaugural et, en temps et lieu, on aura l'occasion de voir ce qu'on fera de ce projet de loi.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Mme la leader.

Mme Lemieux: Je comprends, M. le Président, qu'il est de l'intention du leader adjoint... qu'il exprime l'intention qu'une fois terminé ce débat prioritaire sur le discours d'ouverture il pourrait être envisageable que ce projet de loi donc, déposé par le député de Verchères, soit soumis aux prochaines étapes.

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Chagnon): M. le leader adjoint, vous avez maintenant la parole. Vous avez maintenant la parole.

M. Gauthrin: Mais je vous dis qu'on verra. On verra.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Mme la leader.

Mme Lemieux: ...du titre d'une chanson, là. M. le Président, ce projet de loi, l'Assemblée en a été saisie unanimement. Alors, je veux connaître les intentions. Je comprends qu'il y a une première contrainte que le gouvernement exprime, puisque nos travaux sont prioritairement tournés vers la réplique du discours inaugural. Je veux simplement avoir des indications sur la suite des choses, quant à l'adoption de ce projet de loi.

• (15 h 30) •

Le Vice-Président (M. Chagnon): M. le député de Verdun et le leader adjoint du gouvernement.

M. Gauthrin: Je le répète, à l'heure actuelle, lorsqu'on aura terminé l'étude du... le débat sur le discours inaugural, à ce moment-là, on sera peut-être en mesure de voir ce qu'on fait avec ce projet de loi.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour, soit la poursuite du débat sur le discours d'ouverture de la session.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 6 h 23 min 29 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 18 h 36 min 31 s réparties comme suit: 7 h 31 min 33 s au groupe parlementaire formant le gouvernement; 5 h 31 min 2 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 4 h 33 min 56 s au groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition; et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Allocution du vice-président, M. Jacques Chagnon

Avant de céder la parole immédiatement au prochain intervenant qui devrait être en principe du groupe ministériel, je voudrais — évidemment puisque c'est la seule occasion qui m'en est produite et qui me le permet — d'abord remercier les électeurs du comté de Westmount—Saint-Louis de m'avoir repris, ou retourné, ou réélu une sixième fois comme leur représentant à l'Assemblée nationale et je voudrais qu'ils sachent que le fait d'être... maintenant faisant partie de la présidence, donc ayant un travail de neutralité, ne viendra pas influencer de façon négative sur la qualité du travail qu'ils sont habitués à avoir au niveau des représentants des électeurs du comté et des municipalités du comté et aussi évidemment des groupes sociaux dans le comté.

Ceci étant dit, je tiens aussi à remercier tous les membres de cette Assemblée de l'honneur que vous m'avez fait de me nommer un de vos représentants et de vos vice-présidents à l'Assemblée.

Reprise du débat sur le discours d'ouverture

Donc, maintenant, je vais demander à un de nos collègues de prendre la suite des choses pour continuer

le discours sur le discours du trône. Alors, j'invite maintenant le député de Mont-Royal... j'invite le député de Mont-Royal, qui en est à son «maiden speech» ici, dans cette Chambre. Merci.

M. Pierre Arcand

M. Arcand: Merci beaucoup, M. le Président. Bien, c'est avec une grande joie que j'interviens, aujourd'hui, à la suite du discours inaugural, livré, mercredi dernier, par notre premier ministre.

Je voudrais d'abord remercier la population du comté de Mont-Royal de la confiance qu'elle m'a portée le 26 mars dernier et je tiens à l'assurer de mon implication et de mon dévouement. J'aimerais également remercier ma famille: mon épouse Dominique; mes enfants, Pierre-Étienne, Louis-Jérôme, David et Emmanuelle.

Je fais partie de la lignée de ceux qui ont été des députés hors du commun qui ont représenté la circonscription de Mont-Royal. Je pense évidemment à John Ciaccia. Je pense également à M. André Tranchemontagne qui a été là en 1998. Et je pense évidemment tout récemment à M. Philippe Couillard, actuel ministre de la Santé et des Services sociaux.

J'ai été élu dans Mont-Royal, ce comté urbain très diversifié, diversifié d'abord au niveau de sa population, diversifié par les réalités vécues par cette population. Mont-Royal, ce n'est pas seulement des maisons cossues, des gens aisés, c'est aussi des jeunes familles. C'est aussi des étudiants, des aînés, des citoyens issus de communautés culturelles. Il y a plus d'une centaine de communautés culturelles différentes dans le comté de Mont-Royal. À vrai dire, bon nombre de mes concitoyens sont des gens dont les revenus sont plus faibles même que la moyenne provinciale. Heureusement, cependant, un grand esprit d'entraide anime les gens de ce comté.

The English population of this riding has always been part also of the development of Québec. They live side by side with all other citizens in an atmosphere of respect and support. And I would like to salute them today.

Je profite de l'occasion pour également saluer les bénévoles, les travailleurs des organismes d'action communautaire qui agissent auprès des personnes démunies de Mont-Royal. Je désire porter particulièrement à votre attention le travail de deux de ces groupes. D'abord, les artisans de l'organisme Multi-Caf, qui offrent des repas quotidiens à 1 \$ — c'est peut-être même rendu maintenant 1,25 \$ — et qui apportent une aide alimentaire aux personnes démunies du quartier Côte-des-Neiges. Cet organisme est le fruit du travail réalisé par les citoyens du quartier qui croient en effet que Côte-des-Neiges a besoin — et, je peux vous le dire, j'ai moi-même visité passablement ce quartier pendant la campagne électorale; on croit donc que Côte-des-Neiges a besoin — d'un organisme capable de subvenir aux besoins des résidents les moins favorisés de ce quartier.

Je voudrais également souligner le travail exceptionnel de soeur Jeanne Ménard, de l'organisme PROMIS, qui est dans le comté de Mont-Royal. C'est dans le but de bâtir un projet de société où l'acceptation et le respect des personnes immigrantes priment que cet organisme a été créé. D'ailleurs, cet organisme aide finalement à l'intégration de près de 80 % des nouveaux Québécois. Nous visons principalement l'intégration des

personnes réfugiées et la promotion de la justice et des droits humains dans ce quartier. Cet organisme est essentiel dans le développement du Québec, car il favorise évidemment l'accueil. Dans notre comté, je peux vous dire également qu'il y a longtemps que nous avons compris qu'il ne faut pas forcer les nouveaux arrivants au Québec à devenir des Québécois, mais plutôt à les motiver à le devenir.

Dans un autre ordre d'idées, depuis que j'ai été élu député, j'ai eu le privilège de rencontrer des gens du milieu du tourisme. J'ai représenté en fait le gouvernement auprès des industries du plastique, et ce, en tant qu'adjoint parlementaire au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Nous aurons d'ailleurs bientôt une rencontre importante avec le Conseil des partenaires économiques.

M. le Président, le message est le même partout: l'urgence est là d'agir pour les acteurs de notre industrie. Les gens disent: Ça va bien au Québec, mais nous vivons actuellement dans un monde imprévisible. Il faut que les gouvernements prennent en main leur action. Et c'est ce que notre parti a fait depuis 2003. Mais tout ça doit se poursuivre à un rythme encore accéléré. Le Québec et son économie doivent faire face à des enjeux de taille au cours des prochaines années. L'intensification du phénomène de la mondialisation des marchés place les entreprises québécoises dans un contexte hautement concurrentiel.

Une chose est certaine, la compétitivité de l'économie passe évidemment par la recherche et par l'innovation. Les entreprises québécoises doivent développer des produits qui sont à la fois rentables, qui soient innovants et qui soient bons également pour l'environnement. Heureusement, notre gouvernement est là. Il a fait de grands pas dans ce domaine, et actuellement la situation économique du Québec est quand même dans une position très valable. En présentant, entre autres, la stratégie de l'innovation, l'automne dernier, le gouvernement a su indiquer les moyens de valoriser l'innovation et la recherche et a su y consacrer les sommes nécessaires.

Le Québec doit donc relever ce défi, ce défi d'améliorer la capacité de notre recherche. C'est de cette façon que les entreprises, notamment les PME, auront un meilleur accès aux technologies et aux compétences nécessaires à la réalisation de leurs projets d'innovation et, par le fait même, seront plus compétitives.

● (15 h 40) ●

Outre l'innovation et la mondialisation, les entreprises québécoises doivent faire face à une autre réalité. En fait, nous assistons, comme partout ailleurs dans le monde, à une nouvelle consolidation des marchés. Devant la concurrence de plus en plus féroce des pays émergents, il est maintenant fréquent de voir les entreprises se fusionner. Pour nous, cela peut représenter une menace, mais je vous dirais que cela peut aussi devenir une opportunité. Comme nous l'avons déjà déposée, entre autres, l'intention du gouvernement du Québec avec Alcan défend nos intérêts. Si le climat d'affaires est propice à la prospérité comme c'est ce que nous tentons et voulons faire dans cette prochaine session, je pense que la compagnie Alcoa, à moins qu'il y ait de nouveaux acquéreurs, voudront investir davantage au Québec. Et c'est notre rôle d'apporter ce leadership qui va faire que

nous allons donner au gouvernement, et comme toute la population du Québec, les moyens pour faire en sorte que ces entreprises continuent de prospérer au Québec.

Je viens, moi, personnellement, du secteur des médias. Il s'est produit, dans le secteur des médias, secteur que je connais particulièrement bien, un phénomène semblable de consolidation. Depuis bon nombre d'années, les entreprises de communication cherchent à acquérir plusieurs médias. Il y en a qui sont inquiets par exemple de BCE qui, par exemple, pourrait passer à d'autres mains. Je pourrais parler du Astral Radio, qui est une entreprise québécoise qui est maintenant le joueur le plus important, dans ce domaine, sur la scène canadienne. Il y a donc, si on le veut, des problèmes, mais, si on le veut, il y a également des opportunités.

Les entreprises ont besoin, comme on le sait, de réduire leurs coûts administratifs et ils veulent être présents maintenant non seulement au Québec, mais également au Canada et sur la scène mondiale. Le résultat donc, c'est le Québec qui devrait être une des provinces les mieux équipées pour faire face à ces nouvelles concurrences. Comme l'a affirmé notre premier ministre dans son discours, notre gouvernement veut appuyer l'économie, et ce, en réduisant les impôts. Pour le Québec, c'est un enjeu majeur. Nous devons, sur le plan fiscal, être le plus compétitif possible.

Dans le domaine de la finance et dans le domaine des industries, nous sommes dans une bataille de perception. Le Québécois est-il vraiment ouvert à l'investissement? Quels sont les avantages significatifs de faire affaire au Québec? En fait, les pays qui réussissent sont ceux qui jouissent d'une liberté économique encadrée par une réglementation intelligente et une fiscalité qui ne va pas décourager le travail et l'investissement.

Et la communauté d'affaires, même si on leur dit qu'on veut les aider, a toujours besoin d'un signal clair que les gouvernements doivent leur rappeler. En ce sens, il est grand temps à mon avis de protéger le niveau de vie de la classe moyenne, d'encourager le travail et de récompenser l'effort. Ces baisses d'impôt constituent un élément important et représentent une des façons importantes de dire: Oui, le Québec est ouvert à la prospérité, oui à l'entreprise privée et non à la dépendance excessive de l'État. En 2003, les Québécois nous ont élus majoritairement avec la promesse de baisser les impôts. Il serait quand même inconcevable que cette Assemblée ait en fait la douteuse distinction de ne pas approuver les baisses d'impôt. Ce serait un signal pour le moins faible à envoyer à l'ensemble des sociétés.

Quant aux autres points: ouvrir les premières cliniques privées affiliées, dégelier les droits de scolarité, éliminer la malbouffe dans les écoles, chiffrer les bulletins, mettre en place les redevances sur les hydrocarbures, travailler pour un meilleur fonctionnement des agglomérations, présenter une loi sur les armes à feu, il s'agit là d'un programme simple qui sera partagé, j'en suis sûr, par l'ensemble de la population. Il n'est pas d'ailleurs nécessaire de savoir qui a eu l'idée de toutes ces mesures, l'important, c'est de les mettre en action, et nous devons le faire rapidement.

Je demande également aux partis d'opposition d'être clairs au niveau des baisses d'impôt: Êtes-vous pour ou contre les baisses d'impôt? Pas un ou l'autre ou à moitié. Je pense qu'avec une économie positive, une

activité économique importante, avec un taux de chômage positif et avec un montant de péréquation très important cette année, je pense que c'est la meilleure fenêtre depuis longtemps pour réaliser, et de loin, ce projet de baisse d'impôt.

Et encore une fois je pose la question: Voulons-nous, oui ou non, la prospérité du Québec? Nous faisons, depuis longtemps, la gestion de nos dépenses, et il est important également que l'on continue d'améliorer nos revenus. Nous allons les améliorer par une meilleure prospérité économique, mais il est également important que nous donnions un répit à cette classe moyenne.

Plusieurs économistes le disent, le travail est essentiel à la croissance économique. Notre situation économique et démographique fait en sorte que nous devons miser sur le travail. Encourager le travail est une politique efficace, et le travail est une activité rentable. Réduire l'impôt est une solution économique efficace bien mieux que d'impliquer l'État dans le domaine économique.

Cela démontre en fait que le gouvernement sera donc à l'écoute des Québécois et travaillera à assurer leur prospérité et à améliorer à court terme leur qualité de vie. Nous saurons faire des choix qui seront à la hauteur des ambitions du Québec. Le Québec sera plus prospère, notre classe moyenne aura plus d'argent, et, pour nous, pour nos enfants et pour tous ceux et celles qui choisissent le Québec comme terre d'accueil, les choses iront beaucoup mieux. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, Merci, M. le député de Mont-Royal et adjoint parlementaire au ministre du Développement économique.

Je voudrais rappeler à cette Chambre que la présidence a reçu trois demandes pour la tenue de débats de fin de séance aujourd'hui. La première demande porte sur une question adressée par M. le député de Chauveau à la ministre des Finances concernant la participation du ministère des Finances au projet de construction de l'UQAM.

La deuxième demande — deuxième demande, je l'ai ici; la deuxième demande — nous vient de la députée de Rosemont. Elle est adressée à la ministre des Finances concernant la situation financière du projet immobilier de l'UQAM. Et la troisième et dernière nous vient du député de Blainville qui fait demande à la ministre des Transports de venir débattre du sujet concernant l'état des viaducs au Québec. Alors, ces trois débats de séance auront lieu après la séance régulière qui se terminera à 18 heures.

Maintenant, j'inviterais notre collègue le député de Champlain à, lui aussi, nous faire son premier discours en Chambre. Alors, à vous, M. le député de Champlain.

M. Pierre Michel Auger

M. Auger: Merci, M. le Président. À titre de nouveau député de Champlain, vous comprendrez que c'est avec fierté et pleinement conscient de la responsabilité que m'ont confiée les gens de mon comté que je me retrouve, en cette enceinte, à prononcer mon premier discours à l'Assemblée nationale du Québec, moment unique et combien significatif pour tout parlementaire.

Ce premier discours marque pour moi la concrétisation d'un cheminement entrepris depuis quelques années déjà, mais j'y reviendrai, car je crois qu'à ce moment-ci je me dois d'abord de remercier les gens de Champlain d'avoir placé leur confiance en moi.

Le 26 mars dernier, tout comme l'ensemble des Québécois, les électeurs du comté de Champlain avaient à faire un choix. Ces derniers ont choisi de faire de moi leur député, leur représentant. Marque de confiance gratifiante, certes, mais qui compte de lourdes responsabilités. Gens de Champlain, merci de cette confiance et soyez assurés de ma ferme intention de travailler assidûment à votre mieux-être.

Évidemment, le résultat de l'élection du 26 mars dernier n'est pas le fruit du hasard. Outre la vision et la détermination du chef de l'Action démocratique du Québec, dont la campagne impeccable a su rejoindre les préoccupations quotidiennes des familles québécoises et celles du comté de Champlain, j'ai pu bénéficier du travail et le soutien de toute une équipe de bénévoles. Impliquée à mes côtés, et ce, bien avant le début de la campagne électorale, cette équipe n'a cessé de me soutenir et de travailler sans relâche. Aussi, vous me permettez d'adresser mes plus sincères remerciements à tous et chacun. De façon plus particulière, je tiens à souligner le magnifique travail et l'engagement indéfectible à l'endroit de l'Action démocratique du Québec dont ont fait preuve ces personnes, engagement et travail dont, à titre de candidat, j'ai pu bénéficier pleinement: donc, Armande Frigon, Michel Bédard et Jean Marceau, merci. Tous des adéquistes de la première heure, ceux-ci ont été rejoints par les Nicole Bellemare, Tommy Désilets, Alain Beaudry, une cinquantaine d'autres sans lesquels ma présence en ce Parlement aurait été impossible.

● (15 h 50) ●

Nous savons tous que l'implication et la pratique de la politique active est exigeante, particulièrement en cette époque de désengagement relatif des citoyens pour la politique. Je dis bien «relatif», car votre engagement et votre travail assidu ayant débuté bien avant le déclenchement de la dernière campagne électorale démontrent clairement qu'il y a encore plein de citoyens prêts à s'investir pour changer les choses et contribuer à améliorer le sort de leurs concitoyens. Voilà l'essence de la vie démocratique. À ce chapitre, votre exemple est digne de mention. Cette volonté de s'investir, nous l'avons partagée dès nos premières rencontres, et ma présence ici en est le résultat.

Intéressé à la politique depuis toujours, je me suis impliqué très tôt en politique active. En ce qui me concerne, il a toujours été clair que, pour changer les choses, il est nécessaire de s'investir, de poser des gestes concrets. Au fil du temps, cette implication a pris plusieurs formes, dont celle de membre actif d'une formation politique. Devenu père et avec une carrière d'enseignant des plus enrichissantes, l'appel de l'action politique se faisait de plus en plus pressant. Aussi, au début des années 2000, voyant la situation du Québec se dégrader et surtout conscient de l'impasse dans laquelle l'affrontement incessant entre fédéralistes et souverainistes nous a conduits, j'ai décidé de passer à l'action. Le Québec, en ce début du XXI^e siècle, avait besoin d'un sérieux coup de barre. Les adéquistes de la

première heure l'avaient déjà compris. Au sein de ce parti, je retrouvais le Québec dont je rêve pour les membres de ma famille et mes concitoyens.

L'Action démocratique du Québec proposait et propose toujours les véritables solutions aux problèmes quotidiens qui affectent les Québécois. Aussi, quand l'opportunité de me porter candidat au sein de cette formation politique s'est présentée, je n'ai pas hésité une seule seconde. Maintenant député adéquat du comté de Champlain, membre de l'opposition officielle et porte-parole en matière d'emploi, j'entends bien participer activement à l'avancement du Québec. Comme porte-parole en matière d'emploi, je veux assurer le gouvernement, et le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale en particulier, que je veillerai, dans les prochains mois, à ce que la promotion de l'emploi, le développement de la main-d'oeuvre et l'amélioration du fonctionnement du marché du travail soient des priorités. Il en va du développement social et de la prospérité économique du Québec.

Je veux rappeler, en terminant, que deux engagements du Parti libéral touchaient le développement de la formation professionnelle et la formation continue de notre main-d'oeuvre. Ces deux engagements n'ont eu aucun écho dans le discours d'ouverture du premier ministre. Au cours des prochaines années, principalement les trois prochaines, M. le Président, l'emploi au Québec vivra une réalité inquiétante. En effet, Emploi-Québec prévoit 680 000 emplois à pourvoir, et cet état de situation devient très préoccupant, particulièrement lorsqu'on le place dans un contexte de baisse démographique importante. Considérées comme le moteur de l'économie québécoise, les petites et moyennes entreprises ressentent déjà la pénurie de main-d'oeuvre. Selon une étude récente de la FCEI, plus de la moitié des propriétaires de PME considèrent la pénurie de main-d'oeuvre comme l'enjeu prioritaire des années à venir.

Un gestionnaire responsable ne regarde pas juste en arrière en vantant son bilan. Il regarde en avant et planifie à court, moyen et à long terme. Il devient donc incontournable de consacrer des efforts sans précédent afin d'utiliser au maximum tout le potentiel humain disponible, particulièrement celui des personnes exclues ou éloignées du marché du travail. Dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre, il va de soi que le Québec n'a ni les moyens ni les raisons de ne pas investir dans le développement de cette partie de la population trop souvent négligée. Comme l'a mentionné le chef de l'opposition officielle, le gouvernement libéral est sous surveillance et il le sera en matière d'emploi. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député de Champlain. J'inviterais maintenant Mme la députée de Rosemont à prendre la parole.

Mme Rita Dionne-Marsolais

Mme Dionne-Marsolais: Merci, M. le Président. D'abord, vous me permettez, moi aussi, de saluer les électeurs du comté de Rosemont qui ont, pour une quatrième fois, fait confiance à leur candidate du Parti québécois. C'est un honneur pour moi et c'est aussi une grande responsabilité, d'autant qu'à Montréal nous avons

maintenu un nombre respectable de députés, et il y a peu de voix, dans cette Chambre, même s'il y a de nombreux députés du Parti libéral qui sont de Montréal, il y a peu de voix, dans cette Chambre, qui s'élèvent pour appuyer notre métropole. Alors, de côté-ci de la Chambre, M. le Président, nous allons travailler ensemble pour mettre de l'avant les priorités des Montréalais, les préoccupations des Montréalais. Et bien sûr la première, avec la langue, bien sûr, c'est l'activité économique, c'est le logement, toutes ces préoccupations, M. le Président, dont on retrouve très peu dans le discours inaugural du premier ministre.

Dans son discours inaugural, M. le Président, le premier ministre s'est donné un bon bulletin de ses quatre dernières années. Je l'ai trouvé un petit peu optimiste dans la mesure où, si on regarde les chiffres, comme on dit dans un langage d'affaires, à leur face, à leur «face value», comme on dit en latin, l'économie du Québec, et le député de Mont-Royal en a parlé, le député de Champlain en a parlé aussi, l'économie du Québec ne va pas bien. Les chiffres sont trompeurs quand on fait des pourcentages. C'est sûr qu'au niveau du taux du chômage on a l'impression que le taux de chômage baisse au Québec, et tout le monde s'en réjouit, mais la raison est bien simple, on l'a dit, plusieurs l'ont dit dans cette Chambre, c'est le départ à la retraite de beaucoup d'hommes et de femmes du Québec et puis le nombre moins élevé de gens qui les remplacent dans la main-d'oeuvre active, ce qui fait que statistiquement le taux de chômage baisse. Mais ce n'est pas avec une analyse aussi simpliste, et il faut le dire, que l'on va faire un bon diagnostic de l'activité économique du Québec.

Le premier ministre a parlé, dans son discours inaugural, de 1958, et ça m'a fait sourire, pas parce que j'étais là en cinquante-huit, j'avais 11 ans, mais parce que c'est presque prétentieux de référer à cette période-là et de l'appliquer au Québec d'aujourd'hui. Le Québec d'aujourd'hui, M. le Président, ce n'est plus la lutte historique pour la propriété de notre société d'État, Hydro-Québec, et pour l'accès à l'énergie aux mêmes coûts partout aux Québécois. La lutte pour l'avenir du Québec, elle se fait sur la capacité de former les hommes et les femmes aux défis de demain, et, dans le discours inaugural, M. le Président, il n'en est presque pas question. C'est assez dramatique, puisque la responsabilité d'établir les conditions pour qu'il y ait création d'entreprises aujourd'hui et développement de l'économie demain, c'est au gouvernement de les encourager, de les définir et, dans certains cas, d'intervenir.

Le premier ministre a même parlé, quand il parlait de l'électricité et de tous ces succès du Québec: Ce qu'on a fait pour Hydro-Québec dans les années soixante, aujourd'hui, nous devons le faire pour les PME. Et ce qui était l'enjeu de l'avenir du Québec dans les années soixante, cette ressource hydroélectrique, c'est l'innovation, M. le Président, c'est l'innovation qui est le résultat d'une éducation adéquate, d'une stimulation fiscale appropriée et d'une confiance en l'avenir du Québec.

● (16 heures) ●

Et là le premier ministre a même parlé de monsieur... le fameux psychiatre Clotaire Rapaille, quand... Et j'ai trouvé ça fascinant qu'il fasse référence à ce Français qui, on le sait, est un grand gourou des entreprises multinationales, qui a dit — et je l'ai

entendue, cette entrevue, moi aussi — que «la dimension centrale — en parlant de l'avenir de l'Amérique — c'est le Québec». Et il l'a cité: «C'est la mission du Québec en Amérique du Nord de donner cette complémentarité qui manque entre l'instinct un peu brutal de l'Américain et le côté un peu parental des Canadiens anglais. [...] Les Québécois ont un avenir fantastique s'ils assument cette mission qu'ils ont en Amérique du Nord.» C'est la citation que le premier ministre a retenue. Mais assumer cette mission que nous avons en Amérique du Nord, c'est justement affirmer notre spécificité, pas juste linguistique, notre spécificité culturelle, sociale et économique, M. le Président.

Alors, le premier enjeu de l'avenir du Québec — et, si le premier ministre avait réfléchi dans une dynamique un peu plus de long terme, il en aurait parlé tout de suite — c'est bien sûr les ressources de nos régions, mais c'est aussi notre métropole. L'avenir est aux grandes villes, on ne met pas les régions en confrontation avec les métropoles, nous devons travailler ensemble, mais il ne faut pas oublier ni l'un ni l'autre.

Alors, dans le cas qui nous préoccupe, qu'est-ce qu'il y a, dans ce discours inaugural, pour la métropole du Québec, M. le Président? Le Parti libéral ne serait pas assis de ce côté-là de la Chambre s'il n'y avait pas Montréal. Vous-même, M. le Président, vous ne seriez pas vice-président de cette Chambre s'il n'y avait pas Montréal, si vous n'aviez pas été appuyé par les électeurs de la grande ville de Montréal, et, dans ce discours, il n'y a rien, il n'y a rien pour aider les Montréalais, pour aider les Québécois qui travaillent et qui vivent à Montréal à définir leur avenir.

Appuyer notre métropole, M. le Président, qui, il faut le dire, a été négligée depuis 2003, ça veut dire appuyer la force créatrice. On a parlé des arts. Le premier ministre a parlé des arts dans son discours inaugural, mais la force créatrice des Québécois et des Québécoises, c'est aussi l'innovation, et je vous dirais qu'au niveau industriel et au niveau économique ça commence par l'innovation. Or, si on regarde ce qui se fait actuellement pour la création d'entreprises technologiques au Québec, c'est la catastrophe. Dans les années 2000, je vous donne des chiffres documentés, nous avons une soixantaine de démarrages d'entreprises, qu'on appelle des «start-ups», capitalisés, dans l'année 2000. En 2006, nous avons eu une dizaine de démarrages, cinq fois moins de démarrages capitalisés. Ça, ça veut dire que, dans huit ans, il n'y aura pas 60, 30 %... disons, 30 entreprises, 50 % de réussite, il n'y aura pas 30 entreprises qui vont avoir atteint un niveau de maturité et qui vont continuer à se développer et là à s'en aller dans le vaste monde, il va y en avoir cinq si les probabilités de succès demeurent celles qu'elles sont généralement dans ce genre de démarrages.

M. le Président, il n'y a rien, dans ce discours inaugural, qui nous permette d'avoir confiance dans la capacité de réussite de ces hommes et de ces femmes que l'on va former à grands frais dans nos universités. Tout ce que le premier ministre a dit: Nous allons exporter l'électricité, on va construire une ligne vers l'Ontario puis on va envoyer l'électricité beau, bon, pas cher aux Ontariens. Bien, je regrette, M. le Président, ce n'est pas la voie moderne. Je ne dis pas que c'est mauvais, je suis d'accord pour que nous exportions

l'électricité, je ne suis pas d'accord pour payer la facture, par exemple, pour leur livrer; c'est à eux autres à la payer. Mais, quand on entend que notre société d'État vend à un prix inférieur à ce qu'il vend aux Québécois, bien là je n'embarque plus. Je ne suis pas d'accord avec ça puis je suis certaine qu'il n'y a personne, dans cette Chambre, qui est d'accord avec ça. Ce n'est pas normal d'exporter notre électricité à des prix plus bas que les prix que nous payons.

Ça n'a rien à voir avec les augmentations de tarifs, c'est strictement une question d'affaires. On a de l'hydroélectricité, on peut la vendre quand on veut, il s'agit de trouver le marché puis de vendre au prix du marché quand il est élevé. Quand il est bas, tu en achètes, mais là, nous, on construit une belle ligne de transport vers l'Ontario puis on commence déjà à leur vendre, par le biais probablement des États-Unis parce que tout ça est interconnecté...

En fait, ce qu'on fait, M. le Président, on inonde le marché. Et, comme on est un gros joueur, bien, on fait baisser le prix. C'est mathématique, n'importe quelle personne qui a été en affaires sait ça. Alors, je crois, M. le Président, qu'il faut se requestionner là-dessus. Il serait peut-être plus sage de prendre cet argent avec lequel on va construire une ligne de transport puis de l'investir dans le centre de recherche de l'Institut de recherche en électricité du Québec. Peut-être qu'on aurait plus de résultats dans cinq ans. C'est comme ça qu'on réfléchit quand on pense à notre avenir, M. le Président. Ce n'est pas ce que ce gouvernement-là a fait.

Oui, nous sommes d'accord pour investir en éducation, mais il faut s'assurer que l'éducation serve à l'avenir du Québec, autant à l'avenir culturel, social et économique, et ce n'est pas ce que nous retrouvons, M. le Président, dans ce discours inaugural. Il manque actuellement, au Québec, un maillon très important au niveau du démarrage d'entreprises, et j'espère que, dans le budget que ce gouvernement va nous présenter, il répondra à la préoccupation de tous ces hommes et de ces femmes qui travaillent en recherche et développement et qui sont obligés de céder leurs découvertes et le développement économique industriel qui s'ensuit à des firmes étrangères, M. le Président. Et je termine là-dessus en vous remerciant de votre attention.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, Mme la députée de Rosemont. J'inviterais maintenant le député de Viau à nous faire son premier discours en Chambre.

M. Emmanuel Dubourg

M. Dubourg: Merci. M. le Président, M. le premier ministre — qui n'est pas là — Mmes, MM. les parlementaires, mesdames messieurs, permettez d'abord que je salue tous les citoyens et les citoyennes de Viau qui m'ont témoigné leur grande confiance, le 26 mars dernier, en m'élisant par un vote sans équivoque, pour la première fois, à l'Assemblée nationale du Québec. Je les remercie chaleureusement et je leur promets solennellement de donner le meilleur de moi-même pour tenter, avec l'équipe gouvernementale, de combler leurs attentes, de combattre la pauvreté, l'exclusion et le décrochage scolaire, qui sont parmi les principales causes des

problèmes d'insécurité qui sévissent dans notre comté. En conséquence, j'invite la mairesse de l'arrondissement, la police, les institutions d'enseignement, les organismes communautaires, qui, en passant, font un travail exceptionnel, à se joindre à nous pour qu'ensemble nous arrivions à réaliser nos objectifs socioéconomiques. Viau étant une mosaïque de cultures, je m'engage à travailler avec acharnement pour qu'il devienne un modèle, un vrai modèle d'intégration sociale.

Je veux saluer le courage et la détermination du premier ministre et je m'en voudrais de ne pas lui dire combien je suis honoré de travailler au sein de son équipe. Je m'appliquerai à développer, sous sa gouverne, les huit points qu'il a énoncés dans le programme du gouvernement, lors du discours inaugural.

J'aimerais aussi adresser mes plus vifs remerciements à une famille qui a généreusement offert son appui et qui m'a guidé tout au cours de ma campagne électorale: Grazie tanto, famiglia Cusano!

Je ne saurais passer sous silence les nombreux bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied à me faire élire dans le comté de Viau, les Québécois, les membres des différentes communautés culturelles qui sont venus spontanément me prêter leur concours, les chauffeurs de taxi de la communauté haïtienne qui ont interrompu leur travail pour m'offrir leur aide, les pasteurs de différentes églises et leurs fidèles, les médias haïtiens, et j'en passe. À vous tous, je dis un grand merci.

● (16 h 10) ●

M. le Président, ma famille a toujours joué un rôle prépondérant dans ma vie. Je dois beaucoup à mes parents, à mon père que je n'ai pas connu puisqu'il est décédé alors que j'étais au berceau et à ma mère qui nous a quittés en 2003. Combien auraient-ils été fiers aujourd'hui! Vous me permettez, M. le Président, de les saluer dans la langue qu'ils ont bien connue, le créole: «Manman, papa se kras vant la, moin rinmin nou anpil. Map di nou jodi a combien ke nou manke moïn.» Oui, le créole au Parlement, à l'Assemblée nationale du Québec! À mes deux garçons, Edwin et David Dubourg: Je vous aime et je veux vous dire merci et bravo pour votre implication dans ma campagne. Merci aussi à la grande famille Dubourg: mes frères et soeurs, mes neveux, mes nièces, et sans oublier mes amis.

Récemment, le premier ministre a bien voulu me confier la prestigieuse fonction d'adjoint parlementaire au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Je suis heureux de pouvoir travailler dans un ministère qui se penche, entre autres, sur le sort des plus démunis de notre société. En étroite collaboration avec le titulaire de ce ministère, M. Hamad, je souhaite pouvoir aider à corriger, entre autres, la sous-représentation en emploi des communautés culturelles.

Enfin, M. le Président, dans la petite ville de Saint-Marc, en Haïti, où je suis né, je n'aurais jamais pensé me retrouver ici, dans cet établissement prestigieux qu'est l'Assemblée nationale du Québec. Je suis un homme béni et j'en suis très fier. C'est pourquoi, en tant que Québécois d'origine haïtienne, j'entends adresser à tous les Québécois de toutes les origines un message d'espoir: Je veux leur rappeler que le Québec est riche dans sa diversité culturelle. La société québécoise est et doit demeurer, M. le Président, une société inclusive, un modèle harmonieux d'intégration socioculturelle. Mesdames et messieurs, «Mési anpil».

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député de Viau. J'inviterais maintenant le benjamin de l'Assemblée nationale, le député de Marguerite-D'Youville, de nous faire part de son premier discours en Chambre. M. le député de Marguerite-D'Youville.

M. Simon-Pierre Diamond

M. Diamond: Bien, merci beaucoup, M. le Président. Je me lève... je vais attendre un instant que mes collègues s'assoient. Il n'y a pas de problème, je suis content d'avoir la compagnie des députés. Eh bien, c'est une grande fierté que j'ai à me lever aujourd'hui. La fonction de député est celle la plus noble qui peut exister, c'est celle de représenter les citoyens. Alors, c'est bien intéressant, le jeu parlementaire, c'est bien intéressant, tous les enjeux environnementaux, qui est la fonction donc dont il m'a été délégué, mais il ne faut pas oublier que, derrière tout ça, il y a des citoyens qui sont là, qui nous ont élus, et ça, c'est ma mission première, c'est de savoir répondre aux attentes de ces citoyens-là. J'en suis très fier, d'être ici.

J'ai été élu à 22 ans. Pour moi, c'est quelque chose qui est assez, comment dire... On me pose la question: Est-ce que c'est fantastique? Est-ce que c'est formidable? Je réponds oui, c'est sûr, oui, je trouve ça formidable, mais certainement pas plus que mon collègue ici, de Saint-Hyacinthe, qui a laissé de côté sa carrière de droit pour finalement devenir député. Alors, moi, de ce côté-là, c'est un changement de carrière: j'ai dû troquer mes jeans pour les vestons, j'ai dû lâcher mes livres d'université pour ceux de l'Assemblée nationale. C'est un changement de carrière important pour moi, c'est une fierté que j'ai tout aussi importante que n'importe qui qui a laissé de côté ses projets de carrière pour prendre celui le plus noble, celui d'être député. Mais objectivement c'est sûr et certain qu'un député qui est né un 9 février 1985, c'est assez inusité et, de ce côté-là, c'est le symbole que la démocratie au Québec, en ce qui a trait à la représentation de ses députés, fonctionne bien. Ça n'a rien à voir avec une société où la politique est un cercle fermé, rien à voir avec une société où c'est seulement l'élite qui peut aller aux plus hautes instances. C'est la société ouverte, celle du Québec, la société où des gens comme moi — empreint de passion, toujours étudiant mais qui croit à ses idées puis qui décide de les défendre — réussissent à se faire élire. Ça, c'est une société à laquelle je suis très fier d'appartenir, la société québécoise qui est une société ouverte.

Je représente une génération, une génération qui est bien différente de votre génération, M. le Président, une génération où l'emploi est précaire, où on doit absolument aller chercher un diplôme universitaire ou professionnel, où on doit absolument s'endetter pour le faire, bien souvent, où on arrive sur le marché du travail et on ne sait pas où est-ce qu'on va se retrouver dans cinq ans. Ça, c'est bien souvent la réalité des jeunes de mon âge, où on reporte les projets familiaux de 10 ans parce que justement on ne peut pas se permettre des enfants, on ne peut pas se permettre l'achat d'une mini-fourgonnette, et Dieu sait que l'achat d'une voiture est un choix judicieux dans la vie!

Ma société, c'est celle qui n'a rien à voir avec la sécurité d'emploi qu'on pouvait trouver dans les années

soixante-dix. Ma société, c'est celle où il y a un taux de décrochage important, c'est celle où les jeunes se suicident massivement, et ça, c'est très malheureux. C'est celle où il y a un cynisme important face aux politiciens, face à la politique en général. C'est celle où je pense qu'il y a une panne, une panne de rêves, comme si tous les rêves étaient arrivés en 1970 puis que, là, on se retrouve à la fin d'une vague et puis que, les jeunes, on n'a qu'à courir bien vite pour pouvoir rattraper ces emplois-là qui sont riches pour pouvoir prospérer.

Mais je veux être aussi le porte-parole d'une génération qui est talentueuse, qui est pleine d'innovation, qui est pleine de créativité. Je veux être la génération qui va pouvoir amener quelque chose de nouveau, amener un sang neuf à la société. Ça, c'est une génération à laquelle je crois, la génération qui est actuellement dans les universités puis qui veut prendre sa place. Et cette société-là, cette génération-là, je veux qu'elle réussisse, c'est celle-là que je veux représenter.

Et puis tout ça, ça commence par l'implication, parce que je ne serais pas ici, aujourd'hui, si je ne m'étais pas impliqué. Et les gens qui sont autour de moi, s'ils ne m'avaient pas encouragé à s'impliquer, je ne serais pas ici. Alors, l'implication, c'est la clé, c'est la clé d'une société qui est vivante, c'est la clé de tout. Ça commence à la petite école, quand on décide d'élire un représentant de classe, et puis ça va jusqu'après la Commission des jeunes de l'ADQ à laquelle j'ai participé longtemps. Et s'impliquer dans les ailes jeunesse, que ce soit celle chez les libéraux, chez les péquistes, mais idéalement à l'ADQ, bien ces ailes jeunesse là, c'est fantastique: on rencontre des gens, on se fait des amis, on apprend c'est quoi, la politique. Et je recommande à n'importe quel est soucieux de l'avenir du Québec de s'impliquer, de s'impliquer dans les ailes jeunesse parce que c'est formateur, c'est quelque chose qui reste indélébile au sein de soi-même. Tous les amis qui sont autour de moi, bien, je suis allé les chercher comme attachés politiques en plus, ça fait que c'est bon pour les perspectives de carrière.

Je pense que l'implication en politique, l'implication au sein de la vie communautaire, au sein de la vie scolaire, c'est comme ça qu'on réussit à bâtir une société meilleure. Et puis, moi, ça m'a amené à une campagne électorale, une campagne électorale avec pas beaucoup de moyens mais avec beaucoup de passion, une campagne électorale avec pas beaucoup de bénévoles qui étaient payés, mais beaucoup de bénévoles bénévoles. Et puis cette campagne électorale là, ça a été pour moi la chance de défendre des idées auxquelles je crois depuis longtemps.

Et peut-être vous connaissez, M. le Président, la ville de Boucherville, pour vous y rencontrer quelquefois à l'épicerie? C'est une belle ville, une belle ville de banlieue. Sainte-Julie, qui est juste à côté, ville pleine de familles. Je suis fier de représenter les citoyens de Boucherville, je suis fier de représenter les citoyens de Sainte-Julie. Ce n'est pas trop loin de Montréal. C'est facile d'aller travailler. On traverse les ponts quand ils ne sont pas trop bloqués. Idéalement, on prend le transport en commun, c'est toujours mieux et on revient après ça dans une ville qui est très paisible, qui est pleine de jeunes familles, pleine de cercles sportifs, de cercles communautaires. C'est pour moi une fierté immense de

représenter les citoyens de Marguerite-D'Youville, et j'en suis reconnaissant, à ces citoyens-là qui m'ont fait confiance.

Et là je ne suis pas habitué de prendre la parole, j'ai sauté une ligne dans mes... la prochaine fois, je vais écrire plus gros. Ce que je voulais, c'est remercier les personnes qui ont travaillé beaucoup, avec moi, depuis le début, à commencer par ma conjointe qui a été, elle aussi, candidate de l'ADQ dans le passé, qui en a arraché comme bien des candidats de l'ADQ dans le passé. Et je n'ai pas eu cette chance-là, d'en arracher, j'ai réussi à gagner. Alors, merci beaucoup à Catherine qui m'a beaucoup aidé. Merci à ma famille qui m'a supporté depuis le tout début. Merci à mes amis proches qui ont posé des pancartes, jusqu'à quatre heures du matin, avec moi. Merci à tous les bénévoles, à mes présidents de comté qui, bien souvent, étaient des jeunes pères de famille qui ont dû vivre des situations familiales difficiles, pendant les 30 jours de campagne, mais qui finalement sont fiers de ce qu'ils ont fait.

Et ce qui va me permettre à enchaîner sur un dossier plus politique, hein? Moi, ma génération, c'est une nouvelle génération de politiciens. C'est une génération qui amène des enjeux différents aussi.

Une voix: ...

M. Diamond: Merci pour vos judicieux commentaires, M. le Président. Il y a 30 ans, les scientifiques, il y en avait un ou deux, on les qualifiait de fous, hein? Ils parlaient de changements climatiques, et personne ne les prenait au sérieux. Aujourd'hui, 30 ans plus tard, les enjeux des changements climatiques, bien c'est rendu un consensus au sein des experts internationaux dans le domaine. Les enjeux ont bien changé en 30 ans. Les politiciens ont bien changé aussi. Et ces enjeux-là, bien, je suis fier de représenter une nouvelle génération qui, depuis la jeune école, se fait parler d'environnement partout. Bien, moi, j'ai été à l'école secondaire... le collège Durocher, une école verte Brundtland. Quand je suis rentré là, j'avais peut-être 13 ans, j'en suis sorti à 17, puis l'environnement était un enjeu important. Peut-être que ce n'était pas votre cas lorsque vous étiez au secondaire? Je ne me ferai pas un ami de vous aujourd'hui.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Diamond: Je pense que je vais changer mon discours.

Des voix: ...

M. Diamond: Ah, oui! O.K. Vous croyez?

Le Vice-Président (M. Chagnon): M. le député, soyez indulgent, moi, je ne peux pas me défendre.

Des voix: Ha, ha, ha!

● (16 h 20) ●

M. Diamond: J'en suis fort désolé. Pour en revenir à l'environnement, on est habitué à voir une confrontation entre les écologistes puis les entrepreneurs, comme si c'étaient deux mondes différents qui s'entrechoquaient toujours, chacun tirant sa corde d'un bord, mais, moi, je

vois ça un peu différemment. Maintenant, aujourd'hui, on est rendu à une ère de collaboration où l'environnement ne nuit pas nécessairement à l'économie et où l'économie n'est pas nécessairement là pour nuire à l'environnement. Ça, c'est une approche qu'il faut privilégier à l'avenir: il faut qu'on soit capable de mélanger les deux, il faut qu'on soit capable, si on veut sauver notre planète... et là je parle de tous les enjeux, pas nécessairement les changements climatiques, mais ça peut être la gestion de l'eau, ça peut être la gestion des matières résiduelles, ça peut être le recyclage, ça peut être l'énergie, ça peut être la forêt, ça peut être tous les enjeux importants pour notre environnement. L'entreprise, et le citoyen, et le gouvernement sont maintenant tous les trois interpellés dans ce dossier-là. Et c'est important, aujourd'hui, de ne plus voir ça comme étant un jeu de confrontation mais comme étant un jeu de collaboration.

Nous, à l'ADQ, on a proposé quelque chose qui sort de l'ordinaire, d'investir dans la technologie verte, d'utiliser la SGF, Investissement Québec, qui sont des moyens financiers qui existent, qui sont là, qui sont présents, qui, à tous les jours, investissent au sein de petites entreprises dans l'espoir d'en faire des grandes. Juste en 2006, on a investi 240 millions dans toutes sortes de PME, dans l'aide aux entreprises. Et puis, nous, ce qu'on a fait comme promesse, c'est d'investir ces sommes d'argent là prioritairement dans les entreprises vertes, et ça, c'est la meilleure manière de faire exploser une nouvelle économie, celle de l'économie verte. C'est le meilleur moyen de faire du Québec un leader mondial dans la technologie verte parce que, bientôt, il va y avoir un marché à ça. Si on peut se projeter dans l'avenir, la technologie verte, ça va être un enjeu important, il va falloir se positionner. Mais, si on veut réussir à la fois de tirer notre épingle du jeu dans le commerce mondial et à la fois d'être un modèle pour tous les autres pays du monde en matière d'environnement, bien il faut absolument miser sur ce virage vert là. Puis, l'ADQ, on a fait notre choix, celui du virage vert, et j'en suis très fier.

Un autre dossier important, et je vais faire vite parce que j'ai déjà dépassé mon temps, celui de se servir du ministère de l'Environnement comme étant un ministère proactif et non pas un ministère de police. Bien souvent, le ministère de l'Environnement... Sanctionner des entreprises, c'est très bien lorsque ces entreprises-là dérogent des règlements, bien souvent ils ne paient pas les amendes, ça, c'est déplorable, c'est un autre enjeu, mais ce qu'il faut s'assurer, c'est que l'Environnement soit proactif, qu'on soit capable avec notre ministère, nos fonctionnaires de proposer des solutions nouvelles, d'imposer un cadre nouveau et, dans ce sens-là, ce qu'on veut faire, c'est d'élargir le mandat du ministère de l'Environnement, non pas de le restreindre comme on l'a trop souvent entendu en campagne électorale, mais plutôt de l'élargir, donner davantage de pouvoirs, et ça, c'est important. Il existe une expertise, il faut s'en servir, il faut s'en servir pour être proactif, pour rentrer dans des dossiers importants.

Et là je vais y aller rapidement avec les points qui sont malheureusement trop petits sur ma feuille. Il faut soutenir les organismes de bassins versants. Trop souvent, ces organismes-là ont une belle vocation, c'est du monde empreint de passion pour protéger et — je porte déjà des verres de contact, ça, c'est... et malheureusement ils

n'ont pas les moyens de réussir. Il faut soutenir ces investissements-là, il faut réussir à en mettre plus pour que les organismes de bassins versants fassent mieux leur travail. Il faut miser sur le transport en commun, toutes sortes de manières possibles. Miser sur le transport en commun, tout le monde le dit, mais ce que, nous, on a proposé, c'est de faire une gestion différente pour que finalement plus de services soient là. Le transport en commun, c'est un des rares dossiers où l'offre crée la demande et non pas l'inverse. Alors, il faut être capable de mettre plus de services sur la table. Il faut être capable de développer intelligemment aussi, hein, nos plans d'urbanisme pour pouvoir à la fois préserver nos réservoirs, nos bassins humides, nos milieux humides et à la fois prévoir le développement économique du Québec. Et il y a de nombreux défis en matière d'environnement. Il faut savoir trouver l'équilibre là-dedans. Il faut savoir amener quelque chose de nouveau, une nouvelle dynamique et, à l'ADQ, je pense qu'on a fait nos devoirs là-dessus. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député de Marguerite-D'Youville. J'inviterai maintenant Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve à nous faire part de sa réplique au discours du trône.

Mme Louise Harel

Mme Harel: Merci, M. le Président. Alors, d'abord, mes félicitations, M. le Président, pour cette nomination qui couronne de nombreuses années ici même, dans ce Parlement.

Vous comprendrez qu'à l'occasion de cette première intervention que je fais je voudrais rendre hommage à mes concitoyennes et concitoyens d'Hochelaga-Maisonneuve pour ce septième mandat. Et le service de recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale m'a informée qu'il s'agit là en fait d'une première, là, dans les annales, ici même, au Québec, mais aussi dans les Parlements canadiens et autres, en fait, puisque la présence des femmes en politique et dans la vie publique est tellement récente que donc ce septième mandat en serait un inédit jusqu'à maintenant.

Et bien évidemment je voudrais rendre hommage à mes concitoyens et concitoyennes d'Hochelaga-Maisonneuve mais tout en insistant sur le fait que, pour la première fois depuis que je siége dans ce Parlement — j'y suis arrivée en 1981, depuis la toute première fois où nous étions huit, en 1981, et où nous avons progressé d'élection en élection, en fait depuis la première fois qu'il y a une femme qui siége dans ce Parlement, je pense à Claire Kirkland qui, pendant 12 ans, toute seule, a siégé ici, dans cette Assemblée — c'est donc, j'insiste, la première fois que le nombre, la représentation des femmes à l'Assemblée nationale du Québec est en diminution. Nous sommes passées du tiers des sièges au quart seulement. Nous étions dans le peloton de tête des Parlements membres de l'Union interparlementaire. Et il y a là donc nécessité, je pense, que toutes les formations politiques soient sensibilisées à la nécessité d'adopter des mesures telles celles préconisées par le Conseil du statut de la femme dans un mémoire déposé en commission parlementaire, il y a de ça maintenant quelques mois. Et j'invite les parlementaires ici présents à

s'approprier ces recommandations pour y donner suite le plus tôt possible et notamment dès la prochaine élection.

Alors, je parlais donc d'Hochelega-Maisonnette, M. le Président, et je voudrais très rapidement simplement insister sur le fait qu'Hochelega-Maisonnette occupe le deuxième rang au sein de notre députation en termes de pourcentage de votes obtenus aux élections, et j'ai mon voisin ici présent, le député des Îles-de-la-Madeleine, qui me dépasse, là, avec un 60 % bien compté. Alors, cependant, bon, je me réjouis quand même du 53 % que la population d'Hochelega-Maisonnette m'a donné. J'ai la fierté de représenter cette population depuis 26 ans. J'ai la fierté également de représenter une population qui, au cours des 10 dernières élections générales, donc depuis la création du Parti québécois, depuis sa fondation, en 1970, par René Lévesque... la population d'Hochelega-Maisonnette, au cours de ces 10 élections générales, a voté pour le Parti québécois, d'abord en appuyant Robert Burns, qui a fait trois mandats, et moi maintenant. Je crois, M. le Président, que ça témoigne bien du fait que les hommes et les femmes passent mais que les idées et les convictions demeurent et que ces convictions transcendent même les générations. Il ne faut pas d'aucune façon en faire un conflit de générations parce que ces convictions sont partagées par des générations toutes réunies pour faire du Québec un pays.

Je veux vous en parler cet après-midi parce que c'est... En fait, le discours d'ouverture, qu'on appelle encore discours inaugural, mais c'est le discours du premier ministre qui m'a amené cette réflexion. C'était truffé de bonnes intentions, c'était truffé de bons sentiments, ce discours. Il y avait des passages qui étaient très vibrants, notamment ceux concernant la diversité et l'intégration des nouveaux arrivants, que j'ai beaucoup appréciés, mais il y avait aussi, en fait, ces bonnes intentions qui m'ont semblé être au diapason du discours de l'Action démocratique du Québec pendant la campagne électorale.

● (16 h 30) ●

Et ça m'a fait un peu penser à ma petite-fille de six ans qui me dit, avant de se coucher, à chaque soir: Raconte-moi une histoire inventée. Une des histoires qu'on s'est inventées notamment et qu'on retrouve dans le discours d'ouverture du premier ministre, c'est cette idée qu'un jour le Canada devra reconnaître les cofondateurs du pays. Je cite intégralement ce qu'on retrouve dans le discours d'ouverture, où le premier ministre dit: «Le Canada devra un jour le reconnaître: nous sommes les cofondateurs de ce pays», n'est-ce pas? Alors qu'en vérité, en vérité, dans la réalité, c'est que le Canada a enterré cette réalité que nous étions les cofondateurs du pays. Et comment le Canada a-t-il enterré cette évidence historique? Comment l'a-t-il enterrée? Par le rapatriement unilatéral de la Constitution, vous savez, 25 ans plus tard, puisque nous soulignons cette année le 25^e anniversaire du rapatriement unilatéral, en 1982, d'une Constitution qui était à Londres, qui avait été signée, cosignée par les peuples fondateurs mais qui a été modifiée lorsqu'elle a été rapatriée à Ottawa. Et pas n'importe comment, modifiée unilatéralement. Et cette modification en fait a finalement amené la nation québécoise à se faire imposer une Constitution qui jamais l'Assemblée nationale où nous siégeons tous maintenant a signée.

Jamais nous n'avons signé cette Constitution. Ce n'est quand même pas peu de penser qu'avec fierté nous parlons de la nation québécoise, mais que cependant, en contrepartie, nous acceptons de vivre sous une Constitution qui nous a été imposée sans qu'on ne l'ait jamais signée. Dans tous les pays du monde, vous savez comment ça s'appelle? De la domination, littéralement de la domination. Je mets au défi vous tous et ceux et celles qui nous écoutent de m'indiquer des nations qui vivent sous la domination d'une Constitution qu'ils ont rejetée ici même, à l'Assemblée nationale, à l'unanimité des partis. Je ne vous parle pas de l'unanimité des parlementaires, puisqu'un certain nombre ont quitté le Parti libéral à ce moment, claquant la porte pour ne pas avoir finalement à s'opposer à ce que faisait Ottawa, mais je rappelle que le Parti libéral avait lui-même, à l'époque de Claude Ryan, refusé d'endosser ce rapatriement unilatéral de la Constitution, refusé d'endosser les modifications qui ont été apportées. Et quelles sont-elles et pourquoi sont-elles si importantes? Parce que dans le fond elles remplacent les peuples fondateurs qui ont signé la Constitution, qui est l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, par 10 provinces égales, 10 provinces pareilles.

C'est ça, la Constitution de 1982, quand on y regarde de près, là. Ça remplace les peuples fondateurs, ça remplace finalement ce que Pearson appelait les peuples fondateurs, bilinguisme, biculturalisme. Il avait même mis en place une commission royale d'enquête du nom de ses coprésidents, Laurendeau-Dunton, en 1965, biculturalisme, bilinguisme. Ça a tout remplacé par 10 provinces toutes égales et dont sept sur 10 ont un droit de veto sur les changements constitutionnels que le Québec souhaite. Alors, quand on me parle, comme dans le discours d'ouverture, de régler le pouvoir fédéral de dépenser, ça signifie que sept provinces sur 10, en vertu de 1982, ont le droit de refuser comme elles l'ont refusé à Robert Bourassa. En fait, c'est sept provinces sur 10 qui ont refusé leur consentement pour des modifications somme toute assez modestes mais quand même légitimes qui étaient réclamées par le Québec. Ce sont les cinq revendications de la négociation sur Meech.

Alors, il est bien évident que les mots ont un sens et qu'une nation qui se fait imposer une Constitution, je le répète encore, ça s'appelle de la domination. Et je crois que cela ne peut pas être effacé. On ne vit pas dans les limbes. D'abord, le pape nous l'a dit récemment, là, les limbes n'existent plus. Alors, il faut faire face à notre destin. Comme on fait face à un destin personnel, il faut faire face à un destin de nation. Et je suis convaincue qu'il n'y a plus personne qui pense dans cette Assemblée qu'on n'aurait pas les moyens de décider de s'auto-déterminer autrement que de vivre comme une province parmi d'autres, comme c'est le cas maintenant. Même le premier ministre le disait l'été dernier, dans des entrevues qu'il faisait à l'occasion d'une mission en France: Le Québec a les moyens de sa souveraineté. Et je suis convaincue que c'est largement partagé, j'espère, unanimement par tous mes collègues qui siègent ici même, à cette Assemblée.

Alors, c'est donc dire que la question demeure posée, puis elle va le demeurer. Et elle va le demeurer parce que nos concitoyens savent très bien que tôt ou tard ils auront à répondre à la question. Ils ne sont pas

résignés, là. La résignation n'est pas à l'ordre du jour de notre société. Vous savez très bien qu'il y a toujours 40 %, 45 %, dépendamment des sondages — ça atteint parfois 50 % — de nos concitoyens qui penchent vers une solution qui est celle de l'autodétermination pour obtenir que le Québec devienne un pays.

Moi, M. le Président, je voudrais simplement insister, cet après-midi, sur les préoccupations profondes, celles qui sont de l'ordre souvent de l'inquiétude pour nos concitoyens, celles qui me sont transmises à l'occasion de rencontres, comme font tous les députés quand ils rencontrent leur population. Elles sont de trois ordres, m'apparaît-il, en tout cas. Certainement d'autres pourraient aussi s'ajouter, mais elles m'apparaissent principalement de trois ordres. Une très grande préoccupation à l'égard de la mondialisation, d'abord. Où est-ce que ça nous mène? Puis une très grande aussi préoccupation à l'égard de l'intégration des nouveaux arrivants. Où est-ce que ça nous mène? Comment se fait la transformation du portrait de famille et quelle sorte de famille on veut être? Puis aussi une très grande préoccupation à l'égard de l'environnement ou des changements climatiques.

Et, quand on les reprend, ces préoccupations — je pense en particulier à celle, par exemple, de la mondialisation et notamment la mondialisation de notre économie — on a toujours l'impression que c'est une peinture à numéro, puis qu'on n'a pas la vue d'ensemble, et que fermetures d'usine ou négociations à la baisse, en négociations à la baisse, que finalement c'est un peu la qualité de vie, les conditions générales de vie qui sont à la baisse. Et je suis convaincue que beaucoup de nos concitoyennes et concitoyens considèrent que la mondialisation qui s'offre à eux présentement, c'est une mondialisation vers le bas. Plutôt que d'être pour les autres pays du monde l'égalité des chances, c'est comme si c'était l'égalité pour tous dans la malchance. Et c'est bien évident que le nationalisme économique, là, celui qui a été la fibre de ce qu'on a appelé la Révolution tranquille, là, ce nationalisme économique avec la création de la Caisse de dépôt et de placement, la Société générale de financement et tout l'ensemble de tous ces outils d'intervention qui auront permis un décollage qui s'est produit à partir des années soixante en particulier... il y a vraiment une réflexion qui est souterraine mais qui interpelle, qui nous interpelle, et qui doit nous interpeller, et qui doit interpeller le premier ministre et son gouvernement, tout minoritaire qu'il soit.

Où est-ce qu'on s'en va avec la mondialisation? Faut-il et comment faut-il renouer avec le nationalisme économique? Je ne sais. Je vous le suggère en tout cas, cet excellent article de Gérard Bérubé, qu'on retrouve dans *Le Devoir* du 10 mai dernier et qui s'intitule *Mondialisation oblige*, et je crois qu'il y a là très, très profondément une réflexion. J'en dis quelques mots seulement, mais il est question de cette tentative de prise de contrôle d'Alcoa sur Alcan, et ce qu'on y dit en fait, entre autres choses, c'est ceci: «...les sièges sociaux ont tendance à s'éclater en centres régionaux, mondialisation oblige. Mais lorsque [les] choix déchirants doivent être faits — [par exemple,] des rationalisations, [des] fermetures d'usines — [...] ce sont habituellement les activités les plus éloignées du siège social qui sont condamnées.» Et ça, il y a là une véritable inquiétude, là, notamment quand on pense à certaines grandes entreprises.

On pense à Alcan, mais on peut penser à d'autres grandes entreprises, dans toutes les régions ressources, qui sont des développeurs, qui sont des joueurs stratégiques pour le développement régional, pour le développement économique régional du Québec.

● (16 h 40) ●

Alors, je pense que là-dessus il doit y avoir une réflexion, mais aussi il doit y avoir des propositions qui permettent à la population de comprendre que les joueurs — je pense à l'Organisation mondiale du commerce où se poursuivent les négociations — que le Québec... Et je considère que le Québec est perdant en n'étant pas un joueur parmi tous ceux qui, à cette table, négocient la concurrence internationale. Et je pense que le Québec est perdant, M. le Président, y compris dans des dossiers qui sont aussi proches, si vous voulez, de la vie de nos concitoyens que celui de la forêt ou celui de l'agriculture. Nous sommes des perdants de ne pas nous-mêmes être là où se finalement négocient les grandes règles du jeu du commerce international.

Je voudrais également dire un mot rapidement sur cette inquiétude à l'égard de l'intégration des nouveaux arrivants tout en étant conscients que nous avons besoin de ces nouveaux arrivants pour assurer le développement des régions, de la nation, mais aussi des régions du Québec. Je voudrais rappeler cependant qu'autant il est nécessaire d'affirmer clairement que la diversité apporte une richesse, contribue finalement au rayonnement de la nation québécoise, mais il faut être conséquents, il faut être conséquents. Quand le premier ministre disait, et je le cite, là: «Pour celui qui arrive, c'est [aussi] prendre avec le Québec [...] cette langue qui est le coeur de notre liberté, de notre identité...» — fermez les guillemets — cette langue, M. le Président, n'est-ce pas... Encore faut-il rappeler que, lorsque ces nouveaux arrivants reçoivent les documents que leur transmettent les ambassades canadiennes à l'étranger, ils sont informés qu'il y a deux langues officielles au Canada. Nous, on peut bien décider qu'il n'y en a qu'une seule — puis on l'a décidé puis on peut l'affirmer également — mais je ne sais combien de fois, alors que j'occupais des fonctions ministérielles, je recevais des lettres courroucées de concitoyens qui étaient d'origine immigrante et qui me disaient: Je suis au Canada, il y a deux langues officielles, je veux pouvoir envoyer mes enfants à l'école anglaise.

Alors, je veux bien qu'on affirme que, comme l'a fait le premier ministre, la langue est le coeur de notre liberté et de notre identité. Oh là là! Excusez-moi, M. le Président, je vois que ça s'est passé très vite. Alors donc, j'aurai sans doute l'occasion de revenir à un autre moment. Je termine en vous disant qu'il y a une nécessité, je le crois, de passer par la souveraineté pour affirmer notre identité et puis pour être là où les décisions vont se prendre pour l'avenir de l'humanité à l'égard des changements climatiques et pour l'avenir de notre nation à l'égard de la mondialisation. Je vous remercie.

Allocution du vice-président, M. Marc Picard

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, Mme la députée. Si vous permettez, chers collègues, puisque c'est ma première intervention, j'aimerais prendre quelques minutes.

Donc, Mmes, MM. les députés, permettez-moi d'offrir mes plus sincères félicitations au député de Jeanne-Mance—Viger pour sa réélection à titre de président. Cette marque de confiance de tous les parlementaires est tout à son honneur. Je félicite également mes nouveaux collègues à la vice-présidence, Mme la députée de La Pinière et M. le député de Westmount—Saint-Louis. Je souhaite aussi adresser mes plus sincères remerciements à mes collègues de cette Assemblée qui, en me reconnaissant à titre de troisième vice-président, témoignent de leur confiance et de leur respect quant au travail que j'ai effectué au cours des quatre dernières années.

Ces dernières années ont été, entre autres, empreintes de ma participation au projet de réforme parlementaire. Il s'agit là d'une manifestation toute personnelle de l'attachement que j'ai pour cette institution, notre institution, qui, n'ayons aucune crainte de le dire, ne sera jamais parfaite. Cependant, nous pouvons aussi, en toute franchise, la reconnaître comme étant une belle et une grande réussite du monde démocratisé. Afin qu'il en soit encore ainsi, il faut que nous tendions sans cesse vers son amélioration, et ce, en travaillant à la réussite de notre mission parlementaire. Ce seront pour moi, à titre de troisième vice-président, des responsabilités nouvelles que je devrai apprivoiser avec rigueur, pour tout ce que cela représente. Toutes mes actions auront pour but de représenter cette institution — et ceux y participant — avec authenticité. Je serai à l'écoute et je veillerai à ce que le travail de parlementaire se réalise dans une ambiance saine et à l'image de nos plus grandes aspirations en matière d'équité. Je mettrai toutes mes connaissances au service de cette Assemblée et de la démocratie.

J'aimerais également profiter de cette tribune pour remercier mes électrices et électeurs du comté des Chutes-de-la-Chaudière. À nouveau, mes concitoyens des Chutes-de-la-Chaudière m'ont accordé leur confiance pour que je les représente à cette Assemblée nationale. Je veillerai à faire honneur à cette confiance exprimée à mon égard et au travail accompli par le passé. C'est avec fierté et détermination que je réitère mes engagements. J'aimerais saluer et remercier tous les gens qui ont oeuvré à la réussite de cette campagne électorale. Ce fut une campagne dynamique, qui s'est inscrite dans le respect des adversaires et de multiples idées apportées.

Avant de conclure, il est important de rappeler que je suis, d'abord et avant tout, un député, un homme au service de ses concitoyens. Une dernière fois, je veux remercier les gens du comté des Chutes-de-la-Chaudière. Sans leur appui, je n'aurais pas le privilège de siéger en cette Assemblée. Permettez-moi également de remercier tous ceux ici présents pour cette confiance, et je leur souhaite, à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes, parlementaires chevronnés ou néophytes, la bienvenue en cette Assemblée.

Et je serais prêt à reconnaître la prochaine intervenante, la députée de Bourassa-Sauvé. Merci.

Reprise du débat sur le discours d'ouverture

Mme Line Beauchamp

Mme Beauchamp: Merci, M. le Président. Dans le cadre du débat sur le discours inaugural que le

premier ministre a prononcé en cette Chambre, il y a une semaine, il m'importe vraiment beaucoup de m'adresser à mes concitoyens de Montréal-Nord.

Je porte fièrement le titre de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et je sais que j'aurai maintes occasions de présenter la vision, les aspirations et les volontés d'action du gouvernement du Parti libéral du Québec en cette matière, mais, aujourd'hui, je parle avant tout avec mon titre de députée de Bourassa-Sauvé, mon premier rôle, mon premier mandat, ma première mission, ma première fierté. Je veux remercier sincèrement les électeurs et les électrices de Montréal-Nord. Un sur deux, 50 %, m'a accordé sa confiance. Pour moi, c'est un honneur, mais c'est avant tout un devoir, un devoir de mériter cette confiance jour après jour, en écoutant, en étant disponible, en travaillant fort, en faisant tout mon possible, comme me l'a appris ma mère, Florence. Je veux dire à mes concitoyens, leur dire et leur redire que la porte de mon bureau leur est ouverte, que chaque visite, chaque appel, chaque lettre, chaque courriel comptent pour moi et m'influencent et que toute mon équipe et moi-même, nous sommes à leur service.

Je veux remercier les deux responsables de ma campagne électorale, Sylvain Lacasse, dont le regretté père, Claude, et la mère, Rita, ont fait toutes les élections à Montréal-Nord, depuis plus de 30 ans, et aussi Gilles Deguire, mon fidèle complice à mon bureau de comté. Je leur dois beaucoup. Par leur capacité d'organisation, par leur bonne humeur, leur professionnalisme, ils ont su s'entourer d'une formidable équipe de bénévoles. Et à vous tous, les bénévoles, jeunes et moins jeunes, qui vous êtes tant dévoués pour défendre les valeurs libérales dans le comté de Bourassa-Sauvé, un grand merci. Et je veux aussi remercier tous les élus de Montréal-Nord — fédéraux, municipaux, scolaires — pour leur appui très précieux. Merci aussi à l'équipe de mon bureau de comté. Je pense à Gilles Deguire mais aussi à Danielle Baron, Monica Ricourt, Marc Fortin. Merci pour votre loyauté et pour votre dévouement à la cause de la population de Montréal-Nord. Merci, entre autres choses, d'organiser à chaque année, pour le plus grand bonheur des aînés de Montréal-Nord, les Olympiades des aînés, qui auront bien sûr encore lieu cet été. Merci aussi d'organiser à chaque année, dans le cadre de la Semaine québécoise de la famille, le Tour de Line, un tour cycliste qui se déroule dans le comté de Bourassa-Sauvé. Cette année, élection oblige, le Tour de Line prend une pause, mais je sais qu'avec le fidèle appui des organismes communautaires du comté ce n'est que partie remise pour l'an prochain.

Je me suis présentée devant la population de Bourassa-Sauvé avec la fierté des résultats de quatre années de travail au sein du gouvernement libéral.

Je suis fière de rappeler que notre centre de santé et de services sociaux a eu un budget augmenté, qu'il y a plus d'argent que jamais pour les soins à domicile à Montréal-Nord; fière de dire qu'il y aura maintenant une accréditation de résidence pour personnes âgées — puis elles sont nombreuses à Montréal-Nord — une accréditation pour garantir la qualité des soins, pour assurer le respect de la dignité des aînés; fière de rappeler que nous avons enfin réintroduit, parce que ça avait été enlevé, la gratuité des médicaments pour nos

ainés les plus démunis, voir que maintenant, dans toutes les écoles de Montréal-Nord, sans exception, il y a de l'aide aux devoirs et que ça n'existait pas lorsque nous avons pris le pouvoir en 2003.

● (16 h 50) ●

Fière de la restauration de l'école Sainte- Gertrude dont je dénonçais la vétusté depuis mon élection, pour la première fois, comme députée de Sauvé à l'époque, en 1998; fière de l'investissement majeur pour la nouvelle école d'hôtellerie et de restauration de l'école Calixa-Lavallée; fière des investissements faits pour mieux appuyer les forces policières de Montréal pour mener la lutte aux gangs de rue; fière pour les familles de Montréal-Nord qui ont vu se créer plus de 600 nouvelles places en service de garde au cours des quatre dernières années, qui ont enfin accès au programme de congés parentaux, qui reçoivent bien sûr les chèques de Soutien aux enfants; fière de la nouvelle maison de la culture et la nouvelle maison communautaire; fière de l'engagement pris pour enfin desservir Montréal-Nord par un train de banlieue.

Mais une campagne électorale, c'est aussi une occasion unique pour écouter encore davantage les souhaits de la population. Je vous ai entendus. Je sais que vous voulez être rassurés, avoir accès à un médecin de famille, être sûrs qu'il y aura des infirmières en nombre suffisant dans notre réseau de santé, être sûrs de l'efficacité de ce système de santé et je sais que vous êtes d'accord pour qu'on fasse une place au privé à l'intérieur de notre système public de santé, d'accord pour qu'il se crée très bientôt, à Montréal, des cliniques privées affiliées, d'accord bien sûr pour qu'on forme encore plus de médecins et d'infirmières. Je sais que vous voulez que l'on protège votre niveau de vie, que vous êtes inquiets bien sûr des conséquences de l'inflation sur votre capacité d'achat. Je sais que vous voulez, particulièrement les aînés, je sais que vous voulez qu'on vous donne un peu d'oxygène et qu'on baisse vos impôts. Je sais que vous êtes préoccupés par la réussite scolaire et que, comme moi, vous pensez que ça passe par le plaisir à l'école, que ce soit tentant d'ouvrir la porte de l'école le matin et qu'on quitte l'école à regret en fin de journée. Je sais que vous êtes d'accord pour qu'on introduise encore plus d'activités parascolaires à la fin de la journée, entre autres, plus d'arts à l'école, plus de sports.

Je sais que vous voulez qu'on continue à lutter contre la violence et contre la criminalité. Je sais que vous voulez vous sentir en sécurité à Montréal-Nord et que pour cela — je vous ai entendus — vous voulez que nous continuions à investir pour lutter contre le phénomène des gangs de rue.

Je sais que nous vivons, à Montréal-Nord, entourés de membres de plusieurs communautés culturelles: la communauté italienne, la communauté haïtienne, la communauté arabe. Dans les cours d'école de Montréal-Nord... Il y a, dans certaines cours d'école de Montréal-Nord, une majorité d'enfants qui ont la peau noire; dans d'autres cours d'école, une majorité d'enfants arabes. Ce sont des Québécois. Mais je sais que vous voulez que l'on relève le défi impérieux, que nous soyons capables, tous ensemble, dès maintenant, dans cinq ans, dans 25 ans, dans 100 ans, de continuer tous ensemble à se définir fièrement comme Québécois et que cela veut dire, entre autres, le partage en commun de valeurs qui nous sont

chères: la défense de la langue française, l'égalité entre les hommes et les femmes et la séparation de l'Église et de l'État.

Sur un ton un peu plus personnel, je veux vous parler de ma famille et de la source d'inspiration qu'elle présente pour moi. Mon père et ma mère sont tombés amoureux d'Haïti, et j'ai vécu dans un bungalow à Saint-Timothée mais entourée d'objets d'art provenant d'Haïti. Mes parents ont décidé de parrainer une famille vietnamienne — on était à la fin des années soixante-dix — qui a vécu le drame des boat people. Ma soeur a adopté une première petite fille d'origine chinoise, et bientôt on pourra accueillir une deuxième nièce venant de Chine. Mon autre soeur a épousé un homme de l'île Maurice, d'origine indienne. Je tente de convaincre ma jeune nièce de sortir avec un Arabe. Ça compléterait bien la table. Je suis en train de vous dire que ma famille, avec toute cette diversité, au fil de son histoire, la famille de Gilles Beauchamp et de Florence Beauchamp, c'est une famille québécoise dans toute sa diversité d'aujourd'hui, c'est une source d'inspiration. Et je sais donc qu'en plus Montréal-Nord peut aussi servir d'exemple à l'échelle du Québec, parce qu'à Montréal-Nord nous savons que, plutôt que, comme certains nous l'ont conseillé, de lever le menton, il faut plutôt tendre la main et qu'on ne se trompe jamais en exigeant le respect mais en tendant la main.

Et c'est jour après jour, à Montréal-Nord, que nous vivons cette réalité.

Le Québec de la diversité, je veux vous le rappeler, c'est aussi, par exemple, mon collègue député de Viau d'origine haïtienne qui prend place dans cette Chambre, c'est aussi mon collègue le député de LaFontaine d'origine italienne, que le premier ministre fièrement a nommé son adjoint parlementaire. Le Québec de l'égalité, c'est un Québec dont enfin le Conseil des ministres est composé de 50 % d'hommes et de 50 % de femmes, et l'histoire dira qu'on doit beaucoup au premier ministre du Québec, le député de Sherbrooke, qui ainsi trace la voie à tous les décideurs du Québec pour faire une juste place aux femmes compétentes du Québec.

J'ai commencé cette allocution en m'adressant à la population de Montréal-Nord et bien sûr je la termine en leur lançant un appel. Et là, en terminant, je prends mon chapeau de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. En matière d'environnement, chaque geste compte. Plus que ça, chaque geste s'additionne pour donner des résultats. Je vous lance un appel, citoyens, citoyennes de Montréal-Nord. Nous pouvons penser à réduire à la source notre consommation. Nous pouvons penser — je sais que vous êtes nombreux à le faire — à privilégier la marche, le vélo, parfois même le ski de fond sur les rives de la rivière des Prairies plutôt que l'auto, et bien sûr il faut continuer nos efforts en matière de recyclage. Il faut protéger l'eau, notre eau, cette ressource si vitale au Québec, vitale à travers le monde. On peut poser d'autres gestes, comme par exemple — et vous êtes nombreux à le faire — aménager des cours gazonnées et augmenter ainsi les espaces verts dans notre arrondissement. J'invite les citoyens et citoyennes de Montréal-Nord à prendre pour exemple les jeunes de l'école secondaire Henri-Bourassa qui récemment, lors de la Journée de la Terre, ont pris l'initiative, ont pris le leadership de

proposer à l'arrondissement de faire le grand ménage, un grand nettoyage d'un parc dans mon comté. C'est une belle histoire d'une journée couronnée de succès. Mais nous sommes en train de se dire ensemble qu'en matière d'environnement chaque geste compte, chaque geste s'additionne.

Le gouvernement du Québec a une responsabilité qu'il va continuer à relever. Les industriels bien sûr ont aussi une responsabilité, mais, oui, dans ce domaine, chaque citoyen peut faire une différence.

M. le Président, je termine en rappelant à tout le monde que, moi, je suis une fière députée du Parti libéral du Québec et je vais continuer de défendre avec beaucoup d'ardeur ce en quoi je crois, les valeurs d'un parti qui existe depuis plus de 100 ans, au Québec, des valeurs qui se déclinent ainsi: croire bien sûr qu'il faut participer, accompagner la création de la richesse au Québec, que c'est ainsi qu'on pourra mieux la partager, la distribuer, qu'on pourra ainsi parler de justice sociale; parler avec ferveur d'un Québec inclusif puis aussi défendre avec vigueur l'idée que, comme Québécois, nous sommes encore plus forts lorsque nous choisissons nos alliances et que les alliances tissées à travers la fédération canadienne sont des alliances qui ont été porteuses de richesse, porteuses d'identité et qui continueront à être porteuses d'histoire pour la nation québécoise.

Je suis une fière députée du Parti libéral du Québec, mais je termine en vous disant que, suite à... bien sûr je sais que je suis la députée de tous mes concitoyens. Donc, peu importent leur âge, leur origine, leur allégeance politique, je suis à leur service. Merci, M. le Président.

● (17 heures) ●

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, Mme la députée. Je reconnais maintenant le député de Vanier.

M. Sylvain Légaré

M. Légaré: Merci, M. le Président. Alors, à mon tour de vous féliciter, M. le Président, de vous reféliciter pour cette nomination. Nous sommes évidemment tous très fiers de vous. Et il me fait plaisir, aujourd'hui, de m'adresser à nouveau à cette Assemblée nationale. Évidemment, avec enthousiasme et conviction que je m'adresse et que j'effectue cette nouvelle entrée en Chambre.

Évidemment, je pense que somme toute on est assez fiers, dans le comté de Vanier, de la réalisation qu'on a faite dans les deux dernières années et demie, peu importent les dossiers, les dossiers majeurs, les dossiers des citoyens. Évidemment, on entend à se retrousser les manches puis poursuivre sur cette même lancée, poursuivre les dossiers déjà ouverts et aussi en accueillir d'autres.

Avant d'aller plus loin, M. le Président, je veux remercier sincèrement les électeurs de la circonscription de Vanier, qui, le 26 mars dernier, m'ont confié, pour la bonne majorité d'entre eux, un deuxième mandat. Les électeurs de Vanier le savent, je le leur ai dit à plusieurs reprises, je suis extrêmement reconnaissant du degré de confiance que les citoyens m'ont accordé pour une deuxième fois. C'est un haut degré de confiance, M. le Président, que les citoyens de Vanier nous accordent, m'accordent, moi, en venant ici les représenter et aussi être les oreilles, les yeux mais aussi le porte-voix de ces gens-là. Alors, évidemment, les portes du comté, les

portes du bureau sont toujours ouvertes. Mon équipe et moi, on est évidemment présents pour vous accueillir lorsqu'une difficulté survient dans notre vie très mouvementée, lorsqu'on a des projets à déposer ou tout simplement, M. le Président, prendre un bon café et venir discuter de politique, venir discuter de choses qui vous touchent. Alors, on vous attend dans notre bureau de comté.

Je tiens aussi à remercier personnellement, M. le Président, encore une fois les bénévoles du comté de Vanier. Il y en avait plusieurs, je peux vous le dire, sous l'habile direction de Mark O'Brien, qui s'occupait de la campagne électorale. Alors, une grande disponibilité pour la majorité de ces gens-là qui travaillaient le jour, qui venaient nous voir le soir, les fins de semaine. Alors, pour beaucoup d'entre eux, ça a été des journées de vacances, des semaines de vacances que ces gens-là ont prises pour venir nous donner un coup de main. Alors, je crois que ces gens-là ont énormément à coeur, bon, évidemment, le parti politique mais aussi l'avenir du Québec. Alors, encore une fois, mes sincères remerciements aux bénévoles du comté de Vanier.

Je continue, M. le Président, dans Vanier, je continuerai évidemment de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour, je dirais, continuer les dossiers qui me tiennent... tous les dossiers, mais il y a deux dossiers qui me tiennent particulièrement à coeur, le dossier évidemment du stade de soccer intérieur, où la pertinence n'est plus vraiment à démontrer. Je pense que c'est un dossier qui est extrêmement important pour la région de Québec. C'est un dossier qui touche les trois paliers de gouvernement, on le sait. On va devoir déposer le financement par contre dans les bons outils, le FIMR, et j'ai bien hâte de voir, dans le prochain budget du Parti libéral, si on va en faire une priorité une fois pour toutes. On a des beaux dossiers ici, dans la Capitale-Nationale, le Centre de foires, mais aussi le premier terrain de soccer intérieur. Alors, j'espère bien que le gouvernement va en faire une priorité. On va le voir d'ailleurs dans les prochains jours, et, moi, c'est sûr que je vais pousser pour ce dossier-là.

Évidemment, un autre dossier qui me touche, qui me tient particulièrement à coeur: les dossiers de parcs-écoles. On en a réalisé quelques-uns avant l'élection du 26. Évidemment, on va poursuivre sur cette lancée-là. Un parc-école, pour l'école c'est extrêmement important, oui, pour les élèves le jour mais aussi la fin de semaine, les soirs de semaine, où souvent les enfants, bon, de la place se réunissent pour s'amuser. Alors, c'est un dossier aussi qui me tient particulièrement à coeur, qui touche, bon, évidemment, les jeunes familles, la jeunesse et aussi la classe moyenne.

Je parle de soccer, je parle de sport, évidemment je veux remercier mon chef, le chef de l'opposition officielle, qui m'a confié un dossier qui est très important pour moi, M. le Président, le dossier du sport et du loisir. C'est un dossier qui pour moi qui fais du sport depuis longtemps, qui en fais encore, d'ailleurs, qui est un dossier qui est assez majeur. Évidemment, on entend sport, il faut parler de prévention, c'est très clair. Alors, on voit souvent le premier ministre faire de la santé sa première priorité. Je crois que la deuxième priorité devrait être le sport parce que tout découle de là, la prévention, les saines habitudes de vie. Alors, je

pense qu'on va devoir en faire une priorité du côté du gouvernement.

Dans un autre ordre d'idées, c'est très agréable pour moi d'admirer le salon bleu sur un autre angle parce que, rappelez-vous, j'étais situé en face de vous. Maintenant, ici, la vue est assez différente. Alors, je peux vous dire que c'est très agréable pour moi aussi d'avoir des nouveaux collègues ici, au salon bleu. Alors, je veux féliciter tous mes collègues ici, de tous les partis politiques, et évidemment ceux qui n'ont malheureusement pas été élus mais qui se sont impliqués aussi dans les campagnes électorales, peu importe le parti politique. Je pense que de mettre des énergies dans un débat public comme ça, je pense qu'on doit être reconnaissants pour ça.

La politique, M. le Président, c'est un véhicule qui est fabuleux. C'est le meilleur véhicule. Dès mon jeune âge, moi, ça a été familial. Ça a été un dossier qui a été assez important au niveau, je vous dirais, des soupers de famille, les soupers étaient teintés de politique. Alors, dès mon jeune âge, moi, j'ai été impliqué politiquement, avec mes parents surtout, à certains débats qu'on avait autour de la table. Alors, ça remonte à loin, mon implication politique, mais évidemment 2004, pour l'élection partielle, ça a été ma première expérience politique, et évidemment la deuxième le 26 mars dernier. Alors, évidemment, dossiers très importants, la politique, c'est le meilleur véhicule pour faire la promotion de certains projets, c'est bien clair.

Je veux revenir, M. le Président, évidemment sur le discours d'ouverture du premier ministre. Étant le critique du sport et du loisir, je peux vous dire, M. le Président, que j'ai trouvé la journée assez longue, parce que, si M. le premier ministre se plaisait de compter le nombre de fois où le chef de l'opposition disait le mot «inquiet» — il en avait compté 17, je pense — moi, je peux vous dire que, si j'avais fait le même exercice à compter le mot «sport» dans son allocution, je serais arrivé à zéro. Je trouve ça extrêmement décevant que le premier ministre justement fasse sa priorité la santé et qu'on ne parle pas de sport alors qu'on parle de prévention, on parle de... C'est l'élément numéro deux, je pense, de la santé, et, je pense, en aucune reprise on n'a mis l'emphasis sur le sport.

Et ça m'amène à parler, M. le Président, sur l'exemple ultime, l'exemple de l'Australie où, il y a de cela plusieurs années, même avant les Jeux olympiques de 2000, le gouvernement avait fait d'énormes efforts sur les infrastructures, sur le sport-études. On avait investi des gros montants d'argent, M. le Président, pour la réalisation justement de ces infrastructures-là, on avait mis l'effort qu'il fallait. On a eu les Jeux olympiques, on a gagné des médailles, et aussi, on le voit dans les années qui ont suivi, c'est un mouvement sportif incroyable de la population. Et les chiffres en santé sont absolument incroyables en Australie; beaucoup d'amélioration au niveau de ces chiffres-là.

Alors, j'aurais aimé voir le premier ministre se lever et faire un virage à 90 degrés, un virage sportif, une bonne politique de sport ici, au Québec, qui est drôlement due, je peux vous le dire, avec les infrastructures qu'on a. Malheureusement, bien, on n'a pas eu de ce discours-là. Alors, je suis pas mal désolé, M. le Président, d'avoir vécu ça. Ce n'est pas les sujets pourtant qui manquent au niveau sport. On le sait, les fédérations crient, depuis plus de 10 ans, sur le sous-financement. Alors, il y a

énormément de choses qu'on peut faire au niveau... des crédits d'impôt pour les entreprises qui investissent, des crédits d'impôt pour les parents qui paient les abonnements, les... bon. Il y en a, des listes et des listes de choses qu'on peut faire au niveau sportif. Mais je reviens encore là-dessus, j'aurais aimé voir le premier ministre faire un virage à 90 puis dire: Oui, la santé, c'est ma première priorité, mais, oui, ma deuxième, c'est le sport parce que, le sport, c'est la prévention, c'est les saines habitudes de vie. Et, moi, j'étais évidemment très déçu de voir ça.

J'ai hâte de voir le budget, j'ai hâte de voir si on va attacher de l'importance aux infrastructures — j'en ai parlé, j'en ai un dans mon comité qui me tient à coeur — j'ai hâte de voir la suite des événements, mais pour l'instant je peux vous dire que, comme le chef de l'opposition l'a dit, je suis inquiet, je suis inquiet de ce dossier-là. Et, pour un gouvernement qui veut en faire une priorité, on va devoir un petit peu plus parler de sport et loisir dans les prochains jours.

Alors, en terminant et en conclusion, je veux encore une fois remercier les citoyens du comté et je veux remercier les bénévoles pour leur implication dans le comté de Vanier. Et évidemment on attend le budget avec impatience parce que le discours inaugural, le discours d'ouverture de M. Charest... du premier ministre, je m'excuse, concernant le sport et le loisir est bien mince, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député. Maintenant, je reconnais la députée d'Anjou.

Mme Lise Thériault

Mme Thériault: Merci, M. le Président. Vous me permettez de vous transmettre les félicitations, M. le Président, pour votre nomination à la vice-présidence de l'Assemblée nationale. Je suis convaincue que vous saurez relever avec beaucoup de brio ce défi qui se pose à vous. Évidemment, je crois qu'il y aura beaucoup de parlementaires qui auront à faire leurs classes au cours des prochaines semaines et des prochains mois, mais je ne suis pas inquiète dans votre cas, je suis sûre que vous allez vous en acquitter avec beaucoup de professionnalisme et de neutralité.

● (17 h 10) ●

M. le Président, vous me permettez également, mes premiers mots, de les adresser aux gens du magnifique comté d'Anjou, à mes électeurs évidemment qui ont décidé de me faire confiance pour une troisième fois en à peine cinq ans. Donc, c'est peu dire. Le fait de faire trois campagnes, puisque j'ai été élue la première fois dans une partielle, m'a réellement permis d'être très, très près des citoyens et des citoyennes du comté d'Anjou, puisqu'on a réellement un moment privilégié où, pendant 33 jours d'affilée, nous sommes dans nos comtés, avec nos citoyens, à les rencontrer, à les écouter, à parler avec eux, et c'est réellement un moment qui est très, très privilégié dans la vie d'un politicien, de pouvoir être connecté avec les électeurs de notre comté. Donc, je les remercie de leur confiance qu'ils m'accordent pour une troisième fois.

J'aimerais également remercier mon président d'association, qui a été l'organisateur de ma campagne

électorale, M. Richard Quirion, qui est un ancien maire de ville d'Anjou, qui a décidé, puisqu'il est rentré dans une semi-retraite, de venir nous aider au Parti libéral. Il a déjà été candidat pour le Parti libéral dans les années quatre-vingt-dix. Donc, merci à mon président. Merci aux membres de l'association mais également merci aux centaines de bénévoles qui sont venus nous aider, qui ont réellement des convictions et qui voulaient qu'Anjou soit encore représentée par une députée libérale lors du dernier scrutin. Donc, je les remercie beaucoup pour tout le travail qu'ils ont fait.

Évidemment, vous me permettrez de remercier mon conjoint et mon fils, Gabriel, qui sont mes fans numéro un, mes plus fidèles supporters, et qui sont là autant lorsqu'on est en campagne électorale que lorsqu'on est en relâche. Mais ce sont réellement les deux hommes de ma vie, sur qui, je sais, je peux compter sur leur appui.

Vous me permettrez également aussi de parler de mon équipe au bureau de comté, puisque nous partageons notre temps, tout le monde le sait, entre l'Assemblée nationale et notre comté, et je suis très privilégiée de pouvoir compter sur trois collaboratrices hors pair, Mme Brigitte Tremblay, Mme Teresa Santamaria et la petite dernière mais non la moindre, Mme Raymonde Paradis. Évidemment, l'équipe du bureau de comté, moi, j'ai toujours cru qu'on doit réellement s'entourer de gens qui sont compétents. Vous savez, avec le travail qui nous attend lorsqu'on est au parlement, lorsqu'on débute une session intensive — et ce sera notre cas au courant de la semaine prochaine — on passe beaucoup de temps ici et ça prend des gens qui sont très, très dévoués, qui ont la passion de servir les gens et qui veulent réellement les aider.

M. le Président, vous me permettrez peut-être de réitérer ma fierté d'avoir été élue députée. Je me souviendrai toujours de ma première journée ici, au parlement, de mon premier discours. Je me souviens et je vous dirais qu'il y a une émotion qui m'habite à tous les jours que je mets les pieds dans ce parlement. Nos murs sont remplis d'histoire. Il y a des hommes et des femmes qui ont siégé, depuis plusieurs années, ici, qui ont écrit des pans de notre histoire, à qui nous devons beaucoup, et j'aimerais peut-être dire à tous nos nouveaux collègues qui sont ici que, lorsque nous nous levons en Chambre et lorsque nous prenons la parole, souvent on dit: Les paroles s'envolent, les écrits restent. Ici, ce n'est pas le cas, il y a le *Journal des débats*, et évidemment tout ce qu'on peut dire ne sera pas retenu contre nous, mais évidemment les écrits, dans ce cas-ci, demeurent.

Donc, je crois sincèrement que nous avons l'immense privilège de représenter nos concitoyens. Vous savez, il y a 125 députés seulement dans cette Assemblée qui siègent, et 125 personnes, hommes et femmes, qui peuvent parler au nom de leurs concitoyens, qui avons la chance d'écrire à notre tour des pages d'histoire dans différents dossiers. Je crois que c'est un privilège extra, hors de l'ordinaire qui nous a été accordé par nos concitoyens et évidemment je suis sincèrement convaincue que tous les députés qui siègent ici seront animés des intentions les plus nobles, ce qui m'amène, M. le Président, à souhaiter la bienvenue évidemment à tous les nouveaux collègues, puisqu'il y a énormément de nouveaux députés.

Je me souviens de ma première journée, et ma première semaine, et mon premier mois. Je sais très bien qu'on apprend beaucoup, qu'on peut se perdre dans cet immense édifice, que souvent on va demander notre chemin, et je suis convaincue que nous aurons certainement droit à des petites histoires cocasses soit dans le déroulement de nos façons de faire, des paroles qui seront prononcées. Je suis convaincue que nous aurons l'occasion de vivre des moments aussi extraordinaires.

M. le Président, vous savez, le plus beau rôle que nous puissions avoir en tant que parlementaires est celui de député. Le rôle de député évidemment est un rôle qui est méconnu. Qui voudrait se lancer en politique dans les années que nous vivons présentement? Il n'y a pas beaucoup de personnes, évidemment. Par contre, je suis convaincue qu'autant mes collègues de ce côté-ci que les collègues de l'ADQ, que les collègues du Parti québécois, lorsqu'on choisit de faire le saut en politique, que nous sommes tous animés par nos convictions, par nos idées, et évidemment il y a certaines valeurs qui peuvent se rejoindre. Je vous dirais que personnellement, lorsque j'ai décidé de faire le saut en politique, c'est suite à près de 20 ans de bénévolat dans ma communauté, et je crois sincèrement que nous avons le pouvoir de changer les choses. Donc, évidemment, le fait que nous soyons ici nous permet de faire avancer différents dossiers, d'aller selon nos convictions. Évidemment, toutes nos convictions ne sont pas semblables, sinon nous formerions un Parlement où 125 députés seraient sur la même longueur d'onde. Ça arrive parfois, ça arrive où il y a des votes unanimes qui se prennent ici, évidemment, mais je pense qu'il y a un petit...

Vous me permettrez, M. le Président, d'émettre un souhait à nos nouveaux députés qui sont venus nous rejoindre ici: bien que nous ayons tous des idéaux, bien qu'on ait une ligne de parti, je crois sincèrement qu'au-delà des rivalités — on est plus fins, vous êtes moins fins — je pense qu'il faut, lorsqu'on prend la parole en cette Chambre, essayer de rechercher un certain consensus, je dirais. Bien que je ne sois pas toujours sur la même longueur d'onde que mes autres collègues, les gens qui écoutent les travaux à l'Assemblée nationale entendent bien aussi le fait que vous allez avoir un certain nombre de députés, celui du deuxième parti de l'opposition officielle, qui vont dire exactement tous la même chose, ils sont animés de leurs convictions. Évidemment, ce qu'ils vont dire va à l'encontre de ce que, nous, nous disons parce que nous avons nos propres convictions. Il est évident qu'on ne voit pas tous les choses de la même manière.

Et j'aimerais tout simplement rappeler qu'à une médaille il y a un côté pile, il y a un côté face, mais il y a aussi le tour de la médaille, le petit morceau, là, qu'on oublie, qui fait le tour, M. le Président, qui fait en sorte que ce n'est pas tout noir ou tout blanc dans un Parlement et que... Évidemment, je crois qu'à certains moments nous aurons à dégager des consensus et essayer de ne pas tomber dans la démagogie. Je sais que c'est un terme qui est antiparlementaire. Je l'utilise à escient, en me disant que, puisque nous avons quand même un travail à faire, il me semble que, pour la suite logique des choses, tous les députés ici doivent, lorsqu'ils se lèvent et prennent la parole, essayer de bien s'exprimer sans nécessairement dire: Bien, vous avez tort et nous avons raison.

Vous me permettez, M. le Président, puisque je prends la parole dans le cadre du discours inaugural, de rappeler les huit priorités de notre premier ministre. Je crois que c'est essentiel. Le premier ministre l'a bien dit — vous pouvez aller voir évidemment dans le *Journal des débats* — le gouvernement s'engage à poser huit gestes principaux d'ici le mois de décembre, ce qui ne veut pas dire pour autant que nous négligeons les autres priorités du gouvernement, au contraire. Mais j'aimerais vous les rappeler, M. le Président.

Donc, la première priorité: pour que nous ayons plus d'argent, nous baisserons les impôts. Moi, je peux vous dire, M. le Président, que, dans le comté d'Anjou, les gens de la classe moyenne, il y en a. Il y a des gens qui paient beaucoup d'impôt, et ils méritent d'en avoir plus dans leurs poches.

Pour soigner plus rapidement, nous allons ouvrir les premières cliniques privées affiliées au réseau public. Évidemment, M. le Président, notre gouvernement a été pris avec les décisions du précédent gouvernement. Je le sais, que les gens vont dire: Ah! bien, on le sait bien, ce n'est pas de votre faute, vous avez tendance à dire que c'est le gouvernement précédent. Mais effectivement, si on manque de médecins, si on manque d'infirmières dans notre réseau de la santé, c'est qu'il y a une décision qui a été prise par le précédent gouvernement d'envoyer tous ces gens-là chez eux. Donc, évidemment, les médecins, ça prend près de 10 ans à les former. Et donc on a fait nos devoirs, mais il faut se donner le temps aussi que ces médecins-là puissent revenir dans le réseau public.

● (17 h 20) ●

Pour élever la qualité de l'éducation et mieux réussir comme peuple, nous allons procéder au dégel des droits de scolarité tout en bonifiant — et là j'insiste, M. le Président — de manière correspondante le Programme de prêts et bourses.

La quatrième priorité: pour que nous soyons en meilleure santé, nous mettrons en oeuvre un plan d'élimination de la malbouffe dans les écoles. C'est déjà un pas dans une très bonne direction parce qu'effectivement la malbouffe a un impact sur nos enfants, qui formeront, eux, la société de demain.

Comme autre priorité, pour que les parents puissent savoir comment progressent les enfants, il y aura évidemment un bulletin chiffré qui sera en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire, mesure qui a été chaudement applaudie par les députés de l'opposition officielle.

Pour protéger l'environnement, nous allons mettre en place la redevance sur les hydrocarbures, qui sera versée au Fonds vert. Évidemment, c'est une priorité majeure pour notre gouvernement.

Pour que les agglomérations, au niveau des villes, fonctionnent mieux et au bénéfice des citoyens, le premier ministre s'engage à travailler avec les partenaires pour régler les problèmes. On a vu, aujourd'hui, la ministre responsable des Affaires municipales et des Régions déposer un projet de loi.

Et la dernière priorité et non la moindre: pour que nous soyons plus en sécurité, il y aura la présentation d'une loi pour les armes à feu semi-automatiques à circulation restreinte.

M. le Président, j'ai tenu à rappeler, en cette Chambre, les huit engagements, et, je le redis, ce sont des engagements qui sont prioritaires d'ici à la fin du mois

de décembre. Par contre, comme tout bon gouvernement — et c'est ce qu'est le gouvernement libéral — vous devez être assuré que tous les ministres... et l'équipe ministérielle fera en son pouvoir pour que les autres missions de l'État ne soient pas négligées et que le tout soit bien mené. Donc, en terminant, M. le Président, je vous remercie de votre attention. Je vous souhaite un excellent mandat. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, Mme la députée d'Anjou. Maintenant, je reconnais le député de Vachon.

M. Camil Bouchard

M. Bouchard: Merci, M. le Président, et félicitations pour votre nomination. Je suis certain que ça va bien aller, et vous pouvez compter sur notre coopération.

Je veux, au point de départ, remercier mes concitoyens et concitoyennes de la circonscription de Vachon. Je vais le faire en souriant, M. le Président, parce que je veux souligner que, lors de la dernière élection, j'ai augmenté ma majorité de 4 %. En chiffres absolus, ça veut dire huit votes de plus. C'est à ce point percutant, comme augmentation de ma majorité, M. le Président, que mon adversaire adéquiste n'en croyait pas ses yeux et a demandé un recomptage, ce qui fait que, dans la même semaine, j'ai gagné deux fois, une fois dans la boîte de scrutin et une fois en cour, ce qui, ma foi, n'est pas négligeable. Alors, je remercie beaucoup les citoyens de ma circonscription.

De fait, ce qui s'est passé, M. le Président, c'est qu'en regardant la carte électorale et la distribution des votes nous nous sommes aperçus, au lendemain de la dernière élection, que tout ce qui était peint en bleu dans la circonscription est demeuré bleu, ce qui était peint en rouge a quasiment disparu pour changer au jaune, et il y a donc eu un transfert, je pense, assez massif des voix qui étaient auparavant données au Parti libéral en faveur de la formation adéquiste.

Je remercie particulièrement... Et c'est dans les occasions où vous avez une majorité comme celle que j'ai obtenue, de quelque 229 voix au total, qu'on apprécie encore davantage — M. le Président, peut-être que ce n'est pas votre cas, vous gagnez par des majorités incroyables, j'imagine — mais qu'on apprécie encore davantage le travail des bénévoles, qui ont fait des efforts formidables pour arriver à encourager les citoyens à exprimer leur choix, notamment en notre faveur. Et donc je remercie du fond du coeur tous ces bénévoles qui ont travaillé très fort durant la campagne électorale. Je remercie évidemment celles et ceux qui m'ont fait confiance et j'assure celles et ceux qui ne m'ont pas fait confiance qu'ils auraient dû le faire, et ils en auront la démonstration encore une fois durant le prochain mandat.

Je veux particulièrement remercier M. Robert Rochon, qui était mon organisateur de la campagne électorale, et je veux dire aussi un gros merci aux gens de mon bureau, Marguerite et Patrick, qui, durant toutes ces années de premier mandat et durant ces premières semaines de deuxième mandat, font la démonstration qu'ils sont des personnes généreuses, compétentes, fiables, efficaces, au service de la population, M. le Président.

Ceci dit, j'aimerais faire quelques commentaires. Peut-être avant, cependant, j'aimerais souligner le fait qu'une grande partie de la discussion, dans la circonscription de Vachon, durant la dernière campagne électorale, a porté sur la construction d'une nouvelle bibliothèque et je profite du fait que la ministre de la Culture est ici, au salon bleu, pour réitérer ce souhait de la population de la circonscription de Vachon, de la population de Saint-Hubert de pouvoir fréquenter le plus rapidement possible une nouvelle bibliothèque. La bibliothèque actuelle, dans la circonscription de Vachon... Et je pense que là-dessus on s'entendra. Une bibliothèque, c'est un outil de développement culturel et social extrêmement important, un outil d'animation aussi autour de la connaissance extrêmement important. L'équipement dont nous disposons dans la circonscription est vraiment en dessous des normes. Le ratio livres-citoyen ou personne, dans le comté, est extrêmement loin des normes. Le personnel que nous devons engager, étant donné les espaces, est réduit à son minimum. Donc, c'est vraiment un appel pressant que je fais auprès de la ministre pour qu'elle puisse, dans les plus brefs délais, solutionner ce problème qui se pose depuis trop longtemps dans la circonscription de Vachon.

Je l'invite en passant, de fait, à venir faire un tour aussi dans la circonscription alors que nous avons des jeunes dans nos écoles qui font des trucs formidables dans le domaine de la culture, notamment en musique. Il y a un festival de jazz organisé par l'école André-Laurendeau, qui reçoit 89 écoles du Québec à l'occasion d'une fin de semaine de jazz absolument fantastique. Et il y a aussi un programme de danse extraordinaire. Je pense que la prestation des élèves, là, aura lieu le 24 mai prochain. J'enverrai une petite invitation à la ministre de la Culture pour venir voir ça.

En santé, où on a aussi des besoins assez importants, M. le Président, le CSSS Champlain, duquel nous faisons partie, aurait besoin, d'ici quatre ans, de services à domicile pour 5 000 nouvelles personnes, ce qui n'est pas rien. Et, alors que nous devrions compter huit médecins... ou huit bureaux de médecine familiale dans le CSSS Champlain, nous n'en comptons encore aucun. Et c'est un engagement formel que j'ai pris envers la population de mon comté de faire en sorte à ce que le ministère de la Santé, l'Agence de la santé de la Montérégie puisse agir le plus rapidement possible dans le domaine et fournir et offrir à la population de la circonscription de Vachon les services de médecine familiale qu'ils doivent recevoir.

M. le Président, le temps file, il ne me reste que quelque quatre minutes pour signifier au gouvernement comment je réagis au discours inaugural du premier ministre. Je suis très inquiet du fait que le premier ministre maintienne contre vents et marées, et même contre l'opinion même de la population, qui exprime davantage une préférence pour le renforcement des services que pour une baisse d'impôt, que le premier ministre maintienne une promesse apparue comme un cheveu sur la soupe à la fin de la campagne électorale et qui emprunterait très lourdement au versement de la péréquation pour réduire les impôts alors qu'on sait très bien, tout le monde le sait, les parlementaires ici présents savent très bien quel est l'état des services dans leurs communautés, quels sont les besoins dans le

domaine de la santé, services à domicile, les listes d'attente.

● (17 h 30) ●

Il y a toute la question d'adaptation, par exemple, des logements pour les personnes qui sont handicapées, qui est un programme qui franchement devrait, me semble-t-il, retenir notre attention vraiment prioritaire. Chez nous, là, quelqu'un qui demande une adaptation pour un logement alors qu'il est handicapé, là, c'est une attente de quatre à cinq ans. Lorsque la personne se présente au CLSC, on lui dit: Monsieur, ou madame, vous aurez à attendre environ quatre à cinq ans avant que les réparations ou l'adaptation soient faites de votre logement. Alors, il y a des priorités au Québec comme celle-là qu'on doit, je pense, considérer avant tout et avant des baisses d'impôt qu'on aura promises à la va comme je te pousse, à la dernière minute durant la période électorale.

Les parents du Québec sont très sensibles également à la qualité de l'environnement dans lequel on accueille leurs enfants, et notamment dans nos écoles, et on connaît les besoins de nos écoles. On sait très bien, par exemple, que, dans un pays comme la Finlande où le nombre d'enfants dans une classe oscille entre 18, 19 ou 20 enfants, que la réussite scolaire est pas mal plus au rendez-vous que dans nos écoles, où on compte 26, 28 ou 29 enfants. Il y a des sommes à investir là-dedans qui m'apparaissent et qui nous apparaissent, en tant que formation politique, comme des sommes extrêmement prioritaires à considérer et qui, plutôt que de nous déchirer dans des querelles stériles à propos de la réforme en éducation, viendraient, viendraient, je pense, améliorer de façon significative à la fois la qualité de vie des enseignants et des enseignantes et à la fois la qualité de vie de nos enfants en termes d'apprentis qui pourraient avoir ou obtenir un suivi beaucoup plus serré, beaucoup plus continu de leurs efforts d'apprentissage de la part de leurs profs si la taille de nos classes était réduite sensiblement.

De la même façon, il y a, M. le Président, une urgence d'offrir aux jeunes de nos familles un accueil convenable et un soutien de tous les instants alors qu'ils entrent à l'école secondaire. Et nous avons fait état, durant la campagne électorale, de la nécessité d'offrir à chacun de nos enfants un tuteur alors qu'il passe du primaire au secondaire, un tuteur durant les deux premières années de son séjour à l'école secondaire afin que, d'une part, on puisse faire le suivi de ses apprentissages, d'autre part, voir venir les problèmes et les solutionner avant qu'ils ne deviennent trop criants, et, troisièmement, pouvoir faire le suivi de cet enfant-là avec l'ensemble des profs qui entourent l'enfant, parce que, vous le savez, il y a plusieurs profs qui donnent les services à un enfant, à chacun de nos enfants à l'école secondaire, et de telle sorte à ce que donc l'information circule auprès de l'enfant et qu'on puisse l'accompagner le mieux possible et que les parents en soient informés surtout, qu'il y ait un lien beaucoup plus, beaucoup plus solide entre l'école, l'école de nos jeunes, et les parents. Alors là, il y a des priorités, et, si on doit brader les priorités pour des baisses d'impôt qu'on aura promises à la fin de la campagne électorale, M. le Président, je m'y opposerai de toutes mes forces.

De même, il y a aussi des sommes à consentir pour pouvoir offrir aux familles qui sont inscrites comme

prestataires à l'aide sociale une indexation pleine et entière de leurs prestations. Encore une fois, M. le Président, je plaide en faveur de cette mesure qui soulagerait au moins un peu ces personnes qui se retrouvent avec des sommes très insuffisantes en regard des besoins essentiels qu'ils ou qu'elles doivent rencontrer en tant que citoyennes et citoyens du Québec. Et je plaide pour une pleine indexation et je plaide aussi, M. le Président, pour l'abrogation d'un règlement de septembre 2004 qui a été adopté par le présent gouvernement et qui punit de 100 \$ les prestataires de l'aide sociale qui trouvent refuge chez un de leurs parents, un de ses parents. 100 \$ de coupure à l'aide sociale, M. le Président, alors que les personnes peuvent recourir à l'aide de leurs proches et que ces personnes, en moyenne, obtiennent une prestation de 540 \$ par semaine, ça n'a pas d'allure. Et la ministre actuelle responsable des Aînés avait protesté, alors qu'elle était présidente du Conseil de la famille, avait protesté contre cette mesure dont le gouvernement parlait à titre d'une mesure de solidarité familiale.

Et je prends à témoin la ministre de la condition des aînés, je lui demande d'intervenir auprès de sa formation politique pour que sa formation politique puisse réviser ce règlement, pour que sa formation politique puisse réviser le règlement qui punit la solidarité familiale dans ce qu'elle a de plus urgent dans ces cas-là, c'est-à-dire des personnes qui ont très peu de sous pour se loger et se nourrir et qui trouvent refuge momentanément, pour des durées plus ou moins longues, chez leurs familles. On a, à tort, M. le Président, intitulé ce règlement, le règlement Tanguy, pensant que c'étaient des jeunes qui profitaient surtout d'une situation, là, ils profitaient de la largesse, soi-disant, de l'aide sociale, alors que l'on retrouve beaucoup de cas où ce sont des personnes de 35, 40 ou 45 ou 50 ans qui trouvent refuge chez leurs vieux parents et qui, pour un moment donné, s'en trouvent soulagés.

Alors, M. le Président, on pourrait aussi — et je ne le ferai pas longuement parce que je n'ai plus de temps; mais on pourrait aussi — souligner les besoins immenses qui se présentent dans nos services de garde, notamment à l'égard des enfants qui vivent dans des familles à revenus très modestes ou insuffisants. Ces enfants sont sous-représentés dans nos services, il faut trouver le moyen de les servir plus convenablement et de les servir de telle sorte à ce qu'on puisse changer le cours des choses.

Une dernière enquête qui a été faite dans le cadre de l'ELNEJ, une grande recherche pancanadienne sur le développement de nos enfants, fait la démonstration très claire, très nette que les enfants qui vivent dans des familles à revenus modestes ou insuffisants arrivent avec un retard significatif à l'école. Leur état de préparation à fréquenter l'école est déjà diminué, est déjà affaibli par le fait qu'ils n'auront pas eu durant leur enfance un environnement adéquat qui leur permette de se développer au même rythme que les autres. Et ce n'est pas accuser les parents que de constater cela, c'est cependant nous ramener à nos propres responsabilités de parlementaires que de voir ce qu'on peut faire pour aider les parents de ces familles à faibles revenus et pour aider ces enfants à orienter ou à se développer le mieux possible durant ces années-là.

M. le Président, c'est inacceptable que dans la situation actuelle nous consentions à refuser de renforcer

des services que nous nous sommes donnés et qui sont, dans la vie des enfants, dans la vie de ces familles, des outils de développement et de bien-être absolument indispensables, pour respecter un engagement irresponsable et irréflecté, une diminution... de baisse d'impôt qui viendrait saigner à blanc ce qui nous a été transféré à titre de revenus de péréquation. M. le Président, je vous remercie de votre attention.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député de Vachon. Je reconnais maintenant le député de Montmorency.

M. Hubert Benoit

M. Benoit: Merci, M. le Président. Alors, tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour votre nomination. C'est avec beaucoup d'émotion que je suis ici, à l'Assemblée nationale, afin d'effectuer les tâches pour lesquelles les citoyens de la circonscription de Montmorency m'ont élu. C'est d'ailleurs un immense honneur de les représenter au sein de cette Assemblée, et je tiens à les remercier particulièrement. De plus, M. le Président, je m'en voudrais de passer sous silence le travail exemplaire que mon équipe a effectué pendant la campagne électorale, et ce, jusqu'à aujourd'hui.

Enfin, je tiens à souligner le soutien indéfectible de Karine, ma conjointe, ainsi que l'énergie que m'apportent mes enfants Eugénie, Christophe ainsi que Marjorie et Gabriel.

M. le Président, tout au long de mon parcours professionnel, j'ai eu à faire preuve de leadership, de ténacité et d'écoute afin de toujours être au-devant des événements. Mais c'est aujourd'hui, avec les responsabilités et la confiance que m'a données mon chef, M. Mario Dumont, que je remercie encore de sa confiance d'ailleurs, que prend corps cette volonté à défendre les intérêts de ceux et celles qui m'ont élu ainsi que de représenter la volonté de changement clairement exprimée par la population du Québec le 26 mars dernier.

M. le Président, les valeurs de l'ADQ sont nobles et cohérentes. Elles répondent à un impératif, celui d'être à l'écoute de nos concitoyens. Les intérêts des familles, le développement de notre société, tant économique que culturel, l'élaboration d'infrastructures solides, durables, ainsi que l'économie du savoir sont des enjeux qui nous interpellent. Tous ces aspects, telles des racines profondément ancrées au sein de notre société, sont les fondements sur lesquels je veux construire le lien qui nous unit, nous, ici, dans ce lieu, à nos concitoyens de tous horizons qui travaillent sans relâche à la construction de notre société.

● (17 h 40) ●

Avec les fonctions que j'occuperai en tant que critique de l'opposition officielle en matière de retraite et du très important dossier de la Capitale-Nationale, il est évident que mon objectif n'est pas de faire une opposition systématique à tout ce qui sera présenté, notamment par le ministre responsable de la Capitale, mais de mettre de l'avant des projets d'infrastructures liés à la Capitale-Nationale, de soutenir les initiatives proposées par le Pôle Chaudière-Appalaches, et des projets ACCORD, et surtout d'utiliser tous les mécanismes, tels

que la Commission de la capitale nationale et les partenaires de la ville de Québec, qui désirent tout mettre en oeuvre pour faire des Fêtes du 400e un succès retentissant.

Par ailleurs, il peut être assuré que nous regarderons chacun des dossiers avec le sérieux qui lui sera dû et que nous prendrons position selon nos valeurs ainsi que celles de la majorité de nos électeurs. Il est évident que nous ne serons pas une décoration dans cette Assemblée et que chacun des dossiers sera une façon de plus pour nous de démontrer que les citoyens ont eu raison de nous porter là où nous sommes. De plus, j'entends mettre la même énergie — et vous verrez que j'en ai à revendre — dans les dossiers relatifs aux retraites. Je suis convaincu que nous saurons mettre nos efforts en commun afin que nous prenions les décisions nécessaires au respect que l'on doit à nos aînés. Ce sont eux qui ont tracé la voie, et nous nous devons d'indexer leur réalité à un monde en constante évolution.

Chers confrères, chères consoeurs, j'ai un devoir envers vous et envers ceux que je représente. Mon plus grand souhait est que cette Assemblée fonctionne de façon claire mais selon les convictions des Québécois, et ce, avec tout le respect que nous devons à nos institutions. C'est donc avec fierté que je représenterai les valeurs de mon parti ainsi que ceux et celles qui m'ont désigné avec une forte majorité et pour lesquels j'aurai l'honneur de faire entendre leurs voix dans cette Assemblée. Je tiens encore à remercier les électeurs du comté de Montmorency de m'avoir fait confiance. Je vous remercie aussi, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député. Je reconnais le député de Vimont.

M. Vincent Auclair

M. Auclair: Merci beaucoup, M. le Président. Permettez-moi, M. le Président, avant de commencer, d'également vous féliciter pour votre nomination. Donc, ça fait plaisir de vous retrouver dans une autre chaise, toutes les fois dans cette Assemblée.

M. le Président, moi, je vais faire la même chose que mes collègues, que tous les collègues, autant les nouveaux, parce que c'est toujours important de remercier les gens qui nous ont appuyés, lorsque l'on a vécu une campagne électorale. Pour certains, 33 jours, c'est court mais, lorsque l'on vit la campagne électorale, et ça, c'est tous les partis confondus, tous les candidats confondus, c'est intense, une campagne électorale, c'est des moments où des fois malheureusement il y a des écarts de langage, il y a des écarts de... nos pensées dépassent souvent... ou nos paroles dépassent souvent nos pensées. Et c'est dommage, parce qu'avant toute chose un député, une députée est une personne qui est là pour représenter ses citoyens, les citoyens du Québec.

Et vous me permettez donc de saluer bien sûr mes bénévoles et, comme mes autres collègues, ma conjointe, mon épouse Suzie et mes enfants. Parce que, lorsqu'on fait de la politique, le sacrifice, nous, on ne le voit pas de la même façon. C'est eux qui le vivent au quotidien, qui le vivent les fins de semaine, les soirs, quand nous sommes à des activités pour rencontrer nos bénévoles ou même nos citoyens.

So, I just want to thank my volunteers and all the residents of Vimont for the... le plaisir qu'ils m'ont fait, le bénéfice qu'ils m'ont donné de les représenter. «Mille grazie a tutta la popolazione di Vimont, for the county of Vimont».

Parce que, vous savez, le comté de Vimont, c'est un comté qui est plus que multiethnique: j'ai plus de 64 différents types de citoyens qui viennent de partout dans le monde, différentes langues, différentes religions. Et ça nous amène à parler un petit peu des accommodements raisonnables. Parce que les accommodements raisonnables, malheureusement ça a marqué la campagne électorale. Les accommodements raisonnables ont créé un sentiment particulier dans la population du Québec et un sentiment que, moi, j'espère que l'on ne vivra plus ou qu'on va trouver des solutions. Parce que le Québec est grand, le Québec est riche de sa population et de toute sa population, de tous les gens qui viennent de tous les milieux. Si on a une communauté musulmane, si on a une communauté juive, arabe, arabophone, italienne, grecque, nommez-la, ils ont tous contribué, ils contribuent tous à la richesse du Québec.

Donc, nous qui sommes majoritaires, on a également des devoirs et on a des obligations, comme ceux qui arrivent chez nous ont des devoirs et des obligations. Notre chef le premier ministre du Québec a, dans son discours d'ouverture, mentionné quelque chose, pour moi, qui est très important. Lorsqu'il a parlé de la charte et lorsqu'il a mentionné que nos chartes ont toujours eu pour but de protéger les minorités contre les abus de la majorité, elles n'ont jamais eu pour dessein de permettre l'inverse. Et ça, pour moi, ces paroles-là sont très importantes. Donc, nous, Québécois de souche ou qui ont choisi le Québec pour être leur patrie, leur résidence, le Canada, tous et chacun auront des devoirs. Pour ceux qui arrivent chez nous, ils ont le devoir de s'adapter, de reconnaître les réalités, les réalités de langue, les réalités religieuses. Notre collègue la ministre des Communications a mentionné que, pour nous, la langue française, ce n'était pas négociable, et c'est vrai. La langue, c'est notre richesse, ça fait partie de notre culture, et il faut le rappeler à tous les jours, et ça, il n'y a pas un parti politique qui détient le «patent» — excusez-moi l'anglicisme — qui détient dans le fond...

Une voix: Le brevet.

M. Auclair: ...le brevet, merci, le brevet sur la langue française, le brevet sur notre culture. C'est quelque chose que l'on partage tous.

Donc, à cet égard, pour moi, c'est très important de ramener un petit peu... de mettre les pendules à l'heure. Et ce n'est pas parce qu'on a décidé de tasser, de prendre tout le débat sur les accommodements raisonnables et de transmettre ça dans un milieu neutre, un milieu où les gens, des professionnels, des gens qui n'ont pas une couleur politique, c'est-à-dire MM. Bouchard et Taylor, MM. Bouchard et Taylor, qui vont pouvoir justement, comme l'a mentionné la ministre de la Culture et des Communications, et également la ministre de l'Immigration, ils vont pouvoir prendre note et fait de ce qui se fait déjà chez nous, ce qui se fait déjà dans nos institutions, pour aller de l'avant et rencontrer ensuite les divers intervenants du milieu, pour faire en sorte que le

Québec grandisse de ces débats-là et non devienne... se limite dans un débat qui peut être quand même très dangereux pour l'ensemble de la population. Il n'y a personne qui aime ce débat-là. Donc, moi, je suis heureux des grandes lignes que le premier ministre a dressées dans son discours inaugural, et pour moi c'était une première chose que je voulais noter.

Deuxième élément, et là on va faire... C'est un petit peu plus politique, parce que, lorsque l'on parle de valeurs, on parle de valeurs, et j'ai entendu le député de Montmorency parler des valeurs adéquistes, des valeurs face à nos aînés. Moi, je me posais juste une question — et je suis content de voir que notre collègue le député de Chauveau est également présent — savoir un petit peu qu'est-ce qu'il pense de certaines déclarations du député, monsieur... pas député, mais candidat, M. Bilodeau, quand il faisait part de la situation des aînés. Et, un petit peu... Je vais juste citer une de ses paroles, parce qu'il ne l'a pas juste dit, il l'a écrit, et ça, pour moi, je trouve ça encore plus révélateur. Quand M. Victor Bilodeau, qui était le candidat dans la circonscription de Pontiac, est allé dire que pour lui, dans le fond, au niveau des aînés, lui, il n'avait pas de problème à proposer de saisir les fonds des régimes de retraite et de la Régie des rentes du Québec et payer les dettes qu'ils nous ont gracieusement laissées avec... C'est des très belles valeurs, monsieur... au niveau... J'espère que des propos de même... Aujourd'hui, là, ce n'est plus juste une campagne électorale, c'est la réalité.

J'espère qu'entre autres le député de Chauveau ne peut pas appuyer des telles valeurs. Ça n'a pas de bon sens de penser que nos aînés ont endetté le Québec, s'en sont mis plein les poches, n'ont fait aucun sacrifice, et de dire: Bien, demain matin — puis ça, semble-t-il que c'est une valeur que vous partagez — que... il n'y a pas de problème, on a juste à leur saisir leurs régimes de rentes de retraite, la Régie des rentes du Québec, puis on va payer les dettes du Québec qu'ils nous ont laissées. Puis là je fais fi de certains autres propos qu'il a soulevés dans son document, parce qu'il a écrit dans le *Aylmer Tribune*, il est allé dire aussi qu'ils n'avaient même pas eu le courage de faire plus que deux enfants, ils avaient été assez égoïstes qu'ils n'avaient pas fait assez d'enfants!

● (17 h 50) ●

Donc, on a eu des jugements de valeur, et ces jugements de valeur là sont importants. Et, quand on est simplement... quand on est un citoyen, on a le droit à émettre des opinions de même. Mais, lorsqu'on est rendu un député, lorsqu'on siège en cette Chambre, on ne peut pas se permettre des propos de même. Premièrement, c'est irresponsable. Et, deuxièmement, c'est un manque flagrant de connaissance de l'histoire et un manque flagrant de respect pour nos aînés qui ont construit le Québec. Et ça, j'aimerais bien... j'aimerais avoir au moins l'assurance de la part de mes collègues de l'ADQ que de telles valeurs face à nos aînés, ce n'est pas des valeurs que vous vivez avec, que vous acceptez, que vous tolérez chez vous. Moi, je ne vous demanderai pas rien d'autre que ça, parce que, juste le fait de le reconnaître, que ça n'a pas de bon sens, c'est déjà une marque de respect de la part de nos aînés qui ont construit le Québec.

Également, on parle de nos aînés, on parle... je parle des aînés, mais je vais parler aussi d'un engagement

dans le discours inaugural, de certains engagements. Je pense que tout le monde a applaudi la réalité de dire: Bien, on va revenir avec les bulletins chiffrés, qui est un gros bon sens. Tant mieux. Est-ce que c'est important de dire: Ah! On l'a proposé le premier; non, c'est moi; non, c'est... Non. L'important, c'est pour les parents, c'est pour les citoyens du Québec, et c'est vers ça qu'on tend. Ça, là-dedans, personne n'est contre cette valeur-là.

Au niveau des baisses d'impôt, j'aimerais savoir où se tient la critique, encore une fois, le député de Chauveau, à cet égard, parce que différents...

Une voix: ...

M. Auclair: Oui, différents points que... Oui, oui, il est présent, je l'ai bien vu. Différents chapeaux, différents discours. Lorsque le député de Chauveau, dans une autre vie, était en charge au Conseil du patronat, et ça, en 2003, 2004, il a réitéré à maintes reprises comme quoi, pour lui, les baisses d'impôt, il y tenait mordicus. Et même, dans un discours que je trouve... quand même, c'était pertinent, il fait état en disant tout simplement que, pour lui, il espérait qu'il y avait d'autres personnes qui allaient se lever pour défendre la classe moyenne. Et ça, c'est le député, votre collègue, qui dit ça. Aujourd'hui, le discours n'est plus bon, ça n'a plus d'allure. Un nouveau siège, une nouvelle réalité. La politique le rattrape, malheureusement. Pour un nouveau parti, vieille politique. C'est la population qui jugera, mais je trouve ça dommage parce que...

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Picard): À l'ordre, s'il vous plaît!

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Picard): M. le député...

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Picard): M. le député de Vimont, s'il vous plaît, vous adresser à la présidence pour éviter tout débat.

M. Auclair: Donc, comme je vous le disais, M. le Président, si mes collègues de l'ADQ ont changé de siège, se sont peut-être rapprochés, ils ont demeuré quand même avec une position qui est très intéressante. Aujourd'hui, parce qu'ils sont rendus l'opposition officielle, ils sont rendus contre. Donc, ça rend le débat un petit peu intéressant, quand même, pour la population qui regarde ça, qui est... Dans le fond, on est censés avoir un discours du gros bon sens. Le gros bon sens, c'est quoi? Qui qui paie la majorité et la grande part des impôts au Québec? C'est bien sûr la classe moyenne. Il n'y a personne qui va aller contre ce principe-là. Donc, à ce moment-là, M. le Président, vous me direz — et vous passerez le message à vos collègues — que le fait, maintenant, d'être assis du côté de l'opposition, ça ne fait pas disparaître le gros bon sens. Ils devraient être capables de maintenir un discours qui est maintenu dans le sens de: On veut le meilleur pour nos citoyens du

Québec. On veut quoi? On ne veut pas éliminer les impôts, parce que les impôts, c'est une façon démocratique qu'on s'est donnée, démocratie sociale, pour répartir les actifs, pour aider les plus démunis, et tout le monde est en accord avec ça. Sauf que, si on veut donner un peu de répit et donner le choix... Et c'est ça qui est important, la baisse d'impôt fait quoi? On donne le choix aux citoyens de décider ce qu'ils vont faire avec leur argent, et c'est là l'objectif de donner une baisse d'impôt. Ces gens-là la consommeront comme ils voudront. Ils ne veulent plus partir dans des grands programmes qui coûtent très cher et des programmes, dans le fond, qu'ils, dans bien des cas, considèrent qu'ils n'en ont pas pour leur argent. Ce qu'ils nous demandent, c'est quoi? C'est d'en avoir justement, de l'argent, pour prendre des décisions.

Je me souviens qu'en 2003 le Parti québécois avait offert aux citoyens du Québec, dans leur mentalité d'intervention constante, avait offert aux citoyens du Québec de subventionner leurs vacances, mais ils subventionnaient seulement certaines vacances. Donc, si vous prenez tel type de vacances, le gouvernement va vous donner une subvention, va vous donner un crédit, sinon vous ne l'aurez pas. Donc, c'était l'étape où l'État était vraiment... décidait pour nous, l'État était vraiment partout, omniprésent.

Il y a des gestes qui ont été posés, puis c'est sûr que ce n'est pas terminé, il en reste encore beaucoup à faire, mais la baisse d'impôt pour les citoyens du Québec, pour la classe moyenne... Puis la classe moyenne, là, c'est la grande majorité des citoyens. Il y a 43 % de la population du Québec, en partant, qui ne paie plus d'impôt. Donc, le fardeau est réparti sur qui? Sur les 57 autres pour cent, et là on ne parle pas non plus de l'ensemble des entreprises, bien sûr, qui paient une partie. Donc, nos citoyens se retrouvent avec qui? Notre classe moyenne se retrouve à être ceux qui paient le plus. Donc, moi, j'ai bien de la misère à leur refuser cette liberté de choix, cette possibilité-là de prendre une décision. Parce qu'il faut quand même faire confiance aux citoyens, ils savent bien mieux que d'autres, en tout cas bien souvent, que le gouvernement qu'est-ce qu'ils peuvent faire avec leur argent.

Un autre élément, j'ai entendu parler bien sûr de projets. Tout le monde a des projets pour leur comté, et c'est de bonne guerre. J'étais content d'entendre mon collègue de Vanier parler des cours d'école, de reconnaître que les cours d'école, c'était important pour ces élèves, pour l'ensemble des enfants et bien sûr de la population, parce que les cours d'école sont également accessibles à l'ensemble de la population. Et ce programme-là qui est le programme de revalorisation des cours d'école a quand même été fait, entre 2003 et 2007, par le gouvernement libéral. Donc, c'est une bonne chose et c'est tant mieux qu'on en veuille encore plus, parce qu'il y a encore des écoles qui malheureusement se retrouvent sur l'asphalte, et ce n'est pas ça qu'on veut, on veut des cours d'école où les enfants peuvent s'approprier, peuvent jouer, peuvent en profiter. Donc, ces programmes-là, c'est des programmes qui sont positifs et qui amènent plus.

Un autre beau programme, et c'est un programme qui continue: dans les installations sportives, le fonds pour justement le développement des installations sportives et

également des compétitions, pour amener des compétitions au Québec. Ce fonds-là est maintenu et ce fonds-là, d'ailleurs il est... La beauté d'un tel programme, c'est que ça vient du milieu. C'est le milieu, les municipalités, les villes, même les privés qui peuvent solliciter le gouvernement pour un apport dans le cas d'installations sportives, et c'est la façon... Encore là, ça vient du milieu, c'est financé en partie par l'État mais également par les intervenants du terrain, ce qui fait en sorte que tout le monde est responsable et tout le monde en a pour leur argent.

Également, M. le Président, on a ramené dans le discours... le premier ministre a amené sur le discours une réalité qui est le dégel des frais de scolarité. Le dégel des frais de scolarité veut dire quoi? Il veut dire que les élèves vont contribuer plus, oui, à leur éducation. Les élèves vont contribuer plus, sauf qu'il y a une autre réalité aussi là-dedans: il n'y aura pas un élève qui n'a pas les moyens qui se verra refusé, parce que, de la même façon, les fonds, les subventions, les prêts et bourses vont être bonifiés pour respecter cette réalité-là du Québec que l'on veut, c'est que notre population soit le plus éduquée possible. Sauf qu'il ne faut pas non plus se mettre la tête dans le sable en disant que, puisqu'au Québec on a nos frais de scolarité les plus bas, que c'est ici qu'on a plus d'étudiants qui vont à l'université. C'est malheureusement faux. Dans les provinces où les frais de scolarité sont parfois cinq fois, six fois plus élevés que chez nous, il y a plus d'étudiants quand même qui vont à l'université que chez nous, au Québec. Donc, il n'y a pas un lien direct entre frais de scolarité et, malheureusement, accessibilité.

Donc, ce qu'il faut faire... Et pourquoi est-ce que certaines universités ailleurs performent mieux? Parce qu'elles offrent beaucoup plus à leurs étudiants, elles offrent de meilleurs programmes, elles offrent de meilleurs ordinateurs, meilleures bibliothèques, mieux meublées, plus de plateaux techniques. Donc, c'est ça qu'une partie des subventions d'une part, une partie de la contribution que les élèves vont faire, ils vont contribuer à leur mieux-être, et l'État de même va réinvestir. On a parlé de 10 fois ce que les élèves allaient contribuer, nous allons amener à ce qu'il y en ait plus pour les universités, et c'est notre richesse et c'est notre futur.

● (18 heures) ●

Mais on ne peut pas mettre en contradiction — et c'est là-dessus que, vous me permettez, je vais terminer; on ne peut pas mettre en contradiction — M. le Président, les générations, et c'est ce que je trouve malheureusement déplorable dans certains discours de l'opposition. Il ne faut pas mettre en opposition et en contradiction les générations qui nous ont précédés, nos aînés, par les jeunes générations, par la génération qui vient. Ce n'est pas vrai que l'on peut mettre de côté et refuser et se cacher... voire tout ce qui a été fait par les générations qui nous ont précédés. Il faut le reconnaître, il faut les supporter. Donc, c'est de là, comme des discours comme M. Bilodeau, j'espère que ce ne sera jamais repris de la part de mes collègues d'en face, parce que ce serait de là un manque flagrant de respect.

Et un dernier élément. Vous savez, le bien-être et le mieux-être que l'on recherche tous ici, c'est de travailler pour les citoyens. On va avoir des discussions qui vont être sûrement enflammées, et des fois les

propos vont aller un peu loin, mais en bout de ligne, s'il y a des bons projets, il y a des bons éléments de la part de nos collègues d'en face et de la deuxième opposition, ça fera toujours plaisir de l'entendre et de travailler avec, parce que notre mandat à nous, c'est de répondre et être à l'écoute des citoyens du Québec, et c'est ce qu'on désire faire, et c'est ce qu'on va faire, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député de Vimont. Tel qu'annoncé précédemment, nous allons procéder dans quelques instants aux trois débats de fin de séance.

Je vais suspendre quelques minutes.

(Suspension de la séance à 18 h 1)

(Reprise à 18 h 3)

Débats de fin de séance

Achat d'obligations émises par l'UQAM pour le financement de ses projets immobiliers

Le Vice-Président (M. Picard): MM. et Mmes les députés, nous allons procéder aux trois débats de fin de séance. Le premier débat se fera entre le député de Chauveau et la ministre des Finances concernant le projet de construction de l'UQAM.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui répond ont chacun un temps de parole de cinq minutes, et le député a ensuite un droit de réplique de deux minutes.

M. le député de Chauveau, je vous cède la parole pour une durée de cinq minutes.

M. Gilles Taillon

M. Taillon: Alors, merci beaucoup, M. le Président. Mme la ministre, merci beaucoup d'être là. Le projet de l'îlot Voyageur soulève, à notre esprit, beaucoup d'inquiétude, et je vais essayer de camper le problème tel qu'on le voit et poser des questions ensuite, et vous aurez l'occasion bien sûr, dans les cinq minutes, d'y répondre.

D'une part, la ministre de l'Éducation nous dit que le ministère ignorait, jusqu'à l'automne, le gouffre qui se dessinait; d'autre part, le ministère des Finances achète des obligations émises pour financer vraisemblablement un projet qui bat de l'aile.

La première question qui nous vient à l'esprit, c'est: À quelle date le ministère des Finances a-t-il agi? Pourquoi a-t-il agi? Pourquoi donc se porter garant et assumer les risques au nom d'une institution que le ministère de l'Éducation dit autonome, et une institution pour laquelle la ministre semble voir se tenir bien, bien loin de ce temps-ci? Pourquoi le MEQ, le ministère de l'Éducation, ne s'est-il pas inquiété à ce moment-là?

Vous avez soulevé que ce projet n'était pas aussi un projet en PPP; or, nous nous inquiétons à savoir pourquoi l'Agence des PPP, qui entendait le recteur de l'UQAM clamer publiquement que c'était un projet en partenariat

public-privé, pourquoi l'agence n'est pas intervenue dans le débat et arrêter dans le fond le recteur dans ses dires, ses déclarations. Le fait que le ministère des Finances soit intervenu pour financer ou cautionner, est-ce que c'est une pratique, pour le gouvernement, via du financement, de gérer du capital de risque? C'est notre grande inquiétude.

Et ensuite est-ce qu'on est en présence, ici, d'une problématique qui, compte tenu de la faiblesse des budgets d'investissement dans les universités du Québec, un projet qui ne serait que la pointe de l'iceberg, d'autres choses qui pourraient nous apparaître dans d'autres institutions universitaires? Je pense au projet de l'Université de Sherbrooke, par exemple, dans le dossier à Longueuil, etc. Est-ce qu'on est en présence ici d'une situation dangereuse, potentiellement explosive?

Maintenant, je dois poser la question parce qu'elle est soulevée dans les médias — ce sera ma dernière: Y a-t-il un quelconque retour d'ascenseur pour la firme Busac dans ce dossier-là? Est-ce que le ministère des Finances est intervenu pour, en fait, s'assurer que Busac, la firme donc qui est responsable de la construction de l'îlot, en ait pour son argent? La question est soulevée dans *Le Devoir* ce matin, et je pense qu'elle mérite ici réponse, ou en tout cas, dans un avenir prochain, une réponse, un éclaircissement là-dessus.

Voilà, Mme la ministre, je m'excuse, les questions que nous soulevons. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député. Mme la ministre, je vous cède la parole, et je vous rappelle que vous disposez d'un temps de parole de cinq minutes.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Merci, M. le Président. Alors, d'abord, je veux remercier le député de Chauveau de me donner l'occasion d'aller expliquer ce qui s'est passé et comment se comporte le ministère des Finances dans une telle situation. Je pense que ce n'est pas sorcier, vous allez comprendre comment ça arrive.

Premièrement, je voudrais que ce soit très clair qu'il y avait deux décisions au ministère des Finances: d'abord, l'achat des obligations et quand ça a commencé à aller mal. Mais, dans un premier temps, je voudrais rassurer le député de Chauveau que, tout comme lui, je suis moi-même, je dirais, outrée de ce qui arrive dans cette situation de l'UQAM, actuellement. Je ne vais pas prendre la défense ou de la direction ou du conseil d'administration dans cette démarche. Il est évident qu'il s'est passé des choses inacceptables et il est évident qu'il va devoir y avoir des correctifs.

Par ailleurs, j'aimerais peut-être raconter un peu qu'est-ce qui s'est passé. En avril 2006, c'est le temps où le ministère des Finances a acheté les obligations de l'UQAM. À ce moment-là, la cote de crédit de l'UQAM pour Moody's était A-2, une excellente cote de crédit, M. le Président, et pour DBRS était A (low), ce qui est également une excellente cote de crédit.

● (18 h 10) ●

Pourquoi le gouvernement, donc, le ministère des Finances a décidé d'acheter ces obligations de l'UQAM? C'est la question que se pose le député, et il a raison de se poser la question. Ce pourquoi le gouvernement a

décidé d'acheter les obligations, c'était que l'UQAM, avec son conseiller financier, avait décidé de donner un rendement bien supérieur aux obligations qui étaient émises alors, ou par le gouvernement du Québec, ou par Hydro-Québec, ou par Financement Québec, si bien que, bien sûr, les gens qui voulaient investir dans une institution québécoise, ils n'étaient pas fous. Ils allaient choisir l'endroit où ça payait le mieux, et par conséquent, ils allaient vendre des obligations du Québec et acheter les obligations de l'UQAM. Ce n'est pas sorcier, c'est probablement la raison pour laquelle ils ont donné une cote plus élevée que les obligations ou d'Hydro-Québec ou du gouvernement.

Je voudrais rassurer le député de Chauveau à cet égard, parce que le ministère des Finances a fait, par année, pour 4,9 milliards de dollars de telles transactions. Ça veut dire, ça: il y en a pour 2 000 par année, 10 par jour.

Au fait, le ministre des Finances n'est pas impliqué dans ces démarches. Et au fait, M. le Président, le ministre des Finances ne devrait pas être impliqué dans une telle démarche. Ce sont des démarches financières qui sont faites par le ministère des Finances et qui se font quotidiennement. Alors, voilà la petite histoire.

Pourquoi alors avoir acheté les 269 millions d'obligations? C'était pour empêcher que tout le secteur du Québec, Hydro-Québec, le gouvernement, Financement-Québec... Il y a évidemment plein d'obligations, sur le marché, de nos institutions. Comme je vous disais plus tôt, il y en a pour 4,9 milliards de dollars au Fonds d'amortissement. Vous comprendrez que le ministère des Finances pose des gestes comme ça très souvent.

Ce que le ministère des Finances par ailleurs, à l'époque, était mécontent, c'est d'apprendre qu'il y avait une telle émission à ce moment-là. Ça, ils n'étaient pas contents. Ils n'étaient pas contents. Alors, vous comprendrez, M. le Président, qu'à cet égard le ministère des Finances était en droit d'agir.

En plus de ça, vous comprendrez ce qu'on a fait. Bien sûr, quand je suis arrivée au ministère des Finances, on a tout de suite envoyé, avec ma collègue la ministre de l'Éducation, le Vérificateur général. Donc, on va avoir une approche transparente de toute cette démarche-là.

Ce n'est qu'à l'automne 2006 qu'on a appris que le ministère des Finances... pas le ministère des Finances, mais que l'Université du Québec avait de graves problèmes. Le ministre de l'Éducation a alors envoyé une lettre bien sûr au recteur de l'université. Et vous comprendrez, M. le Président, que, quant à nous, il y avait 40 000 étudiants dans ça, il y a des enseignants; c'est clair qu'on va maintenant s'y pencher.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, Mme la ministre. M. le député de Chauveau, vous avez la parole pour un droit de réplique de deux minutes.

M. Gilles Taillon (réplique)

M. Taillon: Alors, merci beaucoup, M. le Président. Je suis assez surpris, Mme la ministre, que le ministère des Finances n'ait aucune autorité sur l'émission des obligations des institutions parapubliques. Je suis très, très inquiet de cela. Il faudra sans doute corriger cela

parce que, si on est obligés d'utiliser le marché pour contrer un tel type de comportement, il y a des difficultés importantes.

Je n'ai pas eu de réponse à la question: Est-ce que cette situation-là n'est que la pointe de l'iceberg de ce qui pourrait nous attendre dans d'autres types d'investissements? Je ne sais pas si la mécanique, aujourd'hui, nous permet d'avoir une réponse de la ministre des Finances, mais sinon j'aimerais trouver un autre forum ou que la ministre me réponde demain là-dessus. Qu'est-ce qui se passe? Parce qu'il y a certaines rumeurs à l'effet que la situation tend à se répéter compte tenu de la situation serrée, des difficultés qu'ont les institutions d'enseignement supérieur au niveau des investissements.

Donc, il serait important de savoir s'il y a d'autres cas comme ça. Est-ce que le ministère des Finances a dû intervenir aussi dans des cas semblables? Qu'est-ce qui nous attend de ce côté-là?

Et aussi j'aimerais beaucoup avoir une réponse sur la question: Qu'est-ce qui s'est passé avec la firme Busac dans le dossier? Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député de Chauveau.

Dépassement des coûts de projets immobiliers à l'UQAM

Nous allons maintenant procéder au second débat, entre la députée de Rosemont et Mme la ministre des Finances, concernant la situation financière du projet immobilier de l'UQAM. Mme la députée, je vous cède la parole pour une durée de cinq minutes.

Mme Rita Dionne-Marsolais

Mme Dionne-Marsolais: Merci, M. le Président. Alors, j'ai bien écouté les discussions, les échanges qu'il y a eus entre le député de Chauveau et la ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor et je constate qu'il y a deux commentaires qui m'ont frappée. Et c'est à partir de cela que je voudrais continuer les échanges, parce que je pense que c'est dans l'intérêt des contribuables de savoir ce qui s'est passé plus tôt et de ce qui va arriver.

M. le Président, si on se rappelle les événements, dans tous les documents qu'on a consultés, là, le conseil d'administration de l'UQAM prend sa décision en mars 2005 et il négocie avec Busac, là, ses conditions, il augmente sa marge de crédit dès mai 2005, et son projet se déroule. Par contre, en avril 2006, et c'est là qu'il y a quelque chose qui est curieux... Et je ne doute pas de la parole de la ministre, mais elle a dit tout à l'heure qu'il y avait à peu près 4,9 milliards de dollars de transactions, en dollars de transactions par année. Elle a dit: 10 par jour; mettons 100 jours dans une année, ça fait 1 000 transactions. Ça fait quoi? 5 millions par...

Une voix: ...

Mme Dionne-Marsolais: Bon. 200 jours, ça va encore baisser encore la valeur des transactions individuelles. La transaction dont on parle, là, ce n'est pas

20 millions, c'est 269 millions. Alors, quand on a assumé des responsabilités ministérielles, on sait bien qu'à 269 millions le ministre est saisi de cette transaction-là, et la ministre a même dit aujourd'hui que le ministre de l'époque avait demandé un état de situation. Alors, à ce moment-là, dans l'état de situation, on a dû faire une démarche auprès de l'Université du Québec, que ce soit son conseil ou son recteur, et on a dû demander qu'est-ce qui se passait. C'est la moindre des choses. Donc, en avril 2006, on savait qu'il y avait quelque chose qui était inconfortable pour le gouvernement et en particulier pour le ministre des Finances, et, le mois suivant, la marge de crédit de l'UQAM, elle était encore augmentée de 175 millions à 275 millions. Ça fait beaucoup d'opérations qui auraient dû normalement mettre la puce à l'oreille au ministère des Finances.

Mais, en plus, la ministre a dit hier à un journaliste qu'elle avait rencontré le recteur — et je la cite, là, ici — pour lui dire que, un, ce n'était pas un PPP — puis ça, on le comprend maintenant qu'elle nous l'a bien expliqué, qu'est-ce que c'était, un PPP — puis elle nous dit aussi qu'il était complètement à côté de la plaque. Mais cette rencontre-là, M. le Président, elle a été provoquée par quoi, à votre avis? Moi, je présume qu'elle a été provoquée par ce rachat de 269 millions de valeurs, d'obligations. Ça m'apparaît évident, parce que la présidente du Conseil du trésor, elle sait compter. D'ailleurs, c'est une de ses grandes compétences, et on le voit à tous les jours. Alors, quand elle a vu ça, puis elle a dû le voir parce que les réunions du Conseil du trésor, les échanges entre le Trésor et les Finances, c'est courant. Ce n'est pas pour rien qu'elle a les deux chapeaux d'ailleurs, et je la félicite.

Cela étant dit, elle a dit elle-même qu'elle avait rencontré le recteur de l'université, qu'elle lui avait expliqué donc que ce n'était pas le cas. La question de fond, c'est: Si c'était si important pour elle de réussir des PPP, même si celui-là n'en n'était pas un, est-ce qu'il n'était pas important de sa part d'aller s'assurer que ce projet-là serait au moins bien fait? Pour deux raisons: d'abord, parce que, sur le plan de la crédibilité financière du Québec, il va y avoir un impact puis, d'autre part, parce que ses propres projets de PPP vont être complètement entachés par ça, complètement entachés. Pensez-vous que, pour le citoyen moyen, là, un PPP privé-public financé par l'État responsable de l'éducation, c'est tout le même monde, la ligne du bas, là, c'est que ce sont les contribuables du Québec qui vont payer? Et il était de son devoir de présidente du Conseil du trésor d'aider le recteur dans cette activité extrêmement périlleuse, on le reconnaît. Et c'est ça que nous voulons savoir: Quand est-ce qu'elle l'a vu, le recteur? Qu'est-ce qu'elle aurait dû lui dire pour l'aider dans ça?

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, Mme la députée. Mme la ministre, vous avez cinq minutes.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: ...Conseil du trésor et tout ça, là.

Le Vice-Président (M. Picard): Oui, Mme la ministre des Finances, pour ce soir.

Mme Jérôme-Forget: Merci, M. le Président. Ça me fait plaisir de répondre à la députée. Je voudrais peut-être profiter de l'occasion pour continuer à répondre à mon collègue de Chauveau. Je voudrais lui dire que, quant à Busac, je n'en ai aucune idée. O.K. Je n'en ai aucune idée. Je suis parfaitement d'accord avec le député de Chauveau qu'il va falloir qu'il se passe quelque chose, ça ne peut pas se reproduire. On entend des choses avec l'Université de Sherbrooke et on entend le même genre de discussions au niveau de l'Université de Montréal. Je vais compter sur son appui quand ce sera le temps, par ailleurs.

● (18 h 20) ●

Mais, maintenant, je voudrais répondre à la députée de Rosemont. La rencontre qui a eu lieu avec le recteur, elle a duré à peu près 30 minutes. Je présume que la raison pour laquelle il est venu me voir, c'est que, comme je m'appelle Mme PPP, il a voulu avoir un sceau pour qu'on approuve son projet. Je lui ai dit malheureusement que son projet n'avait rien d'un PPP puisque je lui ai posé trois questions: Premièrement, avez-vous fait un plan d'affaires? Deuxièmement, êtes-vous allé en appel d'offres? Troisièmement, est-ce que vous partagez les risques? Vous comprendrez que ça ne prenait pas... que ce n'était pas sorcier de décider que ce n'était pas un PPP; on le voit aujourd'hui, le risque est sur l'UQAM, tout le risque est sur l'UQAM. Alors, je pense qu'à cet égard la rencontre, elle s'est terminée très rapidement, puis probablement qu'il est parti très déçu, probablement qu'il est parti très déçu.

Maintenant, elle dit: Ce pourquoi s'est arrivé, ça, c'est que parce qu'il y avait eu l'achat d'obligations. Le ministère des Finances fait ça tous les jours, acheter des obligations, il fait ça tous les jours. Et d'ailleurs j'ai vérifié, et le ministre des Finances n'avait pas été informé. Il a été informé plus tard, mais il n'avait pas été informé. D'ailleurs, le seul moment où on a appris que ça allait mal à l'UQAM, c'est à l'automne 2006, à l'automne, vers le mois de novembre, et c'est là que finalement Moody's a baissé sa cote, je pense, de deux ou trois cotes, et c'était la même chose pour DBRS, donc là c'était évident qu'il y avait un problème financier majeur, mais, avant ça, personne n'était au courant.

Maintenant, ce que ça soulève, ça, M. le Président, c'est bien important, puisque cette démarche des universités d'aller emprunter, parce qu'ils sont autonomes, pour construire des établissements qui s'auto-financent, supposément une résidence d'hébergement, supposément un stationnement, supposément... des choses comme ça. Maintenant, on sait très bien, M. le Président, que, s'ils ne remplissent pas la résidence, il y a quelqu'un qui va être obligé de payer. Donc, ça prouve que ça ne fonctionne pas. Je suis d'accord avec elle, puis il va falloir apporter des changements. Mais je vais la rassurer à cet égard-là, il va y avoir des changements.

Maintenant, je voudrais lui dire quand est-ce que ça a commencé, ça, cette démarche. Ça a commencé en août 2002: Concordia qui est allée pour une émission de 200 millions, je pense, M. le Président; ensuite, McGill est arrivée avec une émission de 150 millions de dollars; toujours des projets qui s'auto-financient, qui s'auto-financient. Alors, il est clair aujourd'hui, voyant le désastre de l'UQAM, de ce qui arrive, que ça ne peut pas se poursuivre, on est parfaitement au courant. C'est

clair comme de l'eau de roche que cette démarche, cette autonomie financière que s'approprient les universités aujourd'hui finalement est beaucoup plus large que ce à quoi on avait pensé quand on parlait à autonomie financière. Et d'ailleurs ça ne tient tellement pas la route que ni les municipalités ni les hôpitaux ont ce pouvoir tout à coup de décider d'investir dans des situations comme de l'autofinancement ou des secteurs analogues. Ça ne se passe pas ailleurs, il y a seulement aux universités.

Il va falloir qu'il y ait des correctifs qui soient apportés. Je ne suis pas plus heureuse que personne dans cette salle, ici. Maintenant, je voudrais dire à la députée de Rosemont, là, quand elle blâme la présidente du Conseil du trésor de ne pas aller faire les PPP des hôpitaux d'un peu partout, là, des cégeps, des municipalités, l'agence était bien claire: tout le monde était contre qu'on aille ailleurs que dans nos secteurs de responsabilité. Je ne pouvais pas donner de conseils parce que, premièrement, ce n'était pas un PPP, j'avais zéro autorité en tant que présidente du Conseil du trésor. Le recteur m'aurait envoyé promener du revers de la main, M. le Président. C'est clair que je n'avais aucune autorité.

Maintenant, ça veut dire qu'il va falloir qu'il se passe des choses, et je vais compter sur l'opposition, la deuxième opposition, pour m'appuyer dans ma démarche, pour qu'une telle situation ne se répète pas.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Rosemont, je vous cède la parole pour votre droit de réplique de deux minutes.

Mme Rita Dionne-Marsolais (réplique)

Mme Dionne-Marsolais: Merci, M. le Président. Alors, ce qui est en cause ici, M. le Président, c'est que les Finances n'ont pas fait une transaction de cette envergure-là sans qu'il y ait des échanges au niveau des fonctionnaires. Il y a eu des échanges au niveau des fonctionnaires sur la transaction de 269 millions, considérant que c'était pour financer le constructeur ou le promoteur de l'UQAM. Le gouvernement savait, depuis avril 2006, depuis cet événement du financement de 269 millions, que c'était un... qu'il y avait un danger, disons, il y avait une lumière jaune qui s'est allumée.

Le contribuable ne fait pas de différence entre un vrai puis un faux PPP. Dans ce cas-ci, il aurait été prudent de la part du Trésor, de la présidente du Trésor, de mandater son secrétaire et l'équipe du Trésor pour aller aider et clarifier la situation. Je ne crois pas un instant, M. le Président, que les Finances n'ont pas vu l'alerte qui a clignoté quand ils ont acheté le 269 millions. Ils devaient être furieux. Ils ont dû commencer à regarder ça très attentivement. La ministre a même dit dans la question, cet après-midi, en réponse à la question, qu'il y avait eu un compte rendu de fait au ministre. Elle a parlé de documents aussi qui avaient été faits aussi sur un état de situation et des correctifs. M. le Président, pourquoi ne pas avoir demandé d'arrêter ou de geler le projet? Pourquoi ne pas avoir contacté son collègue le ministre de l'Éducation et son collègue le ministre des Finances pour justement proposer de mieux encadrer ce projet-là.

Ce que nous disons aujourd'hui, M. le Président, c'est que tous les signaux d'alarme étaient, depuis avril

2005, suffisants pour que le Conseil du trésor soit sur un pied d'alerte, et la présidente du Conseil du trésor avait l'obligation morale d'intervenir. C'est une...

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, Mme la députée.

Sécurité des infrastructures routières

Nous allons maintenant procéder au troisième débat entre le député de Blainville et la ministre des Transports concernant l'état des viaducs au Québec. M. le député de Blainville, je vous cède la parole pour une durée de cinq minutes.

M. Pierre Gingras

M. Gingras: Merci, M. le Président. M. le Président, j'aurais aimé parler avec Mme la ministre aujourd'hui de développement de notre réseau routier, mais force est de constater qu'à ce moment-ci nous devons prioriser l'entretien de notre réseau. Et, en ce qui concerne le développement, soyez sans crainte, Mme la ministre, nous y reviendrons.

On est tous d'accord que la majorité des Québécois, Québécoises, la majorité des citoyens et citoyennes de nos villes s'interrogent sur la qualité de nos infrastructures routières. Un récent bilan fait par le ministère d'ailleurs, qui date de janvier 2007, démontre que la qualité de nos infrastructures routières laisse grandement à désirer. Sur 4 900 structures relevant du ministère, 2 301 structures sont jugées déficientes, toujours selon le ministère, donc 47 % d'infrastructures déficientes; triste bilan, vous conviendrez. Il est donc inacceptable de se contenter d'un 50 % de structures qui ne sont pas sécuritaires. Comme mon chef, le député de Rivière-du-Loup, le dit: Le Québec est une société fière. Et, M. le Président, vous serez d'accord avec moi qu'il est honteux de laisser notre système routier se dégrader de la sorte.

● (18 h 30) ●

Un réseau routier de qualité s'évalue sur trois thématiques, mais force est de constater, encore une fois, que le Québec fait piètre figure en la matière. Premier volet: la sécurité des usagers. Triste bilan. Deuxième volet: développement économique. Mon confrère nous l'a démontré souvent, triste bilan aussi. Et le troisième volet: l'image que nous dégageons.

M. le Président, voulez-vous que j'attende que Mme la ministre revienne pour que je puisse poursuivre? Est-ce qu'elle va...

Le Vice-Président (M. Picard): ...non, continuez votre allocution... pas indiquer que quelqu'un est absent.

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Picard): Continuez. Le temps roule, mon cher ami.

M. Gingras: ...un cinq minutes comme droit de réplique?

Le Vice-Président (M. Picard): Non.

M. Gingras: Ça va. O.K. Donc, je constate que Mme la ministre fait la sourde oreille aux revendications des citoyens et citoyennes du Québec.

Dans un contexte, M. le Président, où près de la moitié des infrastructures au Québec nécessitent des travaux à moyen terme pour les rendre acceptables, entre guillemets, ma première question à la ministre: Pourquoi a-t-on limité le mandat de la commission Johnson? N'est-il pas le temps, dans ce dossier, de faire preuve de leadership, d'apprendre du passé, de cesser de jouer à l'autruche et d'admettre que le système routier actuel vit sur un respirateur artificiel? Quel est le bilan libéral en matière d'entretien de nos infrastructures? Le Parti libéral a été au pouvoir pendant la moitié du temps qui s'est écoulé entre 1970 et aujourd'hui. 19 ans. L'autre moitié, on peut comprendre que c'était le Parti québécois, absent aujourd'hui de ce débat.

Le Vice-Président (M. Picard): M. le député, on ne doit pas...

M. Gingras: Excusez, j'apprends, M. le Président. Lorsque la ministre insiste que son ministère injecte davantage d'argent, elle oublie vite que son propre parti a laissé notre réseau routier se dégrader.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député, votre cinq minutes est écoulé. Vous allez avoir droit à une réplique de deux minutes. Maintenant, la parole à la ministre des Transports pour son droit de réplique, pour cinq minutes de temps de parole.

Mme Julie Boulet

Mme Boulet: Merci, M. le Président. Je tiens à vous féliciter pour votre nomination à titre de vice-président de l'Assemblée nationale.

Alors, il me fait plaisir de répliquer au collègue de l'ADQ sur un sujet aussi important, aussi déterminant pour les citoyens du Québec. Alors, évidemment, ça fait trois ans et demi que je suis en place, là, au ministère des Transports comme ministre déléguée aux Transports, aujourd'hui comme ministre des Transports, et je peux vous dire que c'est un ministère extraordinaire, M. le Président, parce que c'est un ministère opérationnel. Il y a de l'argent, il y a des budgets, il y a des projets, il y a des réalisations. Et c'est un ministère qui est vraiment... qui redéfinit le portrait des régions du Québec.

Alors, 60 % des investissements qu'on investit, à chaque année, sur le réseau routier, du Fonds routier, vont dans les régions du Québec, donc ça crée des emplois, ça augmente la performance de nos entreprises dans un contexte de mondialisation, de juste-à-temps, et c'est également de l'argent qui est investi parce que la mission première du ministère des Transports, c'est d'assurer la sécurité des usagers sur le réseau et d'assurer également une fluidité, parce que, quand il y a plus de fluidité, il y a moins de conflits d'usage sur le réseau routier.

Le ministère des Transports du Québec a à sa charge, M. le Président, 29 000 kilomètres de routes et près de 5 000 structures qui ont une valeur à neuf d'environ 10 milliards de dollars. Alors, essentiellement, les routes qui relèvent du MTQ, ce sont les autoroutes, les routes collectrices, les routes régionales. Alors, c'est

un réseau qui est quand même très centralisé dans les grandes villes, mais qui est également un peu partout sur le territoire du Québec.

Le réseau, malheureusement, M. le Président, il a été sous-financé pendant de nombreuses années. Il a été sous-financé, il a été négligé, et aujourd'hui on doit vivre avec ça. Alors, on agit de façon responsable. Maintenant, on est conscients qu'on fait du rattrapage.

Alors, sous les années péquistes, M. le Président, pendant les neuf ans qu'ils ont été là, en moyenne, ils ont investi 700 millions de dollars par année. Alors, cette année, nous, on est à 1,7 milliard de dollars, alors c'est 1 milliard de plus d'investissement en une seule année avec le gouvernement libéral. Entre 2003 et 2006, on a mis 4,4 milliards de dollars, et aujourd'hui on est à 1,7, l'année prochaine, 2 milliards, et l'année 2009-2010, 2,1 milliards de dollars, pour un total de 7,9 pour les quatre années entre 2007 et 2011. Alors, oui, les transports, c'est une priorité pour notre gouvernement et, oui, la sécurité des usagers également, ça va de pair avec les investissements.

Alors, le 1,7 milliard, il se répartit, M. le Président, en conservation de chaussée, conservation de structure, l'amélioration du réseau routier et le développement. Évidemment, dans chacune des régions du Québec, il y a des projets de développement. Il faut trouver l'équilibre entre les développements et le maintien du réseau existant. Je pense que, dans chacune de vos régions, vous avez des beaux projets qui vont être importants, structurants, porteurs d'avenir pour les régions, et c'est important également de penser à ces projets-là.

Alors, écoutez, ce qui est important, c'est que c'est la première fois qu'il y a un gouvernement qui investit sur une période de trois ans ou de quatre ans qui est capable de prévoir à long terme des investissements aussi importants. Ça permet à nos entreprises notamment de planifier, de faire de la formation, d'investir et, en ce sens-là, c'est important pour notre réseau routier.

Au niveau des structures, alors, cette année, on est passés de 253 millions de dollars à 440 millions de dollars. C'est une augmentation de près de 75 %, M. le Président, ce qui va nous permettre d'intervenir sur 855 structures comparativement aux 400 structures sur lesquelles on travaille traditionnellement année après année. Alors, c'est le double de structures qui vont pouvoir bénéficier des investissements.

Alors, ce qu'il est important de dire également, c'est de rassurer la population. Les structures au Québec sont sécuritaires. Il y a un système d'inspection rigoureux qui est mis en place, avec des inspections générales, sommaires et particulières. C'est un processus évidemment qui est en amélioration continue. Alors, au fil des ans, on a augmenté les exigences de qualification, les inspections sont plus fréquentes, les critères d'inspection sont plus rigoureux. On a des expertises qui sont contre-vérifiées, et toutes les directions territoriales sont ISO 9001.

Alors, évidemment, en réponse au collègue par rapport à la commission d'enquête publique, j'aimerais l'inviter à beaucoup de prudence, M. le Président, parce que, vous savez, aujourd'hui, à la période de questions, on me parlait de ce qu'on avait entendu à la commission d'enquête. Évidemment, bien, si on écoute... si on lit les journaux, bien, les journaux sont contradictoires. Alors,

on prend deux journalistes qui ont assisté à la commission d'enquête et qui n'ont pas la même lecture ou qui ne rapportent pas les mêmes paroles provenant d'un même ingénieur. Alors, il faut faire attention. On a mis en place une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur l'événement... le tragique événement, le drame qui est arrivé au viaduc de la Concorde. Maintenant, on veut connaître ce qui s'est passé. On veut connaître les causes. On veut faire la lumière. C'est un processus transparent, qui est public, qui est rigoureux. Alors, moi, j'inviterais tous les membres ici de l'Assemblée nationale, M. le Président, à être très prudents par rapport à leurs commentaires, et, oui, on a agi de façon responsable, et les experts qui ont été nommés en charge de la commission publique vont se charger, dans les semaines et dans les mois à venir, de travailler très fort, de tenter... d'interpeller tous les gens qui étaient de près ou de loin associés à l'ouvrage d'art qui est le viaduc de la Concorde et, lorsqu'on aura le dépôt du rapport, ça me fera plaisir d'en discuter avec...

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, Mme la ministre. M. le député de Blainville, je vous cède la parole pour votre droit de réplique de deux minutes.

M. Pierre Gingras (réplique)

M. Gingras: Merci. J'ai donc appris qu'il fallait parler rapidement. Donc, jeudi le 10 mai dernier, la ministre admettait que le réseau routier dans son état actuel est sécuritaire et je vous cite, Mme la ministre, pour une deuxième fois: «Alors, les structures du Québec sont totalement sécuritaires, et, le ministère, sa mission première, c'est la sécurité.»

Donc, le 10 mai, selon vous, tout allait bien. Pourtant, dimanche dernier, le 13 mai, à 6 heures du matin, un bloc de béton s'écroulait du viaduc Hochelaga sur l'autoroute 25. Je ne peux pas m'imaginer ce qui se serait passé si ce bloc-là était tombé à 8 heures du matin, lundi le 14. Il est donc pertinent de se questionner sur le leadership de la ministre.

Question à Mme la ministre, qui est restée sans réponse: Est-ce que la ministre entend remettre en question les façons de faire qui prévalent actuellement au ministère au nom de la sécurité des automobilistes du Québec?

Et je cite le président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec qui vous lançait un signal d'alarme, qui lançait un signal d'alarme au gouvernement sur son opposition à la façon dont le ministère entend procéder concernant la réfection des viaducs.

Le temps s'écoule, Mme la ministre, je dirais juste, comme le dit le vieux proverbe, aux grands maux les grands remèdes. Vous devriez comprendre, Mme la ministre. Merci.

Ajournement

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député. Les débats de fin de séance étant terminés, les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, le 16 mai, à 10 heures. Merci et bonne soirée.

(Fin de la séance à 18 h 40)